Université du Québec

Rapport déposé dans le cadre de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

2021-2022

Octobre 2022

Université du Québec
Présidence
475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7, Canada
Téléphone : 418 657-3551
www.uquebec.ca

Le 28 octobre 2022

Madame Paméla Garcia Cournoyer
Directrice des politiques, de la planification et de la veille
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 11e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Directrice,

Conformément à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, je vous transmets, comme demandé dans la lettre de madame Nathalie Parenteau du 19 juillet 2022, le rapport de l'Université du Québec (siège social) présentant les informations suivantes pour l'année financière 2021-2022 :

- les états financiers (pages 1 à 4 et annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités);
- l'état du traitement du personnel de direction;
- un rapport sur la performance et sur les perspectives de développement suivi des grilles des indicateurs du siège social et du réseau de l'Université du Québec.

L'Université du Québec vient en appui aux 10 établissements du réseau dans leur mission d'enseignement, de recherche et création, et de service aux collectivités. Nous espérons que ce rapport, en plus de répondre aux exigences de la Loi, permettra également au lecteur de percevoir l'ampleur et la richesse des interactions qui unissent les établissements du réseau, ainsi que leurs personnels, entre eux, de même que l'engagement du personnel du siège social envers le projet collectif qu'est l'Université du Québec.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Johanne Jean

p. j.

Université du Québec (Siège social)

Système d'information financière des universités

2021-2022

Responsable des ressources financières

20/10/2022
Date

Enseignement supérieur
Québec

Université du Québec (Siège social)
Système d'information financière des universités 2021-2022

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
~~ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS~~	5
~~ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS~~	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
~~ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES~~	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

Université du Québec (Siège social)
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2022
en $

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
	Actif à court terme								
1	Encaisse (001)	s/o	19 131 176	-	863 603	-	-		19 994 779
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	125 360 182	---	---	---	---		125 360 182
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	-	---	---	---	---		-
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	758 352	159 241	9 129 219	-	-		10 046 812
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	18 409	-	-		18 409
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	6 417 854	5 419 542	-	-	(11 837 396)	-
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	20 943	-	-	-	-		20 943
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-		-
	Total de l'actif court terme		145 270 654	6 577 095	15 430 773	-	-	(11 837 396)	155 441 126
	Actif à long terme								
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	-	-	-		-
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	16 070 598	-	-	-	-		16 070 598
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	312 958	-	-		312 958
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	79 049 317	---	---		79 049 317
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	940 512 195	---	---		940 512 195
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-
21	**TOTAL DE L'ACTIF**		161 341 252	6 577 095	1 035 305 244	-	-	(11 837 396)	1 191 386 195

Université du Québec (Siège social)
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2022
en $

	PASSIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
	Passif à court terme								
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-		-
23	Emprunts à court terme (205)	Note#4 (annexe 20)	-	-	128 168 652	-	-		128 168 652
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-		-
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---		-
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	2 883 537	-	---	-	-		2 883 537
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-		-
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	129 449 655	-	44 891 612	-	-		174 341 268
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	276 947	-	---	---	-		276 947
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	6 577 096	-	-	-		6 577 096
31	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	-	-	94 603 930	-	-		94 603 930
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	11 837 396	-	-	-	-	(11 837 396)	-
	Total du passif à court terme		144 447 535	6 577 096	267 664 194	-	-	(11 837 396)	406 851 429
	Passif à long terme								
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	3 882 000	-	-	-	-		3 882 000
34	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	-	-	749 381 846	-	-		749 381 846
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	-	-	-	-	-		-
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	823 852	---	---		823 852
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	2 845 613	-	-		2 845 613
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	14 247 701	-	-	-	-		14 247 701
39	TOTAL DU PASSIF		162 577 236	6 577 096	1 020 715 506	-	-	(11 837 396)	1 178 032 441

SOLDES DE FONDS [1]

40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	13 299 909	-	80 189	-	-	-	13 380 098
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	-
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(14 535 894)	---	---	---	---	-	(14 535 894)
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	14 509 549	---	---	-	14 509 549
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(1 235 985)	-	14 589 738	-	-	-	13 353 753
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		161 341 251	6 577 096	1 035 305 244	-	-	(11 837 396)	1 191 386 194

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Université du Québec (Siège social)
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en $

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	-	---	---	---	---		-	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	-	---	---	---	---		-	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	-	---	---	---	---		-	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	-	---	---	---	---		-	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	-	---	---	---	---		-	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	-	---	---	---	---		-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	11 269	---	---	---	---		11 269	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	-	-	---	-	-		-	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		11 269	-	-	-	-	-	11 269	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	15 636 830	2 634 492	28 785 091	---	---		47 046 413	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	7 434 839	1	3 231 034	-	-		10 665 874	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	-	-	318 066	-	-		318 066	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	171 800	-	-	-	-		171 800	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---		-	15
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	(3 205 638)	---	---		(3 205 638)	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	-	---	---		-	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	33 499	---	---		33 499	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		23 243 469	2 634 492	29 162 053	-	-	-	55 040 014	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	875 693	-	-	-	-		875 693	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-		-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-		-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	-	-	-	-		-	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note 81 (annexe 20)	-	-	-	-	-		-	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-		-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---		-	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	-	---	---	---	---		-	28
29	Ventes externes (460)	s/o	9 448 680	85 000	-	---	-		9 533 680	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	743 390	-	-	-	-		743 390	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		11 067 763	85 001	-	-	-	-	11 152 763	31
32	TOTAL DES PRODUITS		34 322 500	2 719 492	29 162 053	-	-	-	66 194 015	32

Université du Québec (Siège social)
État des charges
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en $

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	**Masse salariale**									1
2	Direction	s/o	5 007 502	437 307	---	---	---		5 444 810	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---		-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	-	-	---	---	---		-	4
5	Chargés de cours	s/o	-	-	---	---	---		-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	---		-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	---		-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	7 008 934	528 434	---	---	-		7 537 367	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	1 034 489	88 835	---	---	-		1 123 324	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	1 027 303	-	---	---	---		1 027 303	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	-	-	---	---	---		-	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	2 815 380	252 946	---	---	-		3 068 327	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	107 653	-	---	---	-		107 653	13
14	**TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX**		17 001 262	1 307 523	-	-	-	-	18 308 784	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(624 000)	---	---	---	---		(624 000)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	---	-		-	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---	-		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	63 202	17 673	---	---	-		80 875	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	112 692	4 558	---	---	-		117 250	19
20	Bourses (735)	s/o	-	-	---	---	-		-	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 884 354	(12 511)	177 407	-	-		7 049 250	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	149 993	1 638	---	---	-		151 632	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	-	-	---	---	-		-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	4 418 558	736 180	-	---	-		5 154 738	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	157 066	1 418	---	---	-		158 484	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	1 940 784	-	-	---	-		1 940 784	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	120 227	-	---	---	-		120 227	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	384 509	75	---	---	-		384 584	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	-	---	---	---		-	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	295 669	16 890	550 860	---	-		863 419	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	453 690	9 410	-	---	---		463 100	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	73 813	-	25 238 268	-	-		25 312 081	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-		-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---		-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	3 639 104	---	---		3 639 104	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	7 683	1 835	769 652	-	-		779 170	37
38	**TOTAL DES AUTRES CHARGES**		14 438 239	777 167	30 375 292	-	-	-	45 590 698	38
39	Ventes internes (878) [2]	s/o	(624 803)	624 803	---	---	-		-	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	-	-	-	-	-		-	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	(4 284 080)	-	-		(4 284 080)	41
42	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		13 813 437	1 401 970	26 091 212	-	-	-	41 306 619	42
43	**TOTAL DES CHARGES**		30 814 698	2 709 492	26 091 212	-	-	-	59 615 403	43
44	**EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES**		3 507 802	-	3 070 840	-	-	-	6 578 642	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec (Siège social)
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en $

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(2 906 515)	-	9 591 626	-	-	-	6 685 111	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	(892 000)	-	-	-	-		(892 000)	2
3	Solde de fonds redressé		(3 798 515)	-	9 591 626	-	-	-	5 793 111	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	34 322 500	2 709 492	29 162 053	-	-	-	66 194 045	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	30 814 698	2 709 492	26 091 212	-	-	-	59 615 403	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		3 507 802	-	3 070 840	-	-	-	6 578 642	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	982 000	---	---	---	---		982 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-		-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	1 927 272	-	-		1 927 272	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	1 927 272	-	-	-	-		1 927 272	11
12	Sous-total		2 562 530	-	4 998 112	-	-	-	7 560 642	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(1 235 986)	-	14 589 738	-	-	-	13 353 753	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS[2]

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	13 299 909		80 189				13 380 098	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---				-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(14 535 894)	---	---	---	---		(14 535 894)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---		---		-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---		---		-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	14 509 549	---	---		14 509 549	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(1 235 985)	-	14 589 738	-	-	-	13 353 753	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.
Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec (Siège social)
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en $

Annexe 1

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	-	---	-	---	-	---	---		-	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	-	---	---	---	---		-	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	-	---	---	---	---		-	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	-	---	---	---	---		-	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	-	---	-	---	-	---	---		-	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes créditiés et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non créditiés (408)	-	---	-	---	-	---	---		-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	-	-	11 269	-	-	-	-		11 269	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	-	-	-	-	-	-	-		-	9
10	Total des produits provenant des étudiants	-	-	11 269	-	-	-	-	-	11 269	10
11	Subventions du Ministère (515)	-	1 344 800	14 292 030	---	-	-	---		15 636 830	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	1 106 564	2 956 400	3 146 975	-	-	-	224 900		7 434 839	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	-	-	-	-	-		-	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	171 800		171 800	14
15	Total des subventions	1 106 564	4 301 200	17 439 805	-	-	-	396 700	-	23 243 469	15
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	868 765	---	-	-	6 928		875 693	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---		-	17
	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-		-	0
1	Produits provenant dune fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-		-	1
2	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	-	-	-	-	-	-	-		-	2
3	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---		-	3
4	Recouvrement des coûts indirects (465)	-	-	-	---	-	-	-		-	4
5	Ventes externes (460)	51 058	755 236	622 319	84 180	-	-	7 935 886		9 448 680	5
6	Autres produits (466, 470)	179 677	-	184 337	234 190	-	-	145 186		743 390	6
7	Total des produits autres	230 735	755 236	1 675 421	318 370	-	-	8 088 000	-	11 067 762	7
8	TOTAL DES PRODUITS	1 337 299	5 056 436	19 125 694	318 370	-	-	8 484 700	-	34 322 500	8

Université du Québec (Siège social)
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en $

Annexe 2

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale										1
2	Direction	193 280	508 268	4 281 743	-	-	-	24 211		5 007 502	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-		-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	-		-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-		-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-		-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-		-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	1 014 585	3 313 290	2 436 905	-	-	-	244 154		7 008 934	8
9	Personnel de soutien technique	-	275 354	703 360	-	-	-	55 775		1 034 489	9
10	Personnel de soutien de bureau	45 106	168 483	762 193	51 521	-	-	-		1 027 303	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-		-	11
12	Avantages sociaux (700) - Compléter l'annexe 14	286 214	948 106	1 491 300	13 222	-	-	76 539		2 815 380	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	47 872	128 195	(81 363)	-	-	-	12 950		107 653	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	1 587 056	5 341 696	9 594 138	64 743	-	-	413 629	-	17 001 262	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	(624 000)	(624 000)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-		-	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	3 720	9 051	50 013	-	-	-	417		63 202	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	9 139	3 339	81 580	-	-	-	18 635		112 692	19
20	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	-		-	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 716 828	112 929	2 157 918	-	-	-	2 896 679		6 884 354	21
22	Fournitures et matériel (745)	406	901	22 169	8 616	-	-	117 900		149 993	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-		-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	202 286	619 653	688 037	543 204	-	-	2 365 378		4 418 558	24
25	Volumes et périodiques (750)	78	134 084	22 834	-	-	-	70		157 066	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	31 634	-	323 887	-	-	1 585 263		1 940 784	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	-	53 015	-	-	67 212		120 217	27
28	Location-exploitation (830)	387	365 790	1 123	84	-	-	17 124		384 589	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-		-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	467	83 289	201 648	9 420	-	-	846		295 669	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	1 626	448 183	342	737	-	-	2 803		453 690	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	-	-	61 003	-	-	-	12 810		73 813	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-		-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	3 680	-	-	-	4 003		7 683	34
35	Total des charges autres	1 934 935	1 808 854	3 290 347	938 964	-	-	7 089 139	(624 000)	14 438 239	35
36	Ventes internes (878)	51 248	(607 303)	(68 748)	-	-	-	-		(624 803)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	-	-	-	-		-	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-		-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	1 986 183	1 201 551	3 221 599	938 964	-	-	7 089 139	(624 000)	13 813 437	39
40	TOTAL DES CHARGES	3 573 240	6 543 247	12 815 736	1 003 707	-	-	7 502 768	(624 000)	30 814 698	40

2022-10-28 13:22

Université du Québec (Siège social)
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en $

Annexe 3

		Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Autres frais facturés aux étudiants (43)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	**Total des produits provenant des étudiants**	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Subvention du Ministère (515)	1 873 309	-	-	400 106	351 077	-	-	-	-	-	2 624 492	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
7	**Total des subventions**	1 873 309	-	-	400 106	351 077	-	-	-	-	-	2 624 492	7
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	13
14	Ventes externes (460)	85 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85 000	14
15	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	**Total des produits autres**	85 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85 000	16
17	**TOTAL DES PRODUITS**	1 958 309	-	-	400 106	351 077	-	-	-	-	-	2 709 492	17

Université du Québec (Siège social)
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en $

Annexe 4

		Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masse salariale												1
2	Direction	296 197	-	-	106 599	34 511	-	-	-	-		437 307	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	282 496	-	-	77 585	168 353	-	-	-	-		528 434	8
9	Personnel de soutien technique	-	-	-	68 835	-	-	-	-	-		68 835	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	11
12	Avantages sociaux (700) - Compléter l'annexe 14	138 493	-	-	66 915	47 538	-	-	-	-		252 946	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 703, 709)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	717 186	-	-	339 935	250 401	-	-	-	-	-	1 307 523	14
15	Frais pour congés sabbatiques et études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	5 515	-	-	5 086	7 072	-	-	-	-		17 673	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2 650	-	-	2 490	(612)	-	-	-	-		4 528	18
19	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	(49 578)	-	-	-	37 067	-	-	-	-		(12 511)	20
21	Fournitures et matériel (745)	595	-	-	1 044	-	-	-	-	-		1 638	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	641 736	-	-	37 296	57 149	-	-	-	-		736 180	23
24	Volumes et périodiques (750)	1 418	-	-	-	-	-	-	-	-		1 418	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	26
27	Location exploitation (830)	75	-	-	-	-	-	-	-	-		75	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	4 834	-	-	12 056	-	-	-	-	-		16 890	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	7 211	-	-	2 198	-	-	-	-	-		9 410	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	33
34	Autres charges (860, 870)	1 835	-	-	-	-	-	-	-	-		1 835	34
35	Total des charges autres	616 320	-	-	60 171	100 676	-	-	-	-	-	777 167	35
36	Ventes internes (878)	624 803	-	-	-	-	-	-	-	-		624 803	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	1 241 123	-	-	60 171	100 676	-	-	-	-	-	1 401 970	39
40	TOTAL DES CHARGES	1 958 309	-	-	400 106	351 077	-	-	-	-	-	2 709 492	40

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du comité exécutif de
l'Université du Québec – siège social

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après l'« état du traitement ») de l'Université du Québec – siège social (ci-après l'« université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2022.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2021-2022*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2021-2022*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du comité exécutif de l'université et au ministère l'Enseignement supérieur, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2021-2022*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.[1]

Québec
Le 28 octobre 2022

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A109631

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : **Université du Québec - siège social**

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en $)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés - Nbre de mois dans la fonction	Allocations et frais remboursés - Valeur ($)
Jean	Johanne	Présidente	REC	Non	12,0		223 118	7 470	230 588	0	0	12	11 463
Roy,	André G.	Secrétaire général	SG	Non	12,0		213 097	19 626	232 723	0	0	12	2 117
Boucher	Isabelle	Vice-présidente à l'administration	VR	Non	9,0		185 703	12 990	198 693	0	0	9	4 111
Barnabé	Dino	Vice-président à l'administration	VR	Oui	3,0		123 929	3 960	127 889	0	0	3	112
Poncelin de Raucourt	Céline	Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche	VR	Non	12,0		189 417	14 598	204 015	0	0	12	4 134
Sauvageau	Lyne	Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche (2 nov 2011 au 16 août 2019)	VR	non	0,0		0	1 360	1 360	0	0	0	0
0													

ÉTAT DU TRAITEMENT 2021-2022

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction [1]

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie [2]	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en $)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé Moyenne Le moins élevé		
Personnel de direction des services	22,09	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	171 734 139 028 92 820	196 092 22 469 116
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé Moyenne Le moins élevé		

[1] Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

[2] Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction [1]

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement [2]	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en $)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	
Personnel de direction des services	22,09	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	9 450 2 228 0
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	

[1] Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

[2] Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2021-2022

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

NOTES COMPLÉMENTAIRES 2021-2022

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Roy	André G.	SG	Dans le cadre de ses fonctions, André G. Roy doit être membre du Barreau du Québec.
Barnabé	Dino	VR	Prime par intérim depuis le 1 février 2022 - Remplacement par intérim d'Isabelle Boucher
Jean	Johanne	REC	Chef d'établissement montants imposables: Assurances Collectives: 2 670 $, Allocation d'auto : 4 800 $
Roy	André G.	SG	Dans autres éléments du traitement imposable, un rétroactif au montant de 13 167,23$, pour la période du 1er avril 2020 au 30 avril 2022 - payé le 19 mai 2022, est inclus
Boucher	Isabelle	VR	Dans autres éléments du traitement imposable, un rétroactif au montant de 9 629,57$, pour la période du 1er avril 2020 au 31 janvier 2022 - payé le 19 mai 2022, est inclus
Poncelin de Raoucourt	Céline	VR	Dans autres éléments du traitement imposable, un rétroactif au montant de 11 659,62$, pour la période du 1er avril 2020 au 30 avril 2022 - payé le 19 mai 2022, est inclus

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DU TRAITEMENT 2021-2022

En vertu de la Loi sur l'Université du Québec, plus particulièrement du règlement général 6 : « Ressources humaines », Annexe 6.A, « Protocole des cadres supérieurs », les conditions de travail sont définies comme suit :

3.2
Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. Si le cadre supérieur quitte un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il bénéficie des majorations salariales consenties à la catégorie de personnel à laquelle il est intégré selon les modalités prévues, à moins d'une décision contraire de l'instance concernée. Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, si celui-ci quitte pour un poste autre que cadre supérieur, il conserve son traitement pour une période d'un an. Par la suite son traitement sera celui déterminé selon les modalités prévues pour cette catégorie de personnel.

3.3
Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du "Programme de mobilité des cadres supérieurs" est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité. Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, il peut bénéficier d'un congé de perfectionnement seulement s'il intègre le corps professoral au terme de son congé.

3.4
Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an. Dans tous les cas, le cadre supérieur doit intégrer le corps professoral au terme de son congé de perfectionnement si son mandat a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018..

3.5
Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9. Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de replacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, il peut bénéficier d'une prime de séparation seulement au terme de son mandat ou en cours d'un mandat consécutif et subséquent au premier mandat accompli ,à moins que sa démission résulte d'un cas de force majeure.

Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés 2021-2022

Personnel de direction supérieure (en fonction)	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés
Jean, Johanne	223 118 $
Roy, André G.	213 097 $

Performance et perspectives de développement à l'Université du Québec

2021-2022

Ce rapport est suivi des grilles des indicateurs du *siège social* de l'Université du Québec et des grilles du *réseau* de l'Université du Québec

Table des matières

Introduction 1

1. Le réseau de l'Université du Québec comme acteur de développement 2

1.1 Les retombées pour le Québec de plus de 50 ans de mission 2
- Axe 1 de la mission - Accessibilité à l'enseignement supérieur 2
- Axe 2 de la mission - Développement scientifique au service du Québec 4
- Axe 3 de la mission - Soutien au développement et au mieux-être des collectivités . 5

1.2 L'Université du Québec, partenaire indispensable de la vie en réseau 7
- La collaboration au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec : une panoplie de moyens et de services adaptés à la diversité 7
- Un modèle performant 10

2. Formation, encadrement et réussite 11

2.1 Documenter et comprendre 11
- Enquête sur les conditions de participation et la satisfaction étudiantes 12
- Suivi des diplômés en emploi et sur les territoires 14

2.2 Outiller et offrir des services adaptés 14
- Conseil au développement de nouveaux programmes d'études 15
- Appui aux processus d'agrément des programmes 15
- Appui à l'évaluation de programmes 16
- Accompagnement et soutien des programmes conjoints 17

2.3 Renforcer les compétences et les capacités 19
- Les compétences informationnelles des étudiants 19
- Les outils de gestion bibliographique 20
- Les compétences entrepreneuriales des étudiant·es 20
- La compétence numérique 22
- Les compétences pédagogiques 22
- Les compétences du personnel des services aux étudiants 24
- Les agents de liaison des bourses 25
- Les compétences des étudiant·es en recherche 25
- Formation sur les violences à caractère sexuel 26
- Sensibilisation et mobilisation pour des universités toujours plus inclusives 26

2.4 Connecter et stimuler les synergies 28
- Les groupes de travail 29
- Les communautés de pratique 30
- Le soutien au réseautage 32
- Les grandes initiatives réseau 32
- Du CAPRES à l'ORES 34
- Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet études 36

3. Soutien à la recherche 38

3.1 Documenter et comprendre 38
- L'écosystème informationnel de la recherche et de la création 39
- Portail Espace recherche + création (ERC) 39
- Système d'Inventaire de financement de la recherche (IFR) 39
- Système d'information décisionnel sur la recherche 40
- Répertoires des expertises en recherche et création (VIVO) 41

- Tableaux de suivi de la performance aux concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux 41

3.2 Outiller et offrir des services adaptés 41
- Éditeurs prédateurs 41
- Données bibliométriques 42
- Gestion des données de recherche 42

3.3 Renforcer les compétences et les capacités 43
- Professionnel·les des bureaux de la recherche et de la valorisation 43
- Coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche (CER) avec des êtres humains 44
- Initiatives partagées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion 44
- Valorisation d'une diversité de modèles d'excellence 45

3.4 Connecter et stimuler des synergies 46
- Structuration du secteur de la recherche en santé et services sociaux à l'Université du Québec 46
- Le Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec (RISUQ) 46
- Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet recherche 48

4. Perspectives de développement 49

4.1 Financement des universités 49
4.2 Persévérance, réussite et santé mentale étudiante 50
- Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (ISMÉES) 51

4.3 Transitions et réussite en enseignement supérieur 52
- Rehausser le soutien aux transitions vers les études supérieures 52
- Soutien à la mise en œuvre du PARES au sein des établissements 53

4.4 La réconciliation avec les Premiers Peuples 53
- Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA) 53
- Communauté de pratique des professionnel.les soutenant les étudiant.es des Premiers Peuples 54

4.5 Formation à distance et stratégie numérique 55
4.6 Internationalisation : Un rehaussement de la collaboration 56
4.7 Équité, diversité et inclusion : nouvelles exigences 56
4.8 Les membres du corps professoral 57
4.9 Formation initiale des enseignants : soutenir l'innovation 57
4.10 Création numérique : Relever des défis 58
4.11 Technologies de l'information : pour des collaborations renouvelées 58
4.12 Sécurité des ressources informationnelles : une expertise mutualisée 58

Conclusion : Le réseau de l'Université du Québec au service de la société québécoise 60

Annexe – Reddition de compte relative aux règles budgétaires 61

Table des encadrés

ENCADRÉ NO 1	Exemples de la force collaborative du réseau en recherche et en formation	3
ENCADRÉ NO 2	Les rencontres mensuelles et annuelles des professionnelles et professionnels des décanats des études du réseau	19
ENCADRÉ NO 3	Activités de formation du réseau en EDI propulsées par la conseillère en EDI du siège social	27
ENCADRÉ NO 4	Forum national sur la réconcialiation 2021 : une démarche de mobilisation et de construction	28
ENCADRÉ NO 5	Communauté pour la réussite étudiante au réseau de l'UQ (CRÉRUQ)	29
ENCADRÉ NO 6	Groupe de travail des responsables de la formation continue	31
ENCADRÉ NO 7	Liste des thématiques des dossiers CAPRES (2014-2021)	35

Liste des sigles et acronymes

ACPAU	Association canadienne du personnel administratif universitaire
ADEREQ	Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec
CAPRES	Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur
CEP	Commission d'évaluation des projets de programmes
COSI	Comité d'orientation stratégique en matière d'internationalisation (UQ)
CSC	Centre de services communs (UQ)
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CVEP	Commission de vérification de l'évaluation des programmes
DRI	Direction de la recherche institutionnelle (UQ)
DRD	Direction du rencencement et des déclarations (UQ)
ÉDI	Équité, diversité et inclusion
FODAR	Fonds de développement académique du réseau (UQ)
GDEU	Gestion des données sur l'effectif universitaire
GRIIP	Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (UQ)
IPS	Infirmière praticienne spécialisée
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
ORES	Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur
PQI	Plan québécois des infrastructures
SIFU	Système d'information financière des universités
SIRU	Système d'information sur la recherche universitaire
SQRI	Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation
TTRA	Table de travail sur les réalités autochtones (UQ)

Introduction

À sa création, en 1968, le réseau de l'Université du Québec s'est vu confier par le gouvernement du Québec un triple mandat : augmenter l'accessibilité à l'enseignement supérieur partout sur le territoire québécois; enrichir les connaissances scientifiques en lien avec les réalités territoriales, économiques et sociales du Québec; et contribuer au développement du Québec et de ses régions.

D'emblée, une vision forte de l'Université du Québec a été privilégiée : ouverte, accessible partout sur le territoire, ancrée dans une diversité de milieux et audacieuse.

Pour donner vie à cette vision, un important réseau d'établissements s'est constitué au fil des décennies et se déploie sur l'ensemble du territoire québécois : l'Université du Québec à Montréal (UQAM); l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR); l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC); l'Université du Québec à Rimouski (UQAR); l'Université du Québec en Outaouais (UQO); l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT); l'Institut national de la recherche scientifique (INRS); l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ÉTS) et la Télé-université (TÉLUQ).

Plus qu'un mode de gouvernance, le réseau constitue un modèle organisationnel misant sur la collaboration entre les établissements et avec les milieux. Cette façon unique de mettre en commun les ressources et de générer des synergies permet d'assurer la mission confiée par le gouvernement de façon originale, tout en apportant une valeur ajoutée à cet important service public offert à tous les Québécois et les Québécoises, dans toutes les régions.

Il s'agit d'ailleurs du rôle premier assumé par l'« équipe réseau » de l'Université du Québec (UQ). Regroupant des spécialistes de différents secteurs, l'équipe du siège social travaille en appui aux 10 établissements du réseau pour réaliser des dossiers d'intérêt commun, développer des outils de partage d'expertises et de connaissances tout en respectant leur autonomie et leurs spécificités. Ces capacités uniques font de l'UQ un partenaire de choix du milieu universitaire, y compris pour le ministère de l'Enseignement supérieur.

Seront présentés dans les points suivants :

1. Le réseau de l'Université du Québec, sa mission et ses retombées, ainsi que son modèle misant sur la collaboration et la mise en commun des ressources;
2. L'action et les réalisations de l'équipe réseau en matière d'encadrement et de réussite étudiante;
3. L'action et les réalisations de l'équipe réseau pour soutenir la recherche menée dans les établissements;
4. Les enjeux prioritaires et les perspectives de développement.

1. Le réseau de l'Université du Québec comme acteur de développement

L'Université du Québec a aujourd'hui plus de 50 ans d'existence. Son cinquantième anniversaire a été l'occasion de rappeler les ambitions fortes inscrites dans le projet audacieux porté par les fondateurs du réseau. Le rendez-vous était aussi propice pour saisir le chemin parcouru.

Avec fierté, nous pouvons affirmer que nous sommes l'Université du Québec, un réseau collaboratif francophone, ouvert sur le monde et riche de sa diversité, qui fait grandir tout le Québec par l'accessibilité et la qualité de ses formations, par l'excellence et le rayonnement de ses recherches et par la force et la variété de ses partenariats.

Dans ce point, les trois axes de la mission universitaire confiée aux établissements de l'Université du Québec sont résumés, ainsi que les effets structurants observés pour le Québec. L'équipe réseau est ensuite présentée, en insistant sur son rôle et son approche visant à favoriser les synergies et les collaborations. Enfin, quelques initiatives menées pour répondre aux défis inédits rencontrés aux premières semaines du confinement par les établissements sont rapportées.

1.1 Les retombées pour le Québec de plus de 50 ans de mission

Axe 1 de la mission - Accessibilité à l'enseignement supérieur

Le besoin d'ouvrir les portes de l'université à toutes les personnes ayant le désir de poursuivre des études supérieures était au fondement du vaste projet sociétal lancé en 1968. Conjugué à la création des cégeps, également présents dans toutes les régions du Québec, le déploiement du réseau de l'Université du Québec est un pilier d'un vaste écosystème mis en place pour rendre l'enseignement supérieur accessible au plus grand nombre possible de personnes.

Pour les établissements du réseau de l'Université du Québec, le partage des ressources, des expertises et des connaissances est un élément clé pour rendre accessibles rapidement et à moindre coût le savoir et la culture à l'ensemble de la population québécoise. De plus, cette façon de faire permet de créer des synergies structurantes et de renouveler des approches dans la façon de rendre la mission, comme l'illustrent les exemples dans l'encadré suivant.

Encadré no 1

Exemples de la force collaborative du réseau en recherche et en formation

Les trois quarts des **programmes d'études** offerts en partenariat par plusieurs universités québécoises impliquent au moins un établissement du réseau de l'Université du Québec. La moitié de tous ces programmes offerts en collaboration sont exclusifs au réseau de l'Université du Québec. Citons les programmes de maîtrise en sciences infirmières (MSI) qui, grâce à la mise en commun des ressources professorales de cinq établissements, permettent de former, sur tout le territoire, des infirmières cliniciennes ainsi que des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en soin de première ligne, en santé mentale ou en soins pédiatriques.

Le partenariat participe à l'optimisation de l'offre de formation en plus de favoriser l'émergence de modalités de collaboration inédites. Désireux d'améliorer la qualité de la formation, cinq établissements du réseau ont convenu de partager leurs ressources dans le cadre de la mutualisation de cours des profils « mathématiques » et « sciences et technologie » du baccalauréat en enseignement secondaire.

La collaboration représente une occasion de répondre aux besoins et réalités de nos sociétés en pleine transformation. Un programme de maîtrise et un programme de doctorat en études autochtones ont été développés et soumis pour évaluation au printemps dernier grâce au travail assidu de deux établissements du réseau.

La Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA), composée de représentants des 10 établissements et de l'équipe réseau de l'UQ, a reçu le mandat de la part des chef·fes d'établissement d'articuler et de nourrir une vision commune, collective et stratégique autour des enjeux spécifiques aux Premiers Peuples et de conseiller les établissements dans un objectif de responsabilité à l'égard du processus de réconciliation.

La mise en œuvre du plan d'action de la Grande initiative réseau en santé et services sociaux (GIR-SSS) a contribué à mobiliser une vingtaine de professeurs en sciences infirmières, provenant de quatre établissements du réseau, autour du projet de développement de programme de doctorat dans cette discipline. Les efforts concertés des partenaires ont mené au dépôt du dossier auprès de la Commission d'évaluation des projets de programmes au cours du printemps 2022.

Dans le cadre de la Grande initiative réseau sur la forêt, près de 40 professeur·es provenant de 9 établissements du réseau se sont rencontrés lors d'un atelier d'orientation qui visait à discuter du positionnement et des voies de développement des sciences de la forêt au sein de l'UQ. Six projets collaboratifs ont été élaborés et seront développés dans la prochaine année au sein du réseau.

La **recherche et la création** bénéficient également de la complémentarité et de la synergie qu'offrent les partenariats entre les établissements, et ce dans plusieurs domaines. De tels partenariats sont à l'origine de l'interdisciplinarité qui caractérise la formation et la recherche dans les établissements de l'Université du Québec. L'Institut des sciences de l'environnement, notamment, situé à l'UQAM, est un lieu de convergence des forces vives des établissements du réseau de l'Université du Québec sur les problématiques environnementales découlant des interactions entre processus biologiques, physiques, sociaux et humains, à la croisée des mandats de recherche et de formation. Ces regards croisés fondent aussi d'autres initiatives, dont le Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec – le RISUQ.

La contribution des établissements du réseau de l'Université du Québec se manifeste de plusieurs façons :

- Après plus de 50 ans d'activités, plus de 800 000 diplômes ont été décernés à travers le Québec ;
- Plus de 1 450 programmes d'études sont offerts partout sur le vaste territoire du Québec, dans une diversité de domaines et aux trois cycles d'enseignement;
- Près de 100 000 étudiantes et étudiants, soit près d'un sur trois inscrits au Québec, ont choisi un établissement du réseau pour concrétiser leur projet d'études et acquérir les compétences recherchées par les organisations et les entreprises de la société du savoir;
- Une personne étudiante sur deux dite « de première génération », c'est-à-dire dont les parents n'ont pas fréquenté l'université, fréquente le réseau de l'Université du Québec;
- Soucieux de rejoindre des profils toujours plus diversifiés, dont une forte proportion d'adultes en situation de conciliation études-travail-vie personnelle et de candidats aux parcours scolaires moins traditionnels, les établissements investissent et consolident l'usage du numérique et de la formation à distance. Le contexte de pandémie aura accéléré ces efforts.

Aujourd'hui, les effets de la création du réseau de l'Université du Québec sont bien tangibles. Grâce aux connaissances et aux compétences acquises, les individus comme les communautés desservies par ses établissements sont mieux outillés pour s'adapter aux réalités et aux besoins changeants de nos sociétés.

Malgré ces progrès remarquables, des défis demeurent. Le tiers des Québécois et des Québécoises ne détient qu'un diplôme secondaire alors que plus de deux emplois vacants sur cinq au Québec, en 2019, requéraient un diplôme postsecondaire[1]. C'est pourquoi des moyens accrus doivent être déployés pour assurer l'accès et la réussite, et l'Université du Québec y travaille activement.

Axe 2 de la mission - Développement scientifique au service du Québec

L'approche collaborative est aussi inscrite au sein de la mission de recherche et de création du réseau de l'Université du Québec. Au fil des décennies, les établissements ont développé des créneaux de recherche novateurs qui génèrent des connaissances devenues stratégiques pour le développement du Québec.

Ces connaissances ont été développées avec de multiples organisations publiques, privées ou communautaires. Ces collaborations de recherche ont l'avantage d'accélérer le transfert des connaissances et des expertises vers les milieux de pratique. Par exemple, dans les seuls domaines de la santé et des services sociaux, ce sont 116 agences et organisations gouvernementales, 117 sociétés privées et plus de 120 fondations et organisations à but non lucratif qui sont ou ont été, depuis 2011, des partenaires de la recherche hébergée à l'Université du Québec.

[1] Au 3e trimestre de 2019, la donnée était de 41,7 % selon Statistique Canada. Tableau 14-10-0328-01 – Postes vacants, proportion des postes vacants et moyenne du salaire horaire offert selon certaines caractéristiques, données trimestrielles non désaisonnalisées (anciennement CANSIM 285-0004).

Ce transfert est également assuré par la formation de la relève et du personnel francophone hautement qualifié sur l'ensemble du territoire. La recherche et l'enseignement se nourrissant mutuellement, de tels environnements constituent des milieux de formation stimulants, partout sur le territoire, pour les quelques 3 000 professeures et professeurs réguliers et les quelques 30 000 étudiantes et étudiants de cycles supérieurs qu'ils encadraient à l'automne 2021. Dans leurs milieux, ils sont ainsi des vecteurs d'apprentissage, de création et d'entrepreneuriat, autant de capacités essentielles requises dans l'actuelle société du savoir.

Non seulement les chercheurs et chercheuses de l'Université du Québec contribuent au développement scientifique du Québec, mais en plus ils tirent fort bien leur épingle du jeu à l'échelle nationale. En effet, selon les données de l'ACPAU pour 2020-2021[2]:

- Au Canada, le réseau de l'Université du Québec se classe au premier rang des universités sans faculté de médecine pour son volume de recherche (354,2 M$);
- Au Québec, le réseau obtient 14,0 % de tous les financements octroyés pour la recherche scientifique[3] et 25,5 % du soutien provincial[4]

Par ailleurs, selon les données de *Research Infosource*[5] pour les classements établis en 2021 sur la base des données de 2020 :

- Huit des dix établissements du réseau se classent parmi les cinquante meilleures universités canadiennes concernant le financement de la recherche subventionnée;
- L'UQTR se classe au 7e rang des universités canadiennes ayant connu la plus forte augmentation proportionnelle de leurs revenus de recherche (+13,7 %)
- L'INRS se classe au 1er rang des universités canadiennes sur le plan de l'intensité de recherche, mesurée selon le financement moyen détenu par étudiant gradué et, au second rang, en termes de financement détenu par professeur, tous juste derrière l'Université de Toronto.
- L'UQAR, l'UQAT et l'UQAC se classent respectivement aux trois premiers rangs sur le plan de l'intensité de recherche (mesurée par le financement moyen détenu par professeur) parmi les universités canadiennes offrant principalement des programmes de premier cycle.

Axe 3 de la mission - Soutien au développement et au mieux-être des collectivités

En 1968, les fondateurs du réseau de l'Université du Québec lui confiaient un mandat original, celui de soutenir le développement du Québec et de ses régions. Ce troisième axe de mission est toujours assumé avec conviction et détermination dans les établissements. Leurs équipes sont conscientes du fait que l'institution universitaire représente un levier pour son milieu.

Aussi, leur engagement revêt des formes diverses, apportant des contributions fondamentales, tant sociales, économiques ou culturelles.

---

[2] IFUC (ACPAU); compilation DRI-UQ, septembre 2021 (incluant le financement des entités non consolidées) – Dernières données au moment de la rédaction du présent rapport.

[3] Les financements totaux incluent ceux octroyés pour la recherche menée en contexte hospitalier et en facultés de médecine dont ne peuvent se prévaloir les établissements de l'Université du Québec.

[4] Concerne l'ensemble des ministères et organismes provinciaux incluant le FRQ.

[5] https://researchinfosource.com/top-50-research-universities/2021

- En étant présent partout au Québec, que ce soit par l'intermédiaire de campus universitaires, centres d'études et antennes implantés dans plus de soixante municipalités, ou grâce à une offre de cours à distance croissante, le réseau de l'Université du Québec rejoint les Québécoises et les Québécois au plus près de leur quotidien;
- Une telle proximité a un effet direct sur les parcours et les carrières des populations dans leur milieu de vie. Nous savons qu'une personne sur cinq étudiant dans le réseau ne serait pas allée à l'université sans la présence de l'établissement fréquenté. L'influence est encore plus forte hors des grands centres de Montréal et Québec : une personne sur quatre n'aurait pas poursuivi ses études ailleurs que dans l'université œuvrant dans sa région. De même, une forte majorité des personnes diplômées tendent, après leurs études, à rester dans leur région d'origine pour y vivre et y travailler dans leur domaine de formation, soit de 77 % à 95 % selon les établissements (source : enquête Relance du MES);
- Ancrées dans leur milieu tout en étant des portes ouvertes sur le monde, les institutions universitaires attirent de plus en plus d'étudiants internationaux dont la présence permet le contact avec d'autres cultures. À l'automne 2021, toujours en contexte de pandémie, ils étaient près de 11 700 venant de 117 pays, inscrits dans l'un ou l'autre des établissements du réseau de l'Université du Québec. À cet égard, les établissements de l'Université du Québec sont des acteurs importants de la francophonie universitaire internationale;
- Les établissements du réseau de l'Université du Québec, avec plus de 7 100 employés réguliers, sont également des acteurs économiques majeurs. Selon la plus récente étude menée en 2018, leurs activités ont généré près de six milliards de dollars en retombées, directes et indirectes, réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

La valeur ajoutée de la formation universitaire est tout aussi visible à long terme. Valorisant l'acquisition de connaissances et de compétences comme la démarche méthodologique, la rigueur et l'esprit critique, elle reste le meilleur passeport pour se mouvoir dans nos économies en transformation, tant individuellement que collectivement. Elle a aussi des retombées sur la citoyenneté et l'engagement social, comme le montre le taux de participation à la vie démocratique pratiquement deux fois plus élevé chez les jeunes de 25 à 34 ans détenant un diplôme d'études postsecondaires que chez ceux sans diplôme.

Par-delà la formation de la relève, laquelle représente une contribution stratégique pour la société québécoise, les établissements de l'Université du Québec dynamisent la vie économique, sociale et culturelle de tous les milieux où ils sont implantés.

Les établissements sont des :

- bassins de personnels hautement qualifiés capables de concourir, par leurs recherches ou leurs expertises professionnelles, aux efforts d'organisation et de développement du milieu;
- lieux d'animation et de soutien importants à la vie culturelle et sportive locale et régionale;
- facteurs d'attraction générant de la visibilité et des retombées économiques grâce aux colloques, aux congrès et aux conférences de toute nature qu'ils organisent;
- employeurs majeurs et des acheteurs de biens et de services.

1.2 L'Université du Québec, partenaire indispensable de la vie en réseau

La vie en réseau et la construction de collaborations, au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec, exigent des conditions particulières, façonnées au fil des cinq décennies et plus de l'histoire de l'organisation. Qu'il s'agisse de saisir les besoins de chacun des établissements partenaires, de concevoir des solutions adaptées à leurs réalités, de rassembler les ressources requises et, enfin, de mettre en œuvre de façon pérenne les solutions retenues, des efforts et de fortes expertises doivent être déployés. C'est ce qu'apporte l'équipe réseau de l'Université du Québec, basée dans les bureaux de Québec et Montréal.

Guidée par des valeurs de collaboration et d'intégrité, ainsi que par le souci d'offrir des expertises de haut niveau, l'équipe réseau de l'Université du Québec se donne pour mission d'œuvrer au déploiement et au rayonnement des 10 établissements du réseau de l'Université du Québec en appuyant leurs activités d'enseignement, de recherche et de création, de services aux collectivités et d'administration, et de consolider la force et la cohésion du réseau.

Dans le respect de l'autonomie et des particularités des établissements, l'équipe réseau est guidée par un modèle d'appui comportant trois engagements :

- *Soutenir* la collaboration et la concertation, entre autres, à travers les instances, les comités et les groupes de travail réseau;
- *Conjuguer* les efforts et les moyens, grâce au partage des connaissances, des pratiques et des outils pour la réalisation de projets collectifs;
- *Déployer* une expertise de pointe pour alimenter la réflexion des dirigeants, des cadres et des personnels professionnel et enseignant des établissements et pour offrir conseils et services à valeur ajoutée.

Cet appui se déploie selon quatre axes d'intervention complémentaires :

1) documenter et comprendre;
2) outiller et offrir des services adaptés;
3) renforcer les compétences et les capacités;
4) connecter et générer des synergies.

La collaboration au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec : une panoplie de moyens et de services adaptés à la diversité

Dans l'ensemble, les activités réalisées par l'équipe réseau de l'Université du Québec sont complémentaires à celles des établissements et touchent tous les volets de la mission universitaire. En plus des actions touchant l'enseignement et la recherche décrites à la section suivante, il importe de décrire comment la collaboration permet aussi aux établissements du réseau de se doter d'une panoplie de services et donc de renforcer leurs capacités d'accomplir leur mission.

En cinq décennies, des services ont été développés et font la marque et la force du réseau. Parmi les principales activités partagées, qui reposent sur **des équipements, des systèmes informatiques et des ressources humaines sous la responsabilité de l'équipe réseau** de l'Université du Québec, soulignons :

- la déclaration des effectifs étudiants au ministère de l'Enseignement supérieur (MES);
- la déclaration des financements de la recherche au ministère de l'Économie et de l'Innovation;
- la réalisation des emprunts relatifs aux dépenses du Plan quinquennal des investissements universitaires (PQIU);
- les achats regroupés de logiciels ou de ressources utilisés à des fins d'enseignement et de recherche;
- la gestion de résidences étudiantes.

Les établissements du réseau disposent également **d'actifs centralisés ou partagés** administrés par l'équipe réseau de l'Université du Québec :

- un régime d'assurance collective;
- le régime de retraite des chargés et chargées de cours;
- le régime de retraite de l'Université du Québec;
- un système intégré de gestion administrative;
- un système d'inventaire du financement de la recherche;
- un système de gestion des données sur les effectifs étudiants, les programmes et les diplômes;
- des outils d'aide à la rédaction pour les demandes de subvention;
- un système de veille et de diffusion des opportunités de prix et de financement en recherche;
- un portail permettant de diffuser des tableaux de bord stratégiques sur l'effectif étudiant, sur la recherche et sur le financement;
- des outils relatifs aux règles budgétaires gouvernementales visant d'une part à mettre en valeur les enveloppes de nature compétitive ou, d'autre part, à évaluer les revenus d'activités de formation, de cohortes ou de partenariats;
- un outil de référence pour l'évaluation des relevés de notes et diplômes africains ainsi que la mise en commun de spécimens de relevés de notes;
- des outils statistiques, d'enquête et d'aide à la rédaction pour l'évaluation et le développement des programmes de formation;
- un système de gestion de la documentation des comités et des groupes de travail.

Dans un autre domaine, le **Bureau de projets immobiliers** offre des conseils et des services immobiliers, de même que des analyses pour accompagner la planification et la réalisation des projets des établissements. La forte demande des établissements et la qualité des réponses fournies incitent ce service à prendre de l'expansion, le Bureau offrant parfois des services à des institutions externes au réseau.

Au nombre des atouts dont disposent les établissements du réseau, il importe de souligner les expertises uniques détenues en matière de **ressources informationnelles** au Centre de services communs (CSC). En valorisant la mise en commun des besoins et des ressources, le CSC de l'Université du Québec est devenu un fournisseur de services toujours plus performant et essentiel aux établissements du réseau. Ainsi, l'équipe réseau a continué de jouer un rôle qui s'inscrit en droite ligne avec les objectifs poursuivis par la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* en matière de partage de ressources. Un élément important de l'année 2020-2021 est sans contredit la demande de financement au MES pour la mise en place d'un *Centre d'expertise en sécurité de l'information,* nouveau service visant la mise en place d'une offre de service étoffée en matière de sécurité de l'information à l'ensemble des établissements du réseau.

À ce sujet, les efforts de mutualisation ne se sont pas arrêtés à la discussion. Le réseau de l'Université du Québec effectue des appels d'offres regroupés afin de retenir les services de firmes spécialisées réalisant des tests d'intrusion et de vulnérabilité ainsi que des audits de sécurité. Cette démarche, menée collectivement par le Centre de services communs, permet de réduire les coûts à la fois de la préparation de l'appel d'offres, mais également du prix de revient des tests eux-mêmes. Des bénéfices sont également retirés de la démarche par le simple fait des échanges entre les établissements du réseau au sujet de la sécurité. Ainsi, forts de ces succès, les établissements conçoivent de plus en plus la problématique de la gestion de la sécurité de manière collective en prônant une approche coordonnée pour la définition et la mise en place des efforts en la matière.

Enfin, le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) est depuis plusieurs années un outil essentiel à l'émergence et à la mise en oeuvre de partenariats et d'initiatives collectives. L'enveloppe annuelle de près de 2 M$ est financée conjointement par les établissements (50 %) et par l'Université du Québec (50 %). Ce fonds est le principal outil de développement de la Commission de l'enseignement et de la recherche qui rassemble les hauts responsables académiques des 10 établissements du réseau. Il soutient de nombreuses initiatives et activités collectives en matière de formation, de recherche et création et de développement académique au sein des 10 établissements.

Grâce à ses trois volets et à leurs visées spécifiques, le **FODAR** soutient autant des activités réseau ponctuelles et porteuses, que le déploiement de projets et chantiers de plus grande envergure. Leur point commun : la collaboration et des retombées structurantes pour les établissements et leurs communautés.

- Il encourage les initiatives structurantes et à grande portée avec son volet **Grandes initiatives réseau**. L'objectif de ce volet est de permettre la mise en œuvre d'initiatives phares pour le réseau sur les plans de son développement stratégique, de son positionnement sur la scène universitaire nationale et internationale, du renforcement de ses créneaux d'excellence en enseignement, en formation et en recherche et création, et de sa capacité d'innovation en matière de gestion académique.
- Le volet **Communauté réseau** vise quant à lui à soutenir la vie en réseau et les initiatives de collaboration interétablissements, en appuyant la mise en commun d'expériences et d'expertises dans le cadre d'activités, de projets, de programmes ou d'initiatives à valeur ajoutée pour l'ensemble du réseau de l'Université du Québec, sur les plans de la formation, de l'enseignement, de la recherche et création, et de la gestion académique.

- Le volet **Développement institutionnel** permet finalement aux établissements de mener des initiatives en solo qui répondent à des besoins stratégiques institutionnels en matière de développement académique. Un mécanisme permet de sonder l'intérêt des autres établissements lorsqu'une initiative comporte un potentiel réseau intéressant en ce qui concerne les retombées ou les résultats, et même d'entreprendre à plusieurs une initiative d'envergure grâce à la mise en commun de leur enveloppe respective.

Un modèle performant

Plus qu'une simple idée, la mise en commun de ressources, d'actifs et d'expertises à travers l'équipe réseau, combinée aux efforts réels de collaboration et de concertation entre les établissements, permet de générer des économies d'échelle importantes dont bénéficie l'ensemble du réseau.

Globalement, la structure unique du réseau de l'Université du Québec en fait un modèle moins coûteux. D'une part, l'offre de services adaptés permet de réduire de plus de moitié les coûts des services dans les 10 établissements du réseau. D'autre part, les coûts de gestion sont moindres pour les établissements du réseau que dans d'autres universités, et ce même en tenant compte du budget de l'équipe réseau.

Sur le plan opérationnel, l'Université du Québec, à la suite des efforts de rationalisation mis en place pour tenir compte de la récurrence des compressions budgétaires importantes imposées aux universités québécoises entre 2012-2013 et 2015-2016, a réussi à maintenir l'équilibre budgétaire.

Outre les nombreux services administratifs offerts décrits précédemment, le modèle en réseau et l'action de l'équipe réseau de l'Université du Québec ont des effets tangibles sur les deux axes fondamentaux de missions des universités, en matière d'encadrement et de réussite étudiante, ainsi qu'en recherche. Ceux-ci sont exposés dans les sections suivantes.

2. Formation, encadrement et réussite

Depuis sa fondation, le réseau de l'Université du Québec assume pleinement la vocation d'accessibilité géographique, sociale et économique que le Législateur lui a confiée. Les 10 établissements du réseau accueillaient près de 100 000 étudiantes et étudiants à temps complet et à temps partiel pendant l'année 2021-2022[6]. Par rapport aux autres institutions universitaires québécoises et canadiennes, les étudiantes et étudiants qui fréquentent les établissements de l'Université du Québec sont proportionnellement plus nombreux à :

- étudier à temps partiel;
- être en emploi;
- être de première génération universitaire;
- être des adultes en situation de conciliation études-travail-famille;
- avoir un parcours scolaire non conventionnel et non linéaire.

Tout en maintenant les meilleurs critères d'excellence, les établissements de l'Université du Québec ont su adapter leurs mesures d'encadrement afin de soutenir ces étudiantes et étudiants vers la réussite. Grâce au réseau de l'Université du Québec, des milliers de Québécoises et de Québécois ont pu accéder à l'enseignement universitaire. En date du 27 septembre 2022, soit après cinq décennies d'activité, le réseau de l'Université du Québec a ainsi octroyé 803 896[7] diplômes universitaires à travers le Québec.

L'équipe réseau de l'Université du Québec contribue au maintien d'un environnement favorable à la réussite des étudiantes et étudiants et à l'accès à un diplôme. À cet effet, elle appuie notamment les établissements dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de soutien à l'apprentissage et à la réussite étudiante. L'équipe réseau anime et soutient aussi plusieurs grands chantiers transversaux, susceptibles d'apporter des changements importants dans la vie des universités. Pensons en particulier aux initiatives concernant la réconciliation avec les Premiers Peuples, la réussite aux cycles supérieurs ainsi qu'à celles visant à renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion dans les institutions.

2.1 Documenter et comprendre

L'équipe réseau de l'Université du Québec fournit des services de recherche institutionnelle aux établissements du réseau afin qu'ils soient bien outillés pour optimiser leurs ressources ou prendre des décisions stratégiques basées sur des analyses solides. Ces services spécialisés sont offerts par le biais de diverses directions et alimentent la production d'indicateurs, de notes et d'avis sur les étudiantes et étudiants, le financement, la recherche et le personnel des établissements.

Les travaux menés par la Direction du recensement et des déclarations (DRD) et la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) permettent aux établissements du réseau de bénéficier

[6] Plus exactement, 96 573 étudiantes et étudiants étaient inscrits (source : données de la DRI présentées en AG du 15 juin 2022).
[7] Source : Assemblée des gouverneurs

d'informations rigoureuses et pertinentes. Ces directions se partagent entre autres l'analyse des déclarations GDEU, SIFU, SIRU, ACPAU des établissements. Il s'agit d'un exemple probant où les économies d'échelle se conjuguent avec une plus grande capacité d'action. La mise en commun des expertises de haut niveau permet d'avoir une vue d'ensemble sur les grandes tendances qui marquent le développement des établissements du réseau, et aussi des universités québécoises, canadiennes et états-uniennes. Ce poste d'observation privilégié apporte une dimension supplémentaire à l'analyse.

Plus spécifiquement, la DRD réalise diverses analyses financières et stratégiques dont plusieurs portent sur l'évolution constante des règles de financement des universités. Ces analyses impliquent notamment l'élaboration de scénarios de financement et l'évaluation des effets de ces derniers ou de l'application de toute nouvelle règle financière sur les revenus des établissements. L'équipe développe également des tableaux de bord et des outils sophistiqués de planification favorisant la prise de décisions opérationnelles et stratégiques des registraires, directeurs de finances, vice-recteurs et autres intervenants du réseau.

De son côté, la DRI met en valeur diverses sources d'informations et de données pour comprendre, analyser et positionner les établissements du réseau sur l'échiquier québécois, canadien et nord-américain. Son équipe mène des analyses de haut niveau afin de soutenir les établissements dans leurs décisions importantes. Au cours des dernières années, l'équipe a développé des outils valorisant les données massives accumulées au fil des ans, pour mieux en extraire les connaissances. Pensons aux tableaux de bord présentant des portraits détaillés pour chacun des établissements. Cet outil unique permet de situer l'institution dans son environnement plus large et de saisir l'évolution de ses activités dans tous les domaines, apportant ainsi une perspective comparative et longitudinale. Ces tableaux sont particulièrement utiles lors des démarches de planification stratégique menées par les universités, auxquelles la DRI offre un service d'accompagnent personnalisé depuis 2017, selon les demandes.

Ces outils et expertises répondent à divers besoins de la communauté universitaire et d'utilisateurs, dont des groupes de travail du réseau de l'Université du Québec et du personnel des établissements.

De même, ce travail spécialisé, souvent pionnier, a rendu possible le développement de partenariats avec des organismes externes au réseau tels que : l'ACPAU, le ministère de l'Enseignement supérieur, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission de la culture et de l'éducation ainsi que des universités.

Enquête sur les conditions de participation et la satisfaction étudiantes

Le réseau de l'Université du Québec participe à diverses enquêtes de portée pancanadienne ou nord-américaine, en plus de réaliser ses propres enquêtes. Les données de toutes ces enquêtes sont analysées et des portraits descriptifs et comparatifs sont préparés pour chacun des établissements. La participation périodique à ces enquêtes, financée par le FODAR, permet d'obtenir des données longitudinales et de suivre l'évolution dans le temps des données sur la satisfaction des étudiantes et étudiants et les conditions de leur participation aux études. Ces enquêtes permettent aux établissements du réseau d'avoir une meilleure connaissance de leur réalité institutionnelle, mais aussi de se comparer à des universités ayant un profil et un contexte similaires, qui œuvrent ailleurs au Québec, au Canada ou en Amérique du Nord. Cette information

stratégique leur permet de prendre des décisions éclairées pour consolider et améliorer leurs actions.
Ainsi, à l'hiver 2019, les établissements de l'Université du Québec ont participé à l'enquête *Canadian Graduate and Professional Student Survey* (CGPSS) réalisée auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat. Portant sur la qualité de l'enseignement, l'encadrement et la participation des étudiant·es à la recherche et à la diffusion, cette enquête rejoint une cinquantaine d'universités québécoises et canadiennes. De plus, les données de 2019 ont contribué, notamment, à alimenter des réflexions et soutenir des travaux relatifs à la Grande initiative réseau sur la réussite. La collecte 2022 s'étant terminée récemment, les données les plus à jour seront rendues disponibles dès l'automne. Des tableaux de bord analysant les résultats de cette enquête seront produits au cours de la prochaine année, ce qui permettra de suivre les progrès réalisés depuis la première participation à l'hiver 2010.

À l'hiver 2020, les établissements de l'Université du Québec ont également participé au *National Survey of Student Engagement* (NSSE), une enquête menée auprès d'étudiantes et d'étudiants au baccalauréat dans plus de 700 universités américaines, canadiennes et québécoises. Les résultats de cette enquête sont utilisés, entre autres, dans le cadre des analyses servant à comprendre les populations étudiantes des établissements de l'Université du Québec. La prochaine collecte de données se déroulera à l'hiver 2023.

Par ailleurs, à titre de membres du *Consortium for Student Retention Data Exchange* (CSRDE), les établissements de l'Université du Québec ont pris part, encore cette année, à l'enquête sur la persévérance aux études de baccalauréat à temps complet menée à l'échelle de l'Amérique du Nord. En complément, ils ont également participé au sondage *STEM (Science, Technology, Engineering and Mathematics Survey)* du CSRDE. Cette mise en commun des données de plus de 300 établissements permet de situer les universités québécoises dans le contexte nord-américain, aidant ainsi à établir des cibles réalistes en matière de persévérance.

L'Université du Québec produit aussi ses propres enquêtes, dont celle ayant pour titre : Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études (ICOPE). Cette enquête a été lancée de façon pionnière dans les années 1990. Ces données de première main, recueillies aux cinq ans, couvrent différentes caractéristiques étudiantes sur le plan académique et sociodémographique, sur leurs conditions de vie, leur état de préparation, leurs motivations face aux études, leurs liens avec le marché du travail, etc. Les analyses permettent de tracer le profil de la population étudiante à son entrée à l'université, de suivre son évolution et ses besoins au fil des ans et de soutenir sa réussite par une collecte récurrente d'informations.

Malgré la croissance constante du taux de diplomation postsecondaire, les établissements de l'Université du Québec comptent toujours une part importante d'étudiantes et d'étudiants de première génération universitaire : ils représentaient 52 % de leur population étudiante au baccalauréat en 2020, comparativement à 64 % en 2008. Cette proportion est beaucoup plus importante que dans les autres universités québécoises[8].

La plus récente enquête ICOPE menée en 2016 montre l'importance de la proximité géographique pour l'accessibilité aux études universitaires : près de 25 % des étudiant·es ont choisi leur établissement en raison de sa proximité. Elle pointe aussi des défis exigeant

[8] Selon l'enquête NSSE 2020, cette population est de 36 % en moyenne pour les autres établissements québécois, et de 39 % pour les universités canadiennes sans faculté de médecine (hors Québec).

possiblement de nouveaux services pour mener ces étudiant·es à la réussite, sachant que 36 % d'entre eux jugent leur situation financière précaire et que 10 % se sentent limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle.

Une telle connaissance permet aux établissements du réseau de l'Université du Québec de cerner les besoins de leurs populations étudiantes et par la suite de mieux cibler leurs actions pour favoriser tant l'accessibilité et la persévérance que la réussite des Québécois et des Québécoises.

Trois notes techniques ont été produites au cours de la dernière année afin de compléter les mises à jour s'appuyant sur les données de l'enquête ICOPE 2016. Les principaux indicateurs relatifs aux étudiantes et étudiants en emploi, avec des responsabilités parentales et avec des limitations aux apprentissages ont été ainsi actualisés. De plus, la préparation de la prochaine enquête ICOPE a occupé une bonne partie de l'année.

À venir – *Lancement de la prochaine enquête ICOPE à l'automne 2022.*

Suivi des diplômés en emploi et sur les territoires

La connaissance de la situation des étudiant·es après l'obtention de leur diplôme s'avère aussi stratégique pour comprendre les besoins de formation et la mobilité des travailleurs qualifiés. L'an dernier, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a diffusé les données fines de son enquête *La Relance à l'université*, édition 2019, qui offre des informations sur les emplois occupés par les personnes dans les deux années suivant la fin de leurs études.

La Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec a mené des analyses sur les données des établissements du réseau, en collaboration avec le MES. Les résultats montrent le rôle influent des universités dans les trajectoires de migration et d'ancrage territorial : pour la plupart des établissements du réseau de l'Université du Québec en région, la majorité des diplômés de 2017 de baccalauréat ou de maîtrise et occupant en 2019 un emploi, sont demeurés dans leur région d'origine. À titre d'exemple, 89 % des diplômés de 2017 de baccalauréat ou de maîtrise de l'UQAT ayant fait leurs études secondaires en Abitibi-Témiscamingue, et qui occupent en 2019 un emploi salarié lié à leur formation universitaire, sont demeurés dans cette région. Ces données montrent le rôle fondamental d'ancrage que jouent les universités dans les territoires auprès de ces travailleurs qualifiés qui sont requis dans une diversité de domaines, et ce dans toutes les régions du Québec. Le MES a procédé en début d'année à une nouvelle enquête La Relance auprès des personnes diplômées de baccalauréat et de maîtrise. De nouvelles analyses seront effectuées sur le sujet par la DRI de l'UQ lorsque les données de l'édition 2021 seront disponibles.

2.2 Outiller et offrir des services adaptés

L'équipe réseau s'active également à développer des outils et des services pour appuyer les développements et la collaboration des établissements en matière de programmes d'études, ainsi que pour offrir un environnement plus inclusif, favorisant l'accessibilité et la réussite à l'enseignement supérieur.

Conseil au développement de nouveaux programmes d'études

Dans un contexte très dynamique où les besoins de formation évoluent, l'offre de programmes doit constamment être ajustée et bonifiée. Pour soutenir ce travail exigeant pour les équipes professorales et les établissements, l'équipe réseau offre une expertise précieuse en développement de nouveaux programmes mise à la disposition des établissements, et qui a été acquise au fil de l'accompagnement de nombreux projets.

En matière de développement de la programmation, l'équipe réseau fournit aux décanats des études et aux équipes professorales un travail d'analyse et de conseil visant l'amélioration de la qualité des projets de programmes soumis aux instances internes et externes à l'Université du Québec. L'animation d'une communauté de pratique des professionnel·les en développement de programmes permet l'organisation d'activités de formation sur mesure et la tenue de réunions pour discuter de problématiques partagées par plusieurs.

Pour l'année 2021-2022, 23 projets de programmes de grade ont été analysés en collaboration avec les établissements, soit le double de l'année précédente. Cette collaboration de l'équipe réseau contribue à la bonification des dossiers en vue de leur présentation aux instances d'évaluation externes. De plus, une dizaine de réaménagements de programmes et de projets de programmes constitutifs de grade ont fait l'objet d'un travail collaboratif visant à soutenir la prise de décision lorsque différentes hypothèses de développement peuvent être envisagées.

Un accompagnement est aussi offert aux professionnel·les nouvellement embauchés dans les établissements du réseau, en plus de l'actualisation et de l'enrichissement de documents d'information et d'outils développés par l'équipe réseau pour guider l'élaboration des projets de programmes. Les documents et les outils sont disponibles sur un extranet qui procure en tout temps un appui à plus de 50 professionnel·les concernés dans les 10 établissements du réseau. Les effets de cet accompagnement sont tangibles sur la qualité et l'opportunité des dossiers soumis.

Enfin, l'équipe réseau participe aux travaux d'un groupe de travail constitué de représentants des universités, du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP), qui réfléchit à la révision des mécanismes et procédures ayant cours pour rendre plus efficace le processus conduisant à l'autorisation de la création ou de la modification d'un programme.

Appui aux processus d'agrément des programmes

Au cours de la dernière année, la Direction des études et de la recherche, avec l'appui d'un groupe de travail formé de représentants et représentantes des établissements du réseau, a entrepris un travail de cartographie des processus d'agrément des programmes à l'Université du Québec.

Dans une première étape, quatre secteurs ont été ciblés : le travail social, la psychologie, le génie et les sciences infirmières (IPS). Pour chaque secteur, une collecte d'informations dans chaque établissement a été réalisée (pilotée par les équipes ou personnes désignées dans les établissements) pour fins d'analyse et de mise en commun des pratiques.

L'objectif de ce travail est, d'une part, de fournir aux décanats des études un « outil d'aide à la décision » pour mieux définir ou clarifier leur rôle dans le bon déroulement des processus d'agrément ou d'examen de leurs programmes, selon les domaines, et pour mieux situer les zones où ils peuvent intervenir et celles où il s'avère nécessaire de développer des modes de soutien. D'autre part, l'exercice permettra de dégager des pistes de solution communes quant aux modes de soutien pouvant être développés au sein du réseau de l'UQ.

Appui à l'évaluation de programmes

L'équipe réseau poursuit son travail d'appui des établissements en matière d'évaluation de programmes :

- développement d'outils essentiels au travail des professionnelles et professionnels des décanats, des départements ainsi que des comités d'évaluation;
- accompagnement des équipes en place dans le travail d'évaluation;
- formation du nouveau personnel en évaluation de programme;
- organisation de formations sur mesure;
- animation d'une communauté de pratique;
- pilotage des évaluations des programmes conjoints dans le réseau de l'Université du Québec.

De 2010 à 2022, l'équipe réseau a accompagné l'évaluation d'une douzaine de programmes conjoints, soit :

Programmes conjoints évalués	Établissements	Période
Maîtrise en génie logiciel	UQAM-ÉTS	2019 -
Doctorat en sciences de la terre et de l'atmosphère	UQAM-UQAC	2019 -
Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers	UQAM-UQO-UQAT	2018-2021
Doctorat en biologie	UQAM-INRS (avec offre en extension à l'UQAC et l'UQAR)	2017-2022
Maîtrise en lettres	UQTR-UQAC-UQAR	2016-2019
Doctorat en lettres	UQTR-UQAC-UQAR	2016-2019
Maîtrise en études urbaines	UQAM-INRS	2014-2017
Doctorat en études urbaines	UQAM-INRS	2014-2017
Doctorat en philosophie	UQAM-UQTR	2013-2016
Maîtrise en sciences infirmières	UQTR-UQAC- UQAR-UQO-UQAT	2013-2016
Doctorat en développement régional	UQAR-UQAC	2012-2018
Maîtrise en gestion de projet	UQTR-UQAC- UQAR-UQO-UQAT	2009-2013

Source : Direction des études et de la recherche - UQ

Encore cette année, une aide concrète a été fournie pour des dossiers d'évaluation sous la responsabilité des établissements du réseau, notamment en soutenant la réalisation d'enquêtes et le traitement des résultats par questionnaire.

En réponse à un mandat du Conseil des études de l'Université du Québec, la Direction des études et de la recherche de l'équipe réseau a coordonné, au cours de la dernière année, les travaux d'un groupe de travail chargé « d'émettre des recommandations et de développer des outils permettant d'alléger les travaux des comités d'autoévaluation et de raccourcir le temps complet d'évaluation ». Dans un premier temps, le groupe de travail, composé de professionnelles et professionnels des établissements du réseau, a élaboré un gabarit de rapport à l'intention des comités d'autoévaluation formés dans le cadre des évaluations périodiques dans l'ensemble des établissements du réseau. Par la suite, le groupe de travail a développé de nouveaux modèles de questionnaires, s'adressant aux différents acteurs consultés lors de l'évaluation périodique de programme, c'est-à-dire : populations étudiantes, les diplômées et diplômés, les équipes professorales ainsi que les représentantes et représentants socioéconomiques. Ces questionnaires ont été intégrés à la plate-forme de questionnaires électroniques de l'Université du Québec et adaptés aux couleurs de chaque établissement.

Ces premières versions des différents outils sont présentement mises à l'essai et pourront être améliorées à court terme.

Par ailleurs, l'équipe réseau a poursuivi le travail d'entretien et de développement de la Trousse de tableaux statistiques d'évaluation, du Formulaire de bilan annuel ainsi que du portail de données complémentaires à celles que contient la Trousse, à l'intention des évaluatrices et évaluateurs de programmes.

L'extranet, sur lequel sont déposés les outils et la liste de discussion animée par l'équipe réseau, permet d'appuyer plus d'une quarantaine de professionnelles et professionnels des 10 établissements du réseau.

Enfin, l'équipe réseau participe aux travaux d'un groupe de travail constitué de représentants des universités et du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) dont le mandat est de revoir le mandat de la Commission de vérification de l'évaluation des programmes (CVEP), la politique du BCI en matière d'évaluation de programme, ainsi que le guide d'application de la politique.

Accompagnement et soutien des programmes conjoints

À la demande des établissements, l'équipe réseau appuie le développement et la gestion des programmes offerts en partenariat. Selon les besoins exprimés par les professionnelles et professionnels des décanats aux études ou des facultés des 10 établissements, la Direction des études et de la recherche accompagne la révision des programmes et des protocoles d'entente. L'intervention permet de formaliser des pratiques tout en respectant les particularités de chaque collaboration. Cette approche sur mesure contribue à préserver la qualité et l'originalité des alliances qui font le succès et la pérennité de la concertation. Au cours de l'année 2021-2022, la DER a soutenu la création de nouvelles ententes pour des projets collectifs en éducation - maîtrise qualifiante en enseignement secondaire, mutualisation des cours profil « mathématiques » et « sciences et technologie » - et la modification majeure des protocoles des programmes de 2e et 3e cycles offerts en partenariat dans les domaines des sciences de l'environnement, des lettres et des sciences infirmières. L'adoption de ces documents est prévue au cours de l'automne 2022. Ce travail d'actualisation permet la conception d'un canevas de protocole d'entente servant à accompagner les établissements dans le développement de partenariats entre eux.

Aujourd'hui, les établissements du réseau sont impliqués dans 75 % des programmes d'études offerts en partenariat au Québec. Le FODAR soutient financièrement 13 d'entre eux. Cet appui permet aux partenaires d'acquitter les frais d'administration et de coordination, ainsi que l'offre conjointe de cours et les activités conjointes d'animation scientifique. Ce soutien est apprécié par la communauté étudiante et le corps professoral qui disposent des ressources nécessaires à la mise en place d'un environnement propice à la mobilisation, à la concertation, à l'apprentissage et au partage des connaissances entre les milieux.

En plus du soutien financier offert par le FODAR, l'équipe réseau appuie les responsables et comités de programmes interinstitutionnels qui ont pour mandat d'assumer collectivement la gestion académique et administrative des programmes offerts en partenariat. En 2021-2022, la DER a accru son soutien auprès de la coordination réseau des programmes de maîtrise en sciences infirmières, incluant l'offre de formation aux candidates à la profession d'infirmière praticienne spécialisée.

Cette année a également permis d'achever l'accompagnement de la démarche de création de programme conjoint pour un projet de doctorat en sciences infirmières. Dans cette démarche, l'équipe réseau s'est assurée de l'avancement des travaux du plan de formation avec la participation d'un groupe de professeures issues de la relève au sein de quatre établissements. Le dépôt du dossier de programme auprès du Comité d'évaluation des projets de programmes (CEP) a été effectué au printemps 2022. Le développement de ces programmes de formation offerts en partenariat est soutenu par le FODAR et réalisé dans le cadre de la Grande initiative réseau en santé et services sociaux (GIR-SSS).

Au cours de l'année 2020-2021, le soutien de l'équipe réseau a contribué à favoriser l'adhésion des partenaires au nouveau protocole d'entente du programme de doctorat en sciences de l'environnement de l'UQAM offert en association avec l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR et l'UQAT. Le contenu de l'entente est maintenant prêt pour l'adoption par les instances. Les programmes de maîtrise et de doctorat en Lettres offerts conjointement par l'UQTR, l'UQAC et l'UQAR ont subi des modifications majeures grâce à l'intervention des trois directions des programmes. À cette occasion, les professionnel·les des décanats aux études des trois établissements, aidés par l'équipe réseau, ont fusionné et revu entièrement le contenu des protocoles d'entente de ces deux programmes. L'adoption de ces documents révisés est prévue au cours de l'automne 2022.

Cette année, le groupe *ABC des programmes conjoints* a intégré l'ensemble des professionnelles et professionnels des décanats aux études, des facultés et des services de soutien académique des 10 établissements pour mieux répondre aux attentes et aux enjeux qui préoccupent toutes les personnes impliquées dans le développement de projets collectifs au sein du réseau. À ce propos, lors de la rencontre annuelle, tenue en juin 2022, avec la collaboration des responsables du développement et de l'évaluation des programmes, l'équipe réseau a organisé un atelier interactif sur les meilleures pratiques de collaboration. En s'appuyant sur les problématiques et les réussites des établissements, les intervenantes et intervenants ont pu échanger et partager leurs expériences entre pairs et identifier des conditions favorables aux projets collaboratifs.

Encadré no 2

Les rencontres mensuelles et annuelles des professionnelles et professionnels des décanats des études du réseau

Grâce au soutien de la Direction des études et de la recherche, les professionnelles et professionnels du réseau de l'Université du Québec travaillant en développement et évaluation de programmes ainsi qu'à la gestion de programmes conjoints ont des rencontres régulières leur permettant d'échanger sur les difficultés rencontrées, de faciliter le partage de bonnes pratiques, d'accueillir les nouvelles et nouveaux collègues, etc.

Deux types de rencontres sont organisées par l'équipe réseau :

- Les « rencontres informelles mensuelles », ayant lieu chaque premier mercredi du mois, par vidéoconférence. Ces rencontres n'ont généralement pas d'ordre du jour prédéterminé. Elles permettent aux personnes présentes de discuter de sujets « d'actualité », de l'état d'avancement des dossiers, des défis rencontrés au cours des dernières semaines, etc.

- Les rencontres annuelles, ayant lieu en présentiel, en juin. Ces rencontres sont consacrées à des ateliers de travail avec les différentes directions de l'équipe réseau appelées à fournir des services aux professionnelles et professionnels en développement et en évaluation de programmes des établissements du réseau; à des consultations sur la mise à jour des outils mis à leur disposition, à des formations, etc.

Ces rencontres font du groupe des professionnelles et professionnels des décanats des études de l'UQ une communauté de pratique particulièrement dynamique et un atout important au travail de ses membres.

2.3 Renforcer les compétences et les capacités

Un troisième axe d'intervention de l'équipe réseau de l'Université du Québec couvre des actions visant à renforcer les compétences et les capacités de membres de la communauté universitaire. Pensons par exemple aux étudiants, aux professionnels de divers services (bibliothèques, décanats à la formation et à la recherche, services aux étudiants, registrariats, etc.), aux conseillers pédagogiques et aux nouveaux enseignants.

Les compétences informationnelles des étudiants

À l'ère du numérique et de la société du savoir, les compétences informationnelles représentent un enjeu de première importance pour les futurs diplômés et travailleurs. Or, des lacunes sont observées chez les étudiants universitaires, comme le montrent les résultats du portrait des compétences informationnelles des étudiants du réseau de l'Université du Québec.

Depuis plus de quinze ans, différentes initiatives, outils et ressources sont développés par le groupe de travail sur la *Promotion du développement des compétences informationnelles* (GT-PDCI), afin de soutenir le développement des compétences informationnelles (CI) des étudiants.

Entre autres réalisations récentes, mentionnons la collaboration avec l'Acfas pour offrir des formations sur la communication scientifique et la communication orale, en amont du congrès annuel de l'Acfas, ainsi que des services-conseils pour soutenir les affichistes et les présentateurs durant le congrès. Également, le développement d'une l'infographie « Se prémunir contre la désinformation : Pistes pour développer les compétences informationnelles des étudiant·es » conçue pour outiller les bibliothécaires sur les thématiques liées aux fausses nouvelles et à la désinformation dans le cadre de leurs formations documentaires.

Notons aussi l'analyse comparative du référentiel de compétences informationnelles de *l'Association of College and Research Librairies (ACRL)* avec le cadre de référence de la compétence numérique du MES dont les résultats font valoir de nombreux points de convergence qui seront approfondis dans de futurs travaux.

Les outils de gestion bibliographique

L'utilisation des logiciels de gestion bibliographique apparaît incontournable dans le milieu universitaire, particulièrement aux cycles supérieurs. Le recours à ces logiciels contribue aux bonnes pratiques en matière d'utilisation éthique de l'information, facilitant à la fois la citation des références dans les divers documents et la gestion de la documentation consultée.

Au sein du réseau, deux logiciels sont utilisés : *EndNote* et *Zotero*. Afin de développer des ressources d'aide à l'utilisation de ces outils, deux groupes de travail relevant du comité des bibliothèques et soutenus par l'équipe réseau ont été mis en place au cours des dernières années. La plateforme *Carrefour gestion bibliographique* intègre de l'information sur ces logiciels.

Les compétences entrepreneuriales des étudiant·es

Les étudiant·es expriment de plus en plus un besoin de se rapprocher des réalités de leurs futurs milieux de travail et de faire découvrir leurs talents. Les universités gagnent quant à elles à être présentes sur le terrain, pour être encore plus pertinentes, agiles et actives dans leurs réponses aux changements complexes, nouveaux et imprévisibles qui surviennent et impactent de plus en plus nos sociétés. Enfin, le milieu des affaires et de l'entrepreneuriat gagne à collaborer avec les universités et à intégrer des étudiant·es hautement formés pour innover en affaires. L'événement annuel *Savoir Affaires* (SA) répond à tous ces besoins de façon audacieuse depuis 2011.

Ce concept unique, primé à plusieurs reprises[9], vise à créer une synergie entre les personnes du milieu des affaires et de l'entrepreneuriat de la région d'accueil et une cinquantaine d'étudiants universitaires de cycles supérieurs et postdoctorants afin de générer de nouvelles occasions d'affaires et, ultimement, des retombées socioéconomiques et culturelles dans la région hôte. Dans le cadre d'une compétition s'échelonnant sur une semaine, les participant·es sont appelés à s'attaquer à des thématiques socioéconomiques importantes pour les régions d'accueil et à proposer des projets d'affaires novateurs et porteurs. Savoir Affaires, piloté par l'équipe réseau, s'appuie ainsi sur la créativité et les compétences d'étudiants des cycles supérieurs et de

[9] En 2014, Prix d'excellence de l'administration publique du Québec | Éducation (Institut d'administration publique de Québec) et Prix de la qualité et de la productivité | Mention honorable - catégorie générale (Association canadienne du personnel administratif universitaire); en 2015, Prix IAPC/Deloitte de leadership dans le secteur public | Mention honorable (Institut d'administration publique du Canada); en 2019, Médaille du 50e anniversaire de la Fondation du Réseau UQ | Contribution exceptionnelle de Lorraine Frappier, présidente de Frappier Tandem +, co-conceptrice du concept Savoir Affaires, en collaboration avec l'Université du Québec.

postdoctorants provenant des 10 établissements de l'Université du Québec pour soutenir l'innovation et le développement des régions.

Depuis 2011, huit éditions de Savoir Affaires se sont déroulées dans 10 régions du Québec, en partenariat avec six établissements hôtes du réseau, mobilisant plus de 1 700 participant·es et collaborateurs qui ont imaginé et proposé au total 258 projets d'affaires, dont une quarantaine ont été mis en œuvre jusqu'ici (16,7 %) par 69 promoteurs (dont 23 étudiant·es, soit le tier). Du nombre des projets proposés depuis 2017, année où un processus de suivi des projets a été mis sur pied par l'entremise de l'octroi de licences, une vingtaine ont obtenu une licence. Ce dynamisme montre tout le potentiel détenu par des étudiant·es qui, dans un avenir proche, pourront contribuer au Québec de demain.

La dernière édition de Savoir Affaires sous le thème *Allons vers l'avenir - Nikan ijaten* s'est tenue à l'UQAT en octobre 2019, juste avant la pandémie, couvrant les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Bien que les activités régionales de la phase de suivi post-Savoir Affaires (visant à promouvoir les projets et à stimuler la prise de licence par des promoteurs) ont été ralenties par la pandémie, elles ont quand même conduit à l'octroi de quatre licences à cinq étudiant·es du réseau. Cette 8e édition s'est caractérisée notamment par la prise en compte des réalités et des enjeux des Premiers Peuples propres aux deux régions d'accueil, avec comme objectif d'organiser, d'ici quelques années, un Savoir Affaires 100 % autochtone.

***À venir** - L'édition Savoir Affaires qui devait initialement avoir lieu en mai 2020, dans la région d'accueil du Bas-St-Laurent et en partenariat avec l'UQAR, a été reportée deux fois en raison de la pandémie. Son organisation, qui a été initiée à l'automne 2019, est présentement sur pause, sa livraison étant maintenant prévue pour mai 2024. D'ici là, l'équipe réseau travaille à la tenue d'une 9e édition prévue pour 2023, en partenariat cette fois avec l'UQO, dans les régions d'accueil de l'Outaouais et des Laurentides.*

Ces deux prochaines éditions présenteront certaines particularités par rapport à la formule originale. Pour la première fois, elles seront sectorielles dans les domaines de la forêt (2023) et du maritime québécois (2024) et elles seront provinciales (ouverture à l'ensemble des 18 universités au Québec et à l'ensemble des communautés québécoises d'affaires et entrepreneuriales de ces deux secteurs d'activité). Encore plus particulièrement, l'édition Savoir Affaires Maritime (2024) possèdera un volet international France-Québec (ouverture aux universités membres de l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime), tandis que l'édition Savoir Affaires Forêt (2023) envisage prendre en compte la vision et les préoccupations autochtones quant à la gestion et à l'avenir du secteur québécois de la forêt.

La pause imposée par la pandémie dans la mise en œuvre d'éditions de Savoir Affaires aura eu le bénéfice de permettre l'achèvement, par l'équipe réseau, des travaux d'évaluation générale de l'initiative Savoir Affaires (2019-2021). Ces travaux auront permis de mesurer les effets de l'initiative depuis sa création, de consolider son positionnement, d'évaluer son impact et

d'orienter ses prochains développements, dans une perspective d'innovation et avec l'objectif de pérenniser le financement de l'initiative. Une collecte de données a été faite auprès de 2 213 personnes (étudiants, gens d'affaires, intervenants socioéconomiques, promoteurs de projets, organisateurs, collaborateurs, etc.). Un rapport complet a été rédigé, incluant sept recommandations, à partir desquelles un plan d'action a été élaboré, définissant les priorités pour les trois prochaines années (2021-2024). Ce plan est actuellement en œuvre.

La compétence numérique

En octobre 2020, un comité composé des membres des 10 établissements du réseau de l'Université du Québec a été constitué afin de concevoir une ressource éducative libre de type « jeu sérieux » pour soutenir le développement de la compétence numérique de l'étudiant·e universitaire dans toutes ses dimensions. Ce projet est en phase avec le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Gouvernement du Québec, 2018) et se base plus précisément sur le Cadre de référence de la compétence numérique (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MEES], 2019). Après avoir reçu en 2021, un financement de 50 000 $ du Fonds de développement de l'enseignement à distance (FODED) du réseau de l'Université du Québec, le projet a obtenu une confirmation de financement du ministère de l'Enseignement supérieur de 228 000 $ en 2021-2022 et de 257 027 $ en 2022-2023. Les membres du comité de projet sont impliqués dans divers axes du projet, notamment dans l'identification et la réalisation du contenu à intégrer au jeu sérieux et des thématiques liées à la compétence numérique en contexte universitaire. Ils sont aussi investis dans la consultation auprès d'étudiants et étudiantes universitaires pour mieux connaitre leurs perceptions, besoins au regard de la compétence numérique ainsi que leurs réactions face au jeu sérieux. Les travaux de conception, supervisés par une équipe de coordination, sont réalisés par le studio Lucid Tales, une coopérative de jeux vidéo. Deux membres de cette coopérative, étudiant actuel et ancien étudiant aux programmes offerts en création de jeux vidéo à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, avaient d'ailleurs initialement été sollicités pour donner leur avis sur le projet. Le jeu sérieux sera diffusé auprès de tous les établissements universitaires francophones québécois au mois de mars 2023.

Les compétences pédagogiques

Les conseillers pédagogiques sont des acteurs importants du soutien pédagogique dans les universités. Il existe cependant peu de formations initiales ou continues pour exercer cette fonction. C'est pourquoi l'Université du Québec et les établissements du réseau ont mis sur pied une communauté de pratique vouée à la pédagogie universitaire : le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP).

Soutenu par l'équipe réseau, ce groupe rassemble 24 membres (conseillers pédagogiques, professeurs, responsables des services de pédagogie ou spécialistes en sciences de l'éducation) qui partagent leurs approches, conçoivent diverses ressources pédagogiques et documentent des pistes d'action pour permettre de relever les défis communs chez les équipes œuvrant dans le soutien pédagogique à l'enseignement.

Outil de diffusion important des connaissances et des initiatives, le site Web du soutien à la pédagogie universitaire diffuse les productions du GRIIP. Notons les articles de veille visant à améliorer le transfert des résultats de la recherche en pédagogie aux enseignants universitaires. Trois bulletins de lectures choisies sur la pédagogie universitaire sont publiés chaque année.

On retrouve également la publication du bulletin *Le Tableau*. Celui-ci facilite le partage d'expériences entre enseignants de niveau universitaire tout en présentant des enjeux qui les préoccupent. Trois publications sont parues en 2021-2022, elles ont traité des sujets suivants :

- Soutenir le sentiment d'efficacité personnelle des personnes enseignantes en enseignement supérieur en contexte d'imprévus
- L'analyse de l'actualité à caractère scientifique : une voie de développement des compétences informationnelles
- Le Modèle de cohérence pédagonumérique comme initiation à l'enseignement à distance à l'université

Les différentes publications diffusées sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) favorisent également la visibilité des enseignants et enseignantes universitaires et des personnes professionnelles qui y contribuent.

Afin de soutenir les compétences pédagogiques des nouveaux enseignant·es et leur permettre d'offrir une formation de hauts standards aux étudiants, six modules d'autoformation ont été développés par un groupe de travail du GRIIP, soutenu par l'équipe réseau, et financés par le FODAR. Lancés à l'automne 2017 et 2018, ils portent sur des thèmes jugés essentiels au développement des compétences pédagogiques des nouveaux enseignant·es universitaires : les concepts et les compétences de base en pédagogie; l'encadrement des étudiants (gestion de classe); l'évaluation des apprentissages; la scénarisation pédagogique et l'éducation inclusive; et le tout dernier paru en 2022 porte sur l'accompagnement des étudiants aux cycles supérieurs.

Ce dispositif d'autoformation en ligne et gratuit (https://enseigneraluniversite.com) propose des outils complémentaires aux activités de formation et d'accompagnement déjà en place dans les établissements. Un badge numérique et une attestation peuvent être émis après chacun des modules complétés. En 2018-2019, une communauté d'apprentissage en pédagogie de l'enseignement supérieur a été mise sur pied afin d'accompagner les enseignants universitaires du réseau dans la réalisation des modules d'autoformation. En 2021-2022, la seconde édition de cette communauté a offert, pour les six modules, un atelier dans tous les établissements du réseau de l'Université du Québec par le biais de la visioconférence. Lors de chaque atelier, d'une durée de deux heures, des activités pédagogiques complémentaires à celles présentes dans les modules sont réalisées afin d'enrichir l'apprentissage.

À venir *- De nouveaux modules d'autoformation sont actuellement en cours de conception : un sur la formation à distance et un autre sur les Réalités des Premiers Peuples au printemps 2023.*

Les compétences du personnel des services aux étudiants

Le personnel des services aux étudiants est souvent aux premières loges pour accueillir les personnes étudiantes et répondre à leurs besoins. La diversité croissante de ces besoins exige des habiletés nouvelles de la part du personnel, telles que la mise à jour continuelle de ses connaissances sur les approches les plus porteuses, par exemple en santé mentale. Afin de favoriser le partage de bonnes pratiques, le réseautage et le perfectionnement du personnel de ces équipes, le comité des services aux étudiants, appuyé par l'équipe réseau, et avec le soutien financier du FODAR, organise depuis 2012, de façon bisannuelle, un colloque destiné au personnel des services aux étudiants du réseau de l'Université du Québec. À la demande d'universités hors du réseau UQ, l'édition de juin 2022 a été ouverte à toutes les universités québécoises. Le colloque a réuni plus de 250 personnes des directions des services aux étudiants universitaires.

Par ailleurs, depuis 2016, en réponse aux besoins exprimés par les participant·es à ce colloque et à la demande du comité des services aux étudiants, l'équipe réseau anime le Portail des services aux étudiants, un site Web qui permet la diffusion d'informations actuelles et pertinentes dans les secteurs couverts par les services aux étudiants. Entre deux et quatre articles originaux sont publiés par l'équipe réseau chaque mois sur le Portail. On y recense 6 548 visites en 2021-2022. Une infolettre mensuelle, constituée des articles rédigés par l'équipe réseau, de ressources utiles, des événements d'intérêt à venir et de suggestions de lecture issues de l'actualité, est diffusée aux services des établissements. Cette infolettre compte actuellement 419 abonnés.

Pour alimenter le Portail, une veille informationnelle a été mise sur pied depuis 2014. Cette veille couvre l'ensemble des secteurs et des préoccupations des services aux étudiants des établissements. Elle permet à leurs équipes de demeurer à l'affût des tendances au regard des services aux étudiants. L'information répertoriée est accessible sur le Portail et colligée dans une bibliothèque virtuelle au bénéfice de l'ensemble des personnels des services aux étudiants du réseau.

Au printemps 2020, un groupe Facebook a été lancé afin d'entretenir un lien plus direct avec la communauté des acteurs des services aux étudiants du réseau de l'Université du Québec. Ce groupe Facebook privé est un lieu de partage de ressources et d'informations utiles pour ses membres. Ceux-ci peuvent partager de l'information générale et utile concernant : les services aux étudiants, des questionnements ou des préoccupations, des ressources utiles ou des événements à venir (cafés virtuels, colloques, webinaires, etc.). Le groupe compte actuellement 142 membres.

À venir *- Au courant de l'automne 2022, une publication issue d'une collaboration entre les services aux étudiants du réseau UQ, le CAPRES et la Fédération des cégeps sur le soutien de l'engagement étudiant verra le jour. On y retrouvera les présentations des panélistes ainsi que les contenus recueillis lors d'une activité à laquelle ont participé plus de 150 personnes en novembre 2021. La publication offrira aussi des références utiles ainsi qu'un outil de réflexion sur le soutien de l'engagement étudiant.*

Les agents de liaison des bourses

Les agents de liaison des bourses jouent un rôle important auprès des étudiant·es en les accompagnant dans leurs démarches auprès des organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux. Deux initiatives visent à augmenter leurs expertises et leur capacité d'action :

- Une liste de discussion a été constituée pour leur offrir une plateforme d'échanges en direct. Ces échanges sont ensuite synthétisés dans des fiches consignées dans un site extranet. Autrefois réservée aux agents de liaison des établissements du réseau de l'Université du Québec, cette liste est désormais accessible, depuis 2018, à ceux travaillant dans tous les établissements universitaires au Québec;
- Une rencontre annuelle est organisée avec l'ensemble des agents de liaison des bourses du réseau afin de favoriser l'échange d'information et la concertation des actions. Cette rencontre leur permet, selon le cas, de construire ensemble un argumentaire pour sensibiliser les chargés de programmes des organismes subventionnaires québécois et canadiens aux réalités des établissements du réseau et de proposer des solutions.

Les compétences des étudiant·es en recherche

Dans le cadre de la Grande initiative réseau en réussite aux cycles supérieurs, soutenue par le FODAR, des travaux s'effectuent pour la conception d'une offre de formation réseau visant le développement de compétences professionnelles en recherche chez les étudiantes et étudiants inscrits dans un programme de maîtrise ou de doctorat. Cette initiative concertée entre les établissements du réseau de l'Université du Québec répond aux besoins exprimés par les personnes étudiantes et par le corps professoral d'offrir davantage d'occasions de formation pratique pour le développement de compétences indispensables à l'exercice de la recherche, soutenant ainsi à la fois la réussite des études et la préparation à la vie professionnelle. N'étant pas rattachée à une pratique ou à une expertise disciplinaire précise, l'offre de formation réseau est complémentaire aux formations offertes dans les programmes de recherche aux cycles supérieurs. Les contenus de formation et l'approche pédagogique retenus visent à soutenir l'exercice de compétences professionnelles liées à la recherche, qui réfèrent à des habiletés transversales et transférables dans des milieux non académiques. En 2021-2022, deux cours étaient offerts, soit EDU-6460 Préparation d'une communication scientifique et EDU 6461 Gestion de mon projet de recherche.

Le travail d'élaboration de nouveaux cours s'est poursuivi au cours de l'année. Ainsi, les cours Conduite responsable en recherche, menant à terme à l'élaboration d'une demande de certification éthique, et Recherche en relation avec les milieux ont été développés. L'approche pédagogique pour le cours Recherche en relation avec les milieux considérera une participation à Savoir Affaires comme une activité pratique admissible et évaluable.

À venir *– Au cours de l'année 2022-2023, ces deux nouveaux cours seront offerts aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs et sera mis en marche le développement des cours sur le transfert des connaissances et sur l'entrepreneuriat.*

Formation sur les violences à caractère sexuel

En réponse à la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, l'équipe réseau a mis en place deux groupes de travail à l'automne 2018 afin de soutenir les établissements qui devaient se conformer dans un court délai aux obligations de cette loi. Ce travail en réseau a permis à tous les établissements d'offrir du matériel de formation de qualité tout en répondant de manière efficace aux exigences de la loi et de leur politique interne. Les modules de formation destinés au personnel et aux étudiant·es ont été mis en ligne en septembre 2019. Depuis, de nouvelles formations complémentaires s'ajoutent annuellement à la plateforme de formation au bénéfice de tout membre de la communauté universitaire. Le comité des responsables de la formation *Ensemble pour prévenir et combattre les vacs*, composé de différents intervenants du réseau, a succédé aux deux groupes de travail initialement mandatés dans ce contexte.

Sensibilisation et mobilisation pour des universités toujours plus inclusives

Les universités sont partie prenante de la société contemporaine. Comme institution, elles doivent évoluer pour être en adéquation avec les transformations sociétales. Dans cette perspective, l'équipe réseau anime et soutient aussi de grands chantiers transversaux, susceptibles d'apporter des changements importants dans leur milieu.

Plusieurs initiatives ont été lancées visant l'équité, la diversité et l'inclusion des communautés universitaires. De même, les défis entourant la réconciliation avec les Premiers Peuples exigent des réponses nouvelles et adaptées. Des **postes** affectés à ces enjeux ont donc été ajoutés au siège social. Divers projets et activités sont propulsées par ces nouvelles personnes-ressources possédant des expertises spécialisées et qui animent la vie des communautés de pratique sur ces questions.

Pour accompagner les changements dans leurs communautés, des **formations** portant sur les enjeux thématiques sont offertes à l'ensemble du réseau de l'Université du Québec, de façon virtuelle. Dans l'esprit de collaboration, ces formations sont développées et animées en partenariat avec des spécialistes du milieu, associés aux organismes subventionnaires (CRSNG) et des organisations de la société civile. La contribution de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec est à souligner. Plus de 400 personnes ont suivi l'un des ateliers offerts par la Commission : Réalités et droits des peuples autochtones, Recruter sans discriminer, Accommodement raisonnable en milieu de travail. De même, une soixantaine de membres du personnel professionnel œuvrant majoritairement en gestion des ressources humaines ont bénéficié de l'expertise du Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) pour améliorer l'intégration des personnes handicapées en milieu de travail.

Le groupe Interligne est un autre partenaire important du réseau de l'UQ. Ensemble, ils portent le ***projet*** *de renforcement des mesures d'ouverture et de soutien institutionnel pour lutter contre l'homophobie et la transphobie au sein du réseau de l'Université du Québec*. Financé par le MES, ce projet a permis de réaliser un inventaire des mesures existantes dans les établissements et de faire connaître celles inspirantes. Des vidéos de sensibilisation et une série de fiches pour accompagner les établissements seront lancés cet automne.

Encadré no 3

Activités de formation du réseau en EDI propulsées par la conseillère en EDI du siège social

Activités de formation	Objectifs	Participation réseau (en nombre de personnes)
Symposium annuel des chef·fes UQ – Racisme en milieu universitaire	Sensibiliser les hautes directions et susciter l'engagement institutionnel	16
EDI en recherche : les attentes des organismes subventionnaires (6 séances)	Préciser les attentes des organismes subventionnaires auprès du corps professoral et donner des pistes concrètes.	264
EDI en recherche : les développements stratégiques à venir	Présentation de la vision prospective des principaux chantiers en cours au sein des organismes subventionnaires en lien avec l'EDI et précisions sur les exigences à venir dans les programmes.	
Communication inclusive : pourquoi et comment ?	Sensibiliser les milieux universitaires quant aux avantages d'une communication inclusive et contribuer à l'appropriation des principes de la rédaction inclusive	243
Racisme : jeter les bases pour aborder le racisme (3 séances)	Élargir la réflexion/discussion amorcée lors du symposium et susciter l'engagement institutionnel	156
Accommodement raisonnable en milieu de travail	Préciser le cadre légal (Charte québécoise et 14 motifs de discrimination) en ce qui concerne l'obligation d'accommodement pour les employeurs	59
Accommodement raisonnable dans la prestation de service	Préciser le cadre légal (Charte québécoise et 14 motifs de discrimination) en ce qui concerne l'obligation d'accommodement pour les prestataires de services	31
EDI et services aux étudiants	Offrir une mise en contexte générale des enjeux EDI en milieu universitaire et susciter l'engagement concret des équipes des SAE	23

L'organisation **d'événements** est un autre moyen privilégié pour engager les membres des communautés universitaires. L'équipe réseau a ainsi œuvré au Forum national sur la réconciliation pendant plus de deux ans (voir encadré no 4). De même, le symposium sur le racisme en milieu universitaire, organisé à la demande des cheffes et cheffes d'établissement du réseau, a permis de sensibiliser plus de 150 personnes à cet enjeu important.

Des **outils** sont développés. Pensons au guide s'adressant aux équipes des services à la communauté étudiante du réseau de l'Université du Québec : *Pistes pour accueillir et accompagner la population étudiante des Premiers Peuples à l'université*. Une formation de sensibilisation sur les réalités autochtones a été offerte en ligne à la communauté universitaire du réseau à l'automne 2021. De même, un aspect stratégique pour soutenir le changement en

faveur de l'EDI concerne la communication inclusive. À cet effet, la communauté de pratique, animée par la conseillère en EDI de l'UQ, a rédigé le Guide de communication inclusive. Pour favoriser l'appropriation des règles associées à ce Guide, des formations ont été offertes aux membres du personnel du siège social, ainsi qu'une fiche explicative. Les outils en ligne sont offerts à toute la communauté.

Encadré no 4

Forum national sur la réconcialiation 2021 : une démarche de mobilisation et de construction

Depuis 2015, des universités canadiennes, soutenues par Universités Canada, organisent annuellement un forum réunissant des « dirigeants d'universités, de collèges et de collectivités autochtones pour voir à ce que des changements significatifs et durables soient apportés dans le milieu de l'enseignement supérieur pour faire progresser la réconciliation » (Universités Canada, 2017).

Le 6e Forum national sur la réconciliation « S'engager dans les pas des étudiants des Premiers Peuples » a été un événement phare dans le réseau de l'Université du Québec et cela dès le début de son organisation, au printemps 2019.

Sous le leadership de l'Université du Québec et de l'Université Laval, l'événement a été coconstruit avec les responsables d'organisations autochtones en éducation. La chargée de projets autochtones de l'UQ a coordonné et animé les rencontres d'échanges. Grâce à un financement du MES, l'équipe de l'Université du Québec a pu développer une démarche et des outils pour mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire en amont de l'événement.

Plus de 400 personnes des milieux de l'éducation autochtone et de l'enseignement supérieur ont participé aux différentes activités de mobilisation organisées avant et pendant le Forum, les 21, 22 et 23 septembre 2021.

Les outils sont disponibles pour le grand public, dont des capsules où témoignent des personnes issues des 11 Nations autochtones au Québec sur les défis rencontrés pendant leur parcours d'études. De même, les cinq webinaires de sensibilisation organisés autour des enjeux touchant les populations étudiantes autochtones sont accessibles.

Lors du Forum, 38 engagements ont été adoptés, en majorité par des universités québécoises, visant à lever les barrières systémiques présentes dans l'environnement postsecondaire. Le rapport d'évènement du Forum national sur la réconciliation 2021 détaille l'ensemble du travail de mobilisation réalisé pour cet événement.

2.4 Connecter et stimuler les synergies

Un quatrième axe d'intervention dans lequel s'investit l'équipe réseau de l'Université du Québec concerne le travail mené avec les intervenants des établissements pour augmenter les synergies et les collaborations structurantes. Pour mener à bien ce travail exigeant et crucial, l'équipe réseau a su développer un savoir-faire et une boîte à outils au fil des décennies.

Les groupes de travail

Les groupes de travail ou de réflexion sont des regroupements *ad hoc* d'intervenants des établissements autour d'un thème d'actualité. Ils permettent aux établissements de travailler conjointement autour d'un même enjeu dans le but d'en faire l'analyse, de le documenter et de définir des pistes de solution potentielles à court, moyen et long terme. La durée de vie des groupes de travail varie en fonction de la problématique à résoudre. Pour certains groupes, les déplacements qu'ils requièrent bénéficient d'un soutien financier du FODAR.

L'équipe réseau soutient et anime ainsi, chaque année, différents groupes œuvrant sur des questions ayant trait aux étudiants, à l'enseignement et à la recherche :

- GRAC – Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis et des compétences
- GRIIP – Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique
- Groupe de travail pour la promotion du développement des compétences informationnelles
- Groupe de travail sur le libre accès
- Groupe de travail sur les éditeurs prédateurs
- Groupe de travail sur les données bibliométriques
- Groupe de travail sur l'allégement des travaux des comités d'autoévaluation
- Groupe de travail sur l'évaluation des relevés de notes et des diplômes internationaux
- Comité directeur IFR (Inventaire du financement de la recherche)
- Comité de projet pour la conception d'un jeu sérieux sur la compétence numérique étudiante
- Groupe de travail sur l'agrément des programmes
- Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA)
- Communauté pour la réussite étudiante au réseau de l'UQ (CRÉRUQ) - voir encadré no 5

Encadré no 5

Communauté pour la réussite étudiante au réseau de l'UQ (CRÉRUQ)

Ce moyen s'avère aussi vital pour répondre rapidement à certains enjeux émergents. Par exemple, à l'automne 2021, l'équipe réseau a mis en place un nouveau groupe intitulé la Communauté pour la réussite étudiante au réseau de l'UQ (CRÉRUQ). Cette communauté répond à un besoin exprimé pas les établissements de se concerter et de collaborer dans le cadre de leur mise en œuvre du Plan d'action ministériel sur la réussite en enseignement supérieur (PARES). La CRÉRUQ regroupe les personnes ou sous-équipes des établissements qui ont la responsabilité de coordonner la mise en œuvre institutionnelle du PARES. Elle s'est donné quatre grands objectifs :

1) Faciliter la liaison avec le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) afin de permettre à tous les membres d'avoir accès à une information à jour sur l'évolution des attentes relatives au PARES, notamment en lien avec les exigences de reddition de comptes, mais aussi pour suivre l'avancement des mesures portées par le MES.

2) Permettre l'échange et le partage de pratiques entre les établissements du réseau de l'UQ au regard de leur mise en œuvre du PARES.

3) Susciter la collaboration interétablissements et le partage de ressources réseau pour le développement d'initiatives de soutien à la réussite étudiante.

4) Recevoir un appui dans le développement de l'expertise nécessaire à l'évaluation des mesures de soutien à la réussite.

Pour faire vivre ces objectifs, l'équipe réseau a constitué une cellule d'appui à la réussite pour cette communauté. En combinant le financement versé au siège social de l'UQ par le MES dans la cadre de la règle budgétaire du PARES (2.1.25) avec un investissements réseau via le FODAR, il a été possible d'embaucher deux ressources professionnelles qui viendront appuyer cette communauté pour les deux prochaines années. La première ressource professionnelle agit en soutien à la concertation et au développement d'initiatives en collaboration, notamment au regard de la réussite aux cycles supérieurs, qui demeure une priorité d'action réseau. La seconde ressource se consacre à appuyer les établissements dans l'évaluation de leurs mesures de soutien à la réussite et dans le codéveloppement d'une expertise à cet égard.

La CRÉRUQ s'est réunie à cinq reprises entre l'automne 2021 et le printemps 2022. Les rencontres se poursuivront avec un rythme bien soutenu pour l'année 2022-2023.

Les communautés de pratique

Dans plusieurs établissements du réseau, il n'est pas rare que diverses responsabilités soient assumées par une seule personne, étant donné que les ressources sont limitées. Dans ce contexte particulier, les communautés de pratique qui rassemblent ces personnes constituent un instrument privilégié, adopté par l'équipe réseau pour :

- Lutter contre le sentiment d'isolement en offrant une possibilité de réseautage, d'échange et d'entraide;
- Favoriser le renforcement des compétences et le transfert d'expertises;
- Développer des formations, favoriser le mentorat, structurer le soutien;
- Partager du matériel, trouver des biens et services pour des achats en commun, favoriser des économies d'échelle;
- Réfléchir à des enjeux les concernant et proposer des solutions;
- Développer des outils et du matériel pouvant être utilisés dans les établissements.

Fondées autour d'un enjeu ou d'une préoccupation commune aux intervenants concernés du réseau, ces communautés peuvent regrouper des employés de niveau professionnel, des cadres, des professeurs, des directeurs de programmes, des doyens et autres personnels. Souvent actives à distance grâce aux technologies numériques, elles nécessitent parfois un travail en présentiel ce qui est possible grâce à un financement du FODAR.

Par exemple, le récent Groupe EDI du réseau de l'Université du Québec se veut un lieu d'apprentissage professionnel qui encourage la mise en commun des ressources, stimule l'innovation par le partage des bonnes pratiques et favorise l'atteinte de résultats concrets. Ce groupe a pour but de développer une expertise réseau solide en matière d'équité, de diversité et

d'inclusion. Il répond aussi à un besoin de concertation, pour favoriser une compréhension commune des enjeux et des solutions pour mener au changement de culture nécessaire à la diminution des barrières structurelles causant la sous-représentation et la sous-valorisation de divers groupes dont les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les personnes en situation de handicap et les membres des communautés LGBT+. L'importance des enjeux et leur nature transversale ont incité les chef·fes d'établissement à créer, en janvier 2022, la Table réseau des responsables en EDI (TRREDI).

L'équipe réseau soutient et anime ainsi, chaque année, de nombreuses communautés de pratique partageant des intérêts ayant trait à l'enseignement et à la recherche, par exemple :

- Comité des utilisateurs du système d'inventaire du financement de la recherche (IFR)
- Communauté de pratique des agents de liaison des bourses
- Communauté de pratique sur le développement de la recherche
- Communauté de pratique des coordonnatrices et coordonnateurs des Comités d'éthique de la recherche menée avec des êtres humains du réseau
- Table des évaluateurs de programmes
- Table en développement de programmes
- Communauté de pratique sur les étudiants étrangers
- Communauté de pratique ABC des programmes conjoints
- Communauté de pratique des conseillères et des conseillers en reconnaissance des acquis (RAC)
- Communauté de pratique des professionnel·les responsables du soutien des étudiants des Premiers Peuples
- Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique
- Communauté de pratique sur la promotion du développement des compétences informationnelles
- Groupe EDI du réseau de l'Université du Québec (GEDIRUQ)
- Rendez-vous santé mentale
- Table des responsables de la formation continue du réseau de l'UQ
- Table des responsables en EDI (TRREDI).

Encadré no 6

Groupe de travail des responsables de la formation continue

Au fil des ans, l'équipe réseau met sur pied de nouvelles communautés de pratique, en lien avec les enjeux qui émergent et exigent des efforts supplémentaires des établissements.

Depuis décembre 2020, l'équipe réseau offre un soutien au groupe de travail des responsables de la formation continue (GTFC) afin d'explorer les zones de collaborations possibles, de structurer leur vision d'une action réseau et de définir leur modèle de collaboration. Les discussions tenues depuis lors amènent le GTFC à confirmer la

pertinence et le grand potentiel de poursuivre leur collaboration afin de cibler des pratiques et des projets qui pourront améliorer l'offre de leurs services et répondre aux besoins des personnes en formation et des employeurs.

En ce sens, au printemps dernier, les membres se sont dotés d'un plan de travail portant sur trois chantiers distincts, soit :

1) La définition de modalités de collaboration afin de faciliter la mobilité des formations non créditées au sein des établissements du réseau de l'UQ.
2) Le développement d'une forme de reconnaissance commune, ou harmonisée, au sein du réseau de l'UQ pour les formations non créditées (unité de formation continue).
3) La création d'une image et possiblement d'une vitrine numérique pour faire la promotion en réseau de l'offre de formation continue disponible.

À la suite de cette journée de travail, une première proposition pour un cadre de collaboration, traitant des trois chantiers présentés ci-dessus, a été rédigée par les membres. L'année 2022-2023 sera donc consacrée à la mise œuvre de cette collaboration.

Le soutien au réseautage

Parallèlement aux groupes de travail et aux communautés de pratique, le FODAR soutient aussi l'accès de la communauté de l'Université du Québec à des réseaux d'information stratégique et à des activités de représentation réseau pour lesquelles une personne d'un établissement agit à titre de délégué de l'Université du Québec. Il s'agit là d'une occasion d'enrichissement, de promotion et de rayonnement de l'expertise de la communauté UQ.

Pensons au partenariat avec l'Observatoire des sciences et des technologies, à l'accès aux données d'enquêtes comme le Canadian Graduate and Professional Student Survey (CGPSS) et le National Survey of Student Engagement (NSSE), au soutien financier des étudiantes, étudiants, postdoctorantes et postdoctorants qui participent à la riche programmation des Journées de la relève en recherche de l'Acfas. De même, le soutien annuel apporté à l'Expo-sciences autochtone permet à des élèves du primaire et du secondaire issus des Premiers Peuples de s'initier à la démarche de recherche et d'être en contact avec des scientifiques des établissements du réseau.

Le FODAR facilite également la participation de représentants désignés à des tables comme l'ADEREQ, le comité exécutif du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) ou la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP), qui sont autant d'occasions de faire valoir la réalité des établissements du réseau tout en développant une lecture plus globale des enjeux abordés par ces tables.

Les grandes initiatives réseau

Certains chantiers à portée structurante requièrent des efforts soutenus de coordination et de concertation pendant plusieurs années. À cette fin, les établissements se sont dotés d'un

mécanisme original, grâce au premier volet de financement du FODAR, nommé les Grandes initiatives réseau (GIR).

À ce jour, quatre GIR ont été lancées au sein du réseau :

- Grande initiative en reconnaissance des acquis et des compétences (GIR-RAC) – 2015-2019
- Grande initiative en santé et services sociaux (GIR-SSS) 2016-2020
- Grande initiative sur la réussite aux cycles supérieurs (GIR Réussite) 2019-2022
- Grande initiative en sciences de la forêt (GIR Forêt) 2021-2024

La GIR Réussite :
Afin de favoriser la persévérance et rehausser les taux de diplomation de leurs étudiants et étudiantes, tout particulièrement ceux et celles inscrits dans des programmes de cycles supérieurs, les établissements du réseau de l'Université du Québec ont démontré une volonté commune d'agir de manière concertée en instaurant la Grande initiative réseau en réussite (GIR Réussite). Lancé en janvier 2019, son plan d'action soutenu par un financement du FODAR de 560 000 $ s'échelonnait jusqu'en décembre 2021.

Appuyée sur des données sur les besoins des étudiants et des professeurs, dont le rapport de l'Enquête réseau sur l'encadrement aux cycles supérieurs, la GIR Réussite poursuit les objectifs suivants :

1) Susciter, faciliter et soutenir l'autoréflexion et la mise en action des étudiants à l'égard de la réussite de leurs études et de leur développement professionnel;
2) Appuyer la relation d'encadrement aux cycles supérieurs et la pratique réflexive des professeurs encadrants en tenant compte des facteurs de réussite;
3) Soutenir le rehaussement et l'enrichissement des compétences professionnelles en recherche des étudiants aux cycles supérieurs;
4) Renforcer la capacité des établissements du réseau à suivre et mesurer des facteurs de réussite aux cycles supérieurs et à détecter les étudiants à risque.

Pour générer une large mobilisation autour de cet important chantier collectif, la GIR Réussite rassemble des doyennes et doyens, des membres du corps professoral, des étudiantes et étudiants, des personnes diplômées et des professionnelles et professionnels des établissements du réseau, à l'intérieur de comités qui œuvrent de concert à l'avancement des travaux. En 2021-2022, une quarantaine de personnes, réparties au sein sept comités, contribuent activement aux orientations et aux travaux de la GIR Réussite.

Au cours de l'année 2021-2022, le travail s'est poursuivi afin de produire :

- une trousse de soutien à la réussite pour outiller les établissements dans le développement de leur guide d'encadrement aux cycles supérieurs, en proposant entre autres un gabarit d'entente d'encadrement. Le contenu de cette trousse est prêt à être diffusé au sein du réseau;
- un journal de préparation du plan de développement individuel de l'étudiante et de l'étudiant aux cycles supérieurs. En plus de la contribution active d'un comité aviseur,

des groupes de discussions ont été tenus dans le but d'échanger avec la communauté étudiante et de connaître son avis sur le projet tel que développé et sonder ses besoins.

Maintenant que l'initiative tire à sa fin, les actions prévues en 2022-2023 concernent principalement la promotion et l'appropriation des différents outils produits au cours des trois dernières années. Pour ce faire, une tournée des établissements du réseau se tiendra à l'automne 2022. Cela sera aussi l'occasion de leur transférer les outils afin qu'ils puissent être adaptés selon leurs besoins et orientations propres.

La GIR Forêt :
Regroupant un des plus grands contingents de professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs en sciences de la forêt au Québec et couvrant un large spectre d'expertises, le réseau de l'Université du Québec a mis en place en septembre 2021 une grande initiative réseau d'une durée de 3 ans, la GIR Forêt. Le plan d'action de la GIR-Forêt est construit autour de deux grands thèmes, le positionnement stratégique et la collaboration, ce qui devrait conduire à des opportunités de développement et de financement pour la recherche liée aux sciences de la forêt.

Un **positionnement stratégique** des établissements de l'Université du Québec (UQ) sera élaboré et diffusé auprès des instances gouvernementales et des partenaires afin de contribuer au rayonnement et à la reconnaissance de l'expertise au sein du réseau de l'UQ en matière de forêt. La **collaboration** entre les établissements du réseau sera encouragée par la coordination des efforts de recherche interétablissements et le soutien des capacités institutionnelles dans les projets de développement ayant un potentiel collaboratif. Les programmes de 2e et 3e cycles seront aussi analysés afin d'identifier les opportunités de développement qui favoriseraient la collaboration interétablissements et le recrutement d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs.

Du CAPRES à l'ORES

En plus de soutenir la collaboration interordres, l'Université du Québec œuvre aussi à stimuler les collaborations à l'extérieur de son réseau. Ainsi, son équipe assume la coordination du Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) en vertu d'un mandat confié par le MES, qui agit comme bailleur de fonds de cette initiative créée en 2002. Le CAPRES a comme mission « d'œuvrer au développement d'une culture de l'accessibilité, de la persévérance et de la réussite des études postsecondaires au Québec et de contribuer à la réflexion sous-jacente au développement et à la mise en œuvre de politiques, de programmes et de mesures de soutien aux étudiantes et aux étudiants du postsecondaire ainsi qu'à leur accessibilité, leur persévérance et leur réussite »[10].

Le CAPRES mobilise les milieux collégial et universitaire (professionnels, intervenants de première ligne, gestionnaires, chercheurs, enseignants), ainsi que des organismes de concertation et de représentation, intéressés par les questions d'accessibilité, de persévérance et de réussite en enseignement supérieur. Au regard de ces enjeux, il agit comme une :

[10] Extrait du site Internet du CAPRES : http://www.capres.ca/a-propos-du-capres/

- VITRINE permettant la circulation des connaissances issues de la recherche et de la pratique et favorisant leur transfert au sein des différents milieux de l'enseignement supérieur;
- INTERFACE contribuant à la mise en commun de ces connaissances et des acteurs impliqués sur ces enjeux en enseignement supérieur.

Le CAPRES propose des activités en ligne et en présence afin de répondre aux besoins d'information, de partage et de réseautage des intervenants de l'enseignement supérieur. Sa présence active sur différentes plateformes (site Web, médias sociaux, infolettre) ajoutée aux activités qu'il réalise fait de cet organisme un lieu d'échanges et de réflexion qui favorise l'amélioration des interventions et des connaissances portant sur l'accessibilité, la persévérance et la réussite en enseignement supérieur, tant au collégial qu'à l'université.

L'équipe du CAPRES développe des dossiers thématiques sur des sujets importants, souvent émergents, qui exigent des informations et des connaissances nouvelles de la part des intervenants (voir encadré suivant).

Cette année, l'initiative prend une envergure nouvelle, qui lui donnera une portée encore plus importante dans le milieu de l'enseignement supérieur. Grâce à un financement du ministère de l'Enseignement supérieur, le CAPRES se transformera en Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (ORES) et agira comme :

- un observatoire permettant de veiller et de diffuser les différentes tendances et prospectives découlant de la recherche et de la pratique;
- une vitrine permettant la circulation et le transfert des connaissances issues de la recherche et de la pratique vers les différents milieux de l'enseignement supérieur;
- une interface contribuant à la mobilisation de ces connaissances et au maillage des différents acteurs et actrices impliqués dans ces enjeux en enseignement supérieur;
- un vecteur de changement encourageant l'adoption de nouvelles pratiques par les milieux.

Encadré no 7

Liste des thématiques des dossiers CAPRES (2014-2021)

- Amélioration et valorisation du français
- Insertion socioprofessionnelle
- Persévérance en enseignement supérieur
- Transitions interordres et intercycles en enseignement supérieur
- Diversité sexuelle et de genre en enseignement supérieur
- Formation à distance en enseignement supérieur
- Étudiants internationaux en enseignement supérieur
- Étudiants des Premiers Peuples en enseignement supérieur
- Santé mentale des étudiants collégiaux et universitaires
- Étudiants en situation de handicap (ESH)

- Les conditions d'efficacité de l'aide par les pairs
- Des pistes pour accroître la réussite et la persévérance à l'enseignement supérieur
- La conception universelle de l'apprentissage – CUA
- Accroître la réussite au moyen des stages ?

Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet études

La collaboration des établissements du réseau de l'Université du Québec en matière d'internationalisation des études a été stimulée par la *Politique québécoise de financement des universités* qui prévoit, depuis 2018, la déréglementation des frais de scolarité des étudiants internationaux de premier et de deuxième cycles (à l'exception de ceux inscrits à des formations orientées vers la recherche). La pandémie de COVID-19 a toutefois suspendu, puis complètement réorienté la nature des projets de collaboration en la matière. En effet, alors qu'en amont de la pandémie la collaboration concernait principalement des activités de recrutement pour l'accueil d'étudiant·es ou l'ouverture d'opportunités de collaborations en recherche et en formation, la fermeture des frontières a imposé une réorientation majeure des efforts consentis.

En lien avec la situation sanitaire mondiale, l'Université du Québec a poursuivi la mise à jour en continu du Recueil d'informations : COVID-19 et étudiants internationaux. L'accessibilité des informations les plus actuelles, et qui évoluent régulièrement dans le contexte pandémique, constitue un enjeu pour les étudiant·es. L'outil développé par l'équipe du Comité d'orientation stratégique en matière d'internationalisation (COSI) de l'UQ permet aux intervenants institutionnels de disposer, dans un même lieu, de l'ensemble de l'information pertinente pour interagir de manière informée avec les candidates et candidats étudiant·es internationaux. Sous forme d'un site Web, il regroupe les informations les plus récentes quant aux normes sanitaires et d'immigration provinciales et fédérales applicables aux étudiants, de même que les ressources utiles à ces derniers.

À venir *– Contribution au développement d'un projet de registre des déplacements des universités québécoises piloté par l'Université Laval.*

Par ailleurs, à la demande des cheffes et chefs d'établissement du réseau de l'UQ, une étude portant sur les droits de scolarité des étudiants dérèglementés a été réalisée en 2021. Le projet dote les établissements de données nécessaires pour éclairer leurs décisions quant à la fixation de ces droits. Parmi les résultats livrés, soulignons un portail permettant de comparer les droits de scolarité applicables aux étudiant·es dérèglementés dans les établissements du Québec, du Canada (francophone) et d'une sélection d'établissements internationaux jugés compétiteurs.

De plus, un portail numérique partagé, par SharePoint, est en cours de développement afin de faciliter les opérations d'évaluation des relevés de notes et diplômes internationaux. Axé pour le moment sur les pays africains, ce portail offrira, aux établissements du réseau de l'UQ, un accès

centralisé à de l'information sur le système d'éducation de chaque pays, des références à des ressources externes et des exemples de documents (anonymisés) jugés licites ou frauduleux.

Malgré la pandémie de COVID-19, le développement des partenariats en soutien à l'internationalisation des études a pu se poursuivre, notamment à travers certains développements significatifs, dont le renouvellement d'ententes de collaboration auprès d'organismes colombiens (ICETEX – en cours et COLFUTURO-complété) de soutien aux études et à la recherche et la bonification significative des opportunités qu'elles comportent. Notamment, s'est poursuivie, avec le partenaire colombien ICETEX, le processus de renouvellement de l'entente signée en 2017. Une innovation majeure autant pour la partie colombienne que pour l'UQ y est prévue, à savoir le lancement d'un programme de bourses d'excellence pour étudiant·es de Colombie.

À venir *– Lancement d'un concours visant l'accueil d'une première cohorte de boursier.es dès 2023.*

---

3. Soutien à la recherche

Par la recherche et la formation aux cycles supérieurs, le réseau de l'Université du Québec contribue directement au développement scientifique du Québec et au patrimoine mondial de connaissances.

Dans les 10 établissements, les activités de recherche impliquent plusieurs milliers de personnes : 3000 professeur·es et leurs équipes d'étudiant·es, de professionnel·les de recherche, avec leurs gestionnaires et personnel administratif, etc. En s'engageant dans la recherche fondamentale et appliquée, et souvent dans des secteurs scientifiques, technologiques et sociaux d'intérêt pour le Québec, ces personnes créent de nouveaux savoirs, essentiels pour renforcer la compétitivité et la transition de nos économies et le bien-être de nos sociétés. L'excellence de leurs travaux est reconnue, entre autres, par l'obtention d'octrois lors des concours d'organismes subventionnaires québécois et fédéraux, et par la qualité de leurs publications scientifiques diffusées mondialement.

Au fil des décennies, les établissements de l'Université du Québec ont su développer des créneaux de recherche originaux, souvent en collaboration avec d'autres chercheuses et chercheurs d'autres pays, de même qu'en lien étroit avec la réalité de leurs milieux territoriaux ou professionnels. Soulignons que la recherche est fortement maillée avec les programmes de formation, contribuant à maintenir ceux-ci à la fine pointe des savoirs actuels. Mentionnons que les résultats de ces recherches ont été largement diffusés entre autres par l'entremise de La Conversation[11] où durant l'année 2021-2022, 181 articles ont été publiés par des membres du réseau de l'UQ, pour un total de plus de trois millions de vues.

Ces capacités fortes en recherche se sont révélées essentielles dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Tout au long de la pandémie et encore aujourd'hui, de nombreux chercheurs et chercheuses du réseau ont pris la parole dans la sphère publique pour faire état des connaissances les plus actuelles pouvant répondre aux nombreux défis émergents. Ces recherches ont ainsi permis d'enrichir les capacités de réponse dans une diversité de secteurs d'activité touchés : santé, éducation, communications, économie, transports, agriculture, etc., pour ultimement éclairer la crise sanitaire et ses effets, et participer aux efforts de relance de notre société.

3.1 Documenter et comprendre

Afin de soutenir les établissements dans leurs efforts de développement de la recherche, l'équipe réseau poursuit plusieurs actions visant à mieux connaître et mesurer les activités de recherche. Du nombre, une importante infrastructure technologique a été conçue et mise en place pour rendre accessibles diverses données liées à la recherche.

---

[11] Depuis quelques années, l'Université du Québec s'associe avec La Conversation, un média en ligne d'information et d'analyse de l'actualité indépendant qui publie des articles grand public écrits par des chercheurs et des chercheuses universitaires, dont plusieurs sont affiliés à l'un de nos 10 établissements.

L'écosystème informationnel de la recherche et de la création

Depuis une quinzaine d'années, les établissements du réseau de l'Université du Québec (et l'Université Bishop's) bénéficient de l'Écosystème de la recherche et de la création piloté par l'équipe réseau. Cet Écosystème, dont les fonctionnalités sont axées sur le développement et la gestion de la recherche, est composé de bases de données et d'un ensemble d'outils conviviaux et performants essentiels à la connaissance et à l'action.

Dans une optique de collaboration, de partage d'expertises et d'efficience collective, l'Université du Québec continue de manifester sa volonté à établir des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur afin que ceux-ci puissent profiter de son écosystème et participer activement à son évolution. Comme l'écosystème a été développé avec des fonds publics, l'Université du Québec offre sa solution dans une logique de « logiciels en tant que service à but non lucratif ».

Dans ce contexte, l'Université du Québec a soutenu activement la Fédération des cégeps dans la rédaction d'un dossier d'opportunité et d'un dossier d'affaires visant à financer l'adhésion des collèges à l'écosystème. Ce projet a finalement reçu l'aval du MES en 2020 et le déploiement a progressivement débuté au cours de l'hiver 2021. À l'heure actuelle, près d'une vingtaine d'établissements collégiaux profitent activement de ces outils de gestion exceptionnels et plusieurs autres s'ajouteront au cours des prochains mois.

Dans le même ordre d'idées, l'Université du Québec s'est entendue avec l'Université Saint-Paul (en Ontario) pour déployer son écosystème au sein de cet établissement. Ce déploiement a eu lieu au cours de l'automne 2020.

Portail Espace recherche + création (ERC)

Le portail ERC propose aux établissements d'enseignement supérieur un service unique dans l'univers francophone de la recherche scientifique. Il est orienté vers le suivi, la gestion et la diffusion des opportunités de financement et de reconnaissance des organismes pourvoyeurs de fonds. L'existence d'un tel outil permet de réduire considérablement l'effort de veille de tous les établissements partenaires par la mise à jour en continu d'une seule base de données recensant un millier d'offres de financement (subventions, bourses ou prix).

En proposant notamment des actualités personnalisées (diffusées sur le Web et dans un bulletin envoyé par courriel), un outil de recherche performant et la gestion d'opportunités favorites, le portail ERC répond tant aux besoins individuels des chercheurs qu'aux besoins institutionnels des personnes responsables du développement de la recherche.

La qualité du travail réalisé lors de la refonte de ce portail (redéployé en mars 2019) a par ailleurs été soulignée par les OCTAS (projet finaliste en 2021) et par l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (mention honorable aux Prix de la qualité et de la productivité 2022).

Système d'Inventaire de financement de la recherche (IFR)

Le système IFR est un des principaux outils assurant une gestion proactive des financements liés aux activités scientifiques des professeurs-chercheurs (projets de recherche; activités de services professionnels; de coopération scientifique ou de transfert de connaissances).

Ce système unique optimise la collecte, la validation et la recherche d'information ainsi que le suivi du cycle de vie des projets (exigences de conformité, statuts, etc.). De ce fait, il :

- simplifie le mécanisme de répartition des financements entre les établissements membres, en gérant les transferts interétablissements et en calculant différents modes de répartition des octrois (sans intervention de l'utilisateur);
- alimente et interagit avec les systèmes administratifs afin de faciliter la gestion financière;
- allège le processus de déclaration de quelque 5 000 projets de recherche au Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) du MEI;
- alimente le Système d'information décisionnelle et les analyses de positionnement de l'Université du Québec.

En plus de veiller à l'intégrité et à la qualité des données de même qu'à la maintenance et à l'évolution du système, l'équipe réseau gère également toute l'opération de déclaration, maintient à jour des informations communes (organisations, programmes, tables de pilotage, etc.) et assure le lien non seulement avec le MEI pour le SIRU, mais également avec les universités n'utilisant pas le système IFR. L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans une volonté de simplifier et d'optimiser la gestion et le suivi des projets de recherche, et ce au bénéfice de chacun des établissements.

D'importants travaux de développement et de modernisation, amorcés en 2018, se sont poursuivis au cours de la dernière année : intégration de l'authentification avec compte professionnel ou scolaire de Microsoft ainsi que de la solution Qlik Sense (permettant l'analyse interactive et en temps réel des données ainsi que le déploiement de tableaux de bord), mise à jour de l'infrastructure (bases de données, sécurité, etc.) et autres.

Également, un portail de soutien a été mis en place pour diffuser des capsules informatives à l'intention des utilisateurs et assurer une gestion plus efficiente des demandes de soutien.

> ***À venir*** – *L'évolution du système IFR (qui, dans les circonstances, sera rebaptisé Iris) se poursuivra notamment en déployant un nouveau module de gestion des évènements (permettant aux établissements de suivre proactivement chacun des projets de recherche), ainsi qu'un module d'inventaire des équipements de recherche, notamment afin de valoriser davantage leur utilisation.*

Système d'information décisionnel sur la recherche

Le Système d'information décisionnel sur la recherche (SID recherche) permet quant à lui d'obtenir un portrait historique et prospectif du financement de la recherche subventionnée pour les établissements utilisant le système IFR. Le SID recherche s'adresse tout particulièrement aux personnes ayant des besoins d'exploitation des données concernant les projets financés des établissements du réseau.

Répertoires des* expertises *en recherche et création (VIVO)

Un projet pilote de recension et de cartographie des expertises des chercheurs et chercheuses du réseau de l'Université du Québec dans le domaine de la santé et des services sociaux a été développé et mis à jour au cours des dernières années. Utilisant la technologie en libre accès VIVO, cet outil s'adresse tant aux médias, aux étudiants qu'aux chercheurs désireux de développer leurs réseaux de collaborations potentielles.

À venir *– Une version entièrement francisée étant désormais disponible, la plateforme VIVO est en voie d'être déployée dans plusieurs établissements du réseau de l'Université du Québec afin d'alimenter le portfolio de leurs chercheurs. Un comité relevant des bibliothèques prendra dès lors en charge l'ontologie des expertises afin d'assurer une interopérabilité entre les établissements.*

Tableaux de suivi de la performance aux concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux

Basé sur les données de l'écosystème informationnel de la recherche et de la création, un tableau de suivi des demandes de financements a été mis à la disposition des établissements du réseau depuis 2018 afin de leur permettre de suivre la performance de leurs chercheurs aux différents concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux. Mis à jour et bonifié régulièrement, ce tableau permet à chaque bureau de la recherche d'avoir un portrait des résultats (taux de succès, montants octroyés) des demandes déposées par leurs chercheurs aux principaux concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux. Ce portrait est mis en perspective par comparaison aux résultats obtenus au cours des quatre périodes de concours antérieures ainsi que par rapport aux résultats fédéraux et provinciaux. Un tel tableau de bord vise à faciliter la présentation des résultats aux instances internes des établissements du réseau. Il permet également aux établissements d'identifier leurs forces et leurs zones d'amélioration afin de mieux accompagner les chercheurs dans la rédaction de leurs demandes.

3.2 Outiller et offrir des services adaptés

Éditeurs prédateurs

Le groupe de travail sur les éditeurs prédateurs regroupant des professionnels du secteur de la recherche et des bibliothécaires de plusieurs établissements du réseau œuvrent à concevoir des outils pour sensibiliser les professeur·es et les étudiant·es des cycles supérieurs à la question de la publication dans des revues ou la participation à des congrès organisés par des éditeurs prédateurs dont l'objectif est le profit sans aucun égard pour la science. Plusieurs outils sont proposés sur leur site Web. Le dernier outil mis en ligne est une affiche « Savoir reconnaître une revue prédatrice »

En février 2022, un billet rédigé par les membres du groupe de travail a été publié sur le blogue Tribune Compétences Informationnelles. En plus de faire la promotion des divers outils conçus à

ce jour, cet article présente ce qu'est l'édition prédatrice à partir d'expériences vécues par les chercheurs et chercheuses du réseau de l'Université du Québec, colligées lors d'entretiens réalisés en 2021.

À venir *– Les membres du groupe de travail amorcent la réalisation d'un jeu-questionnaire qui, à partir d'un courriel de sollicitation provenant d'un éditeur prédateur, permettrait de sensibiliser et d'évaluer la capacité de détection des professeur·es et des étudiant·es aux cycles supérieurs. Ce jeu-questionnaire pourrait être présenté lors de formations ou d'ateliers de sensibilisation aux éditeurs prédateurs.*

Données bibliométriques

La connaissance de la bonne utilisation des données bibliométriques permet de mieux rendre compte de la production scientifique faite par les chercheurs et chercheuses du réseau. La production de rapports bibliométriques permet de soutenir les demandes de subvention des chercheurs, ainsi que de répondre aux différentes redditions de compte.

À venir *– Le groupe de travail sur les données bibliométriques va lancer un site Web informatif afin d'outiller les chercheurs et les étudiants des cycles supérieurs. Il présentera les différents indicateurs bibliométriques ainsi que leur utilisation. Le groupe prévoit aussi faire des activités de partage et de mise en commun d'expertises en bibliométrie.*

Gestion des données de recherche

Au cours des années à venir, les organismes subventionnaires s'attendent à ce que les données issues de la recherche publique soient gérées plus efficacement, et ce de leur collecte jusqu'à leur conservation, tout en assurant si possible leur accès pour une utilisation secondaire. Différentes initiatives sont en cours dans les établissements. L'une d'elles a pour but de créer un espace centralisé où les professeur·es, les étudiant·es et le personnel des services de recherche pourront obtenir du matériel informationnel sur la gestion des données de recherche ainsi que des liens vers des ressources locales. Un site Web regroupant les différentes ressources produites par le réseau pour appuyer les établissements dans la gestion des données de la recherche a donc été mis en place en 2021-2022.

À venir *– En 2022-2023, l'équipe réseau appuiera les établissements dans leurs actions visant à répondre aux obligations entourant la mise en place d'une politique de gestion des données de la recherche.*

3.3 Renforcer les compétences et les capacités

Professionnel·les des bureaux de la recherche et de la valorisation

Une consultation a été menée auprès des conseillères et des conseillers à la recherche de tous les établissements du réseau à l'hiver 2020 afin de connaître leurs attentes à l'égard de cette communauté de pratique pour les prochaines années. Les résultats de cette consultation ont ensuite donné lieu à l'élaboration d'un plan de travail pour les années 2020 à 2023.

Ce plan de travail est structuré autour d'activités de formation, de partage de pratiques et d'expertises ainsi que sur le développement de ressources et d'outils. Il prend également en compte le fait que le travail des conseillères et des conseillers à la recherche se complexifie. Il y a de plus en plus de lieux où les chercheurs et chercheuses peuvent obtenir du financement et les organismes subventionnaires multiplient les occasions et les programmes de subventions. Aussi, de nouvelles exigences sont maintenant assorties à l'obtention de ces financements notamment : la sécurité de la recherche; l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) dans les équipes et les projets de recherche; la valorisation des partenariats internationaux; la gestion des données de recherche; la publication en libre accès.

Cela étant, et considérant des enjeux communs, des collaborations avec les communautés de pratique des conseillères en ÉDI, des bibliothécaires et des personnels impliqués dans l'internationalisation de la recherche sont donc envisagées pour des activités de formations, d'échanges de pratiques ou de partage d'outils.

Des guides pour aider à la rédaction de projets pour les principaux programmes de subvention ont été produits lors des années précédentes. Ces guides comportent des informations sur les exigences des programmes, des conseils pratiques, des consignes précises et des recommandations à suivre. Des mises à jour des guides produits sont effectuées chaque année.

Lors de la dernière année, la tenue de rencontres en videoconférence chaque deuxième jeudi du mois a été instaurée. Cette activité permet aux conseillères et aux conseillers à la recherche qui le souhaitent d'échanger plus fréquemment et librement sur les situations et les difficultés qu'ils rencontrent. En plus de favoriser la collaboration inter-établissement, elle offre également aux nouvelles et nouveaux arrivés en poste une opportunité de faire rapidement connaissance avec leurs collègues des établissements du réseau et d'obtenir de leur part des informations utiles pour la bonne conduite de leurs tâches.

À venir *– En 2022-2023, l'équipe réseau accompagnera le personnel des bureaux de la recherche dans la mise en place des mesures pour répondre aux nouvelles exigences des organismes subventionnaires entourant la sécurité de la recherche. Elle poursuivra aussi avec attention le déploiement de la nouvelle société de valorisation Axelys pour soutenir adéquatement le personnel de recherche des établissements.*

Coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche (CER) avec des êtres humains

Depuis 2016, une communauté de pratique des coordonnatrices et coordonnateurs des CER du réseau de l'Université du Québec favorise la circulation des questions et de l'information sur les politiques, les procédures et les outils relatifs à la gestion de l'éthique de la recherche avec des êtres humains.

À la suite d'un atelier tenu en mars 2018, la richesse de la synergie et du partage initié par l'Université du Québec a été mise au service d'un plus grand nombre d'établissements. La communauté de pratique a en effet été élargie à toutes les universités québécoises pour mieux répondre au souhait exprimé par les coordonnatrices et les coordonnateurs des plus petits établissements, de pouvoir bénéficier d'échanges et de l'expérience de professionnels provenant d'universités de plus grande taille. Depuis cette date, la liste de discussion, créée pour faciliter les échanges d'information et le partage des expertises entre les coordonnateurs et les coordonnatrices des établissements de l'Université du Québec, a aussi été élargie à tous les établissements universitaires québécois.

Lors de la dernière année, une professionnelle de l'équipe réseau, de concert avec trois personnes-ressources de l'Université Laval, de Polytechnique Montréal et du réseau collégial, ont développé et mis en ligne "Le forum québécois en éthique de la recherche". Il s'agit d'un site permettant de formaliser les échanges entre les membres de cette communauté qui se tiennent à partir de la liste de discussion et de pouvoir consigner les réflexions sur les différents enjeux de l'éthique de la recherche menée avec des êtres humains

Initiatives partagées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

En 2017, le Programme des chaires de recherche du Canada (CRC) demandait à chaque établissement universitaire canadien de concevoir et mettre en œuvre un Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Au cours de la dernière année, les établissements ont investi dans l'embauche de spécialistes en EDI pour développer leur expertise à l'interne. Ces personnes ont fortement contribué au développement de plans d'action ambitieux en EDI, qui ont tous été considérés satisfaisants par le Programme des chaires de recherche du Canada. À la suite de l'embauche d'une personne-ressource spécialisée sur les enjeux d'EDI à l'Université du Québec et à la création d'une communauté de pratique en EDI, la concertation du réseau sur cette question a permis de formuler une réponse adaptée aux besoins et aux réalités des établissements. Du soutien, sous forme d'outils, de formations ou d'accompagnement personnalisé, a été offert aux diverses directions et services des établissements, impliqués dans la mise en œuvre des actions transformatrices en lien avec l'EDI en milieu universitaire.

À venir *– Forte du bilan ayant suivi ses deux ans d'existence, la communauté de pratique EDI du réseau UQ s'est dotée d'un plan de travail ambitieux pour 2022-2023. Outre la poursuite du soutien quant à l'EDI en recherche, les membres du groupe travailleront sur des outils pour faciliter la mise en œuvre des bonnes pratiques de recrutement et de gestion du personnel qui sont équitables et non discriminatoires. Le dossier de la communication inclusive sera à l'honneur, avec le lancement de fiches synthèses pour faciliter l'appropriation et la mise en application des stratégies gagnantes en matière de rédaction inclusive et d'accessibilité de l'information.*

Valorisation d'une diversité de modèles d'excellence

Chaque année, l'Université du Québec décerne des prix d'excellence pour souligner les contributions et le leadership de professeur.es, de chercheurs et chercheuses et de gestionnaires d'exception au sein des 10 établissements du réseau. Ces prix permettent de faire connaître des parcours et profils variés et de reconnaître l'excellence sous toutes ses formes. Ce moyen permet de renforcer les capacités en enseignement, en recherche et création et en gestion des lauréates et lauréats, puisque chaque prix s'accompagne d'un montant de 15 000 $. Du fait de leur caractère réseau et parce qu'ils sont majoritairement évalués par des jurys de pairs de l'extérieur des établissements de l'Université du Québec, ces prix conservent un attrait indéniable et représentent un jalon important dans un parcours académique et parfois un tremplin vers d'autres distinctions.

Rappelons qu'en 2018, à l'occasion de son 50e anniversaire, l'Université du Québec a souhaité créer deux nouveaux prix. D'abord un prix Partenariat, décerné à une professeure ou un professeur pour avoir mis en oeuvre, développé ou maintenu un partenariat exemplaire contribuant au rayonnement de son établissement dans le milieu et dont l'impact sur la communauté universitaire, sur un milieu de pratique ou dans la collectivité est significatif. De plus, un prix Relève est accordé à une professeure ou à un professeur ayant obtenu son doctorat depuis moins de dix ans, qui s'est distingué·e par sa contribution remarquable à l'avancement des connaissances et au développement de son domaine de recherche et dont les travaux constituent une promesse d'impact exceptionnel.

Par ces nouveaux prix, l'Université du Québec célèbre deux dimensions fondamentalement liées à sa mission : œuvrer ensemble pour le développement des communautés et bâtir le Québec de demain avec les talents émergents partout sur le territoire.

Quant aux prix d'excellence en enseignement, en recherche et création ainsi qu'en gestion, bien qu'implantés depuis maintenant près de trente ans, ils veillent à récompenser l'excellence dans toute sa diversité en mettant de l'avant des catégories qui donnent une place à des candidates et des candidats à tous les stades de leur carrière et aux talents variés. Ainsi, le prix Réalisation (enseignement, recherche et création) permet à des professeur·es-chercheurs/chercheuses de mettre en valeur un bon coup exceptionnel; le prix Innovation en gestion reconnaît la créativité et le sens de l'innovation de gestionnaires qui font progresser les pratiques dans leur établissement; le prix Leadership (enseignement, recherche et création), quant à lui, remplace depuis 2016 le prix Carrière et permet maintenant à des candidat·es à tout stade de carrière de postuler en misant sur leurs qualités de leader et leur capacité à mobiliser et à inspirer leurs pairs.

Soucieux d'intégrer de bonnes pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, les membres des jurys ont été encouragés, pour la troisième année, à compléter un module de formation en ligne sur les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs. Ils étaient également invités, lors des délibérations, à formuler des commentaires constructifs et des recommandations aux candidates et candidats non lauréats. Cette rétroaction qualitative est appréciée des candidates et des candidats qui peuvent ainsi orienter et bonifier un prochain dossier de candidature.

À venir *– En 2022-2023, l'équipe réseau souhaite accompagner de façon plus personnalisée les jurys afin de renforcer l'exercice d'évaluation comme occasion de valoriser et de récompenser différents modèles d'excellence en enseignement, en recherche et création et en gestion, en accord avec une vision élargie de la "performance" et de l'excellence.*

3.4 Connecter et stimuler des synergies

Structuration du secteur de la recherche en santé et services sociaux à l'Université du Québec

La crise sanitaire majeure affectant l'écosystème global depuis les premiers jours de l'hiver 2020 nous rappelle brutalement l'importance du domaine de la santé en tant qu'élément central du maintien des équilibres socioéconomiques, tant locaux que mondiaux, régissant notre civilisation moderne. À ce titre, la santé et les services sociaux constituent des objets de recherche et de formation, particulièrement stratégiques et structurants, voire nécessaires pour le milieu universitaire.

Or, les problématiques de santé et de mieux-être, vécues tant au Québec qu'ailleurs, ne se résument pas uniquement à un contexte de maladie et d'approches curatives. Ces enjeux se répartissent plutôt tout au long d'un continuum d'états, jalonné par différentes phases, depuis la santé, les altérations progressives de la santé – causées par les affections, les expositions adverses et/ou le vieillissement – la morbidité, jusqu'au décès. Ils interpellent à leur tour un continuum de recherche et d'intervention où l'objectif consiste à sensibiliser, éduquer, prévenir, dépister, intervenir, préserver, adapter, sinon à mieux traiter.

C'est dans ce modèle d'approches en périphérie du paradigme « médico-centriste » que les établissements de l'Université du Québec – qui ne disposent pas de faculté de médecine – trouvent leurs couleurs propres et leur place sur l'échiquier de la recherche et de la formation en santé et services sociaux au Québec, voire au Canada et sur la scène internationale. Les chercheuses et les chercheurs de l'Université du Québec sont très actifs dans plusieurs spécialités essentielles au maintien de la santé (ex. : les sciences infirmières, le travail social) et, parfois même les seuls dans certains domaines (ex. : la chiropractie, la sexologie). Des actions ont donc été menées pour soutenir le développement de ces domaines essentiels pour contribuer à la santé et au mieux-être des Québécoises et des Québécois et à la qualité des services publics.

Le Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec (RISUQ)

Le RISUQ est né directement des efforts soutenus de réseautage et de mobilisation déployés grâce à la Grande initiative réseau en santé et services sociaux (GIR-SSS) lancée à l'automne 2017. Il naît officiellement en février 2019, avec un financement du FODAR de 1,2 M$.

Le RISUQ, pour le mieux-être des communautés sur tout le territoire québécois (voir http://risuq.uquebec.ca/) est un réseau de 281 chercheuses et chercheurs et plus de 650 personnes étudiantes, dont le déploiement de la programmation scientifique s'appuie sur les structures déjà en place au sein des 10 établissements de l'UQ ancrés dans plus de 60

municipalités, tout en permettant de les valoriser, de les bonifier et de créer de nouvelles synergies.

Sa mission – *Vers une santé durable pour toutes et tous | Les trajectoires de santé durable sur les territoires urbains et ruraux du Québec* – est de contribuer au mieux-être des communautés dans une perspective interdisciplinaire et intersectorielle où la formation, la recherche, l'innovation et la mobilisation des connaissances sont utilisées pour répondre aux enjeux prioritaires de santé et de services sociaux des différentes collectivités sur tout le territoire du Québec.

Ses objectifs visent à répondre aux grands enjeux de santé des communautés québécoises :

- Déployer nos expertises en santé afin de favoriser le mieux-être et la santé pour les différentes populations urbaines et rurales du Québec, avec une sensibilité à l'égard des personnes en situation de vulnérabilité et en s'assurant de l'intégration des principes d'équité, de diversité et d'inclusion.
- Déployer une programmation scientifique qui catalyse une formation intersectorielle unique, dynamique et attractive, alliant les approches fondamentales, sociales, culturelles et cliniques dans un souci commun d'amélioration de la santé des populations, tout en portant une attention particulière à la rétention de la relève en santé et en services sociaux formée en région rurale et en milieux éloignés.
- Développer la recherche en matière de santé et de services sociaux, dans un continuum d'éducation, de prévention, de dépistage et d'estimation du risque, lesquels conduisent vers des actions personnalisées, curatives ou de soutien.
- Initier une transformation quant aux stratégies de gestion de la santé, alliant les interventions intersectorielles à la sensibilisation et également à l'éducation des individus et des communautés, afin qu'ils puissent exercer un rôle important quant à leur condition de santé.
- Développer des outils innovants, centrés sur le principe d'un maintien du mieux-être et de la santé à travers le temps et ce, en tenant compte d'une utilisation responsable des ressources tant financières, que sociales et environnementales.

Grâce au réseau de l'UQ, le RISUQ présente des forces singulières :

- Comprendre les réalités régionales relatives à la santé et aux services sociaux.
- Soutenir l'autonomisation et l'autodétermination des individus/communautés, face à leurs enjeux de santé.
- Adopter un regard intersectoriel pour une santé durable sur l'ensemble du territoire québécois.

En 2021-2022, les principales activités du RISUQ furent :

- Dépôt du mémoire au MEI dans le cadre des consultations pour le renouvellement de la SQRI 2022-2027;
- Rédaction du plan d'affaires pour le financement du RISUQ et du Réseau de chaires en partenariat;

- Étude VIRAGE – Étude longitudinale en cours sur la surveillance de la qualité de vie et de la résilience pour mieux adapter les soins et services en regard des besoins en phase de rétablissement;
- RESPPA – Étude longitudinale sur la résilience et le stress périnatal en temps de pandémie;
- 20 bourses étudiantes versées;
- 12 projets de recherche générés sur la COVID-19;
- Symposium « La recherche intersectorielle : pourquoi et comment? » en collaboration avec RRSPQ et RQRD.

À venir *– L'équipe réseau compte poursuivre son soutien financier au RISUQ jusqu'au printemps 2023. Pour la prochaine année, outre le fonctionnement régulier du RISUQ, les activités seront centrées sur la préparation d'une demande de financement au programme des réseaux thématiques du Fonds de recherche du Québec en santé (FRQS) et le déploiement du réseau de chaires de recherche en santé. L'équipe réseau est responsable de suivre les opérations du RISUQ pour faciliter la liaison et la concertation avec les hautes administrations des établissements.*

Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet recherche

La mobilité internationale restreinte par la pandémie de COVID-19 a eu comme effet de réduire massivement les occasions d'appui à l'internationalisation de la recherche selon le modèle privilégié avant la pandémie. En effet, le soutien financier offert pour la mobilité ou les grandes rencontres a dû être repoussé à des moments ultérieurs plus propices à leur réalisation. Cela dit, le développement en cours d'une stratégie concertée de soutien à l'internationalisation permettrait de définir les objectifs et moyens à déployer pour reprendre le soutien à la recherche selon des formes adaptées.

En vue d'appuyer le développement de la collaboration entre le Québec et le monde, l'équipe réseau poursuit sa collaboration avec le gouvernement du Québec, notamment à travers les Stratégies régionales développées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), en vue d'alimenter la prise de décision à partir de données concernant les collaborations scientifiques internationales des chercheurs et chercheuses du réseau de l'Université du Québec.

4. Perspectives de développement

De nombreux enjeux traversent la mission et la vie des universités. Douze sont abordés ici, qui retiennent l'attention de l'équipe réseau de l'Université du Québec et alimentent son action pour les prochaines années.

4.1 Financement des universités

La *Politique québécoise de financement des universités* mise en place graduellement à partir de l'année 2018-2019 propose de nombreuses modifications au financement des universités québécoises. Si la plupart des changements apportés visaient la simplicité et l'équité, certains enjeux subsistent, dont ceux liés à la déréglementation des droits de scolarité des étudiants internationaux.

L'Université du Québec entend poursuivre ses travaux d'analyse des effets de cette déréglementation afin de proposer des solutions porteuses aux problématiques à ce sujet qui touchent les universités francophones. L'équipe réseau poursuivra également son appui aux enjeux spécifiques des établissements défavorisés dans certains volets de la politique de financement. Des efforts seront également consentis à la préparation du prochain exercice de révision de la formule de financement des universités, qui s'amorcera à l'automne 2022.

Depuis de nombreuses années déjà, la Direction du recensement et des déclarations (DRD) de l'Université du Québec réalise des analyses en lien avec le financement universitaire pour favoriser la prise de décisions stratégiques et opérationnelles de différents intervenants du réseau. Les analyses n'ont cessé de se multiplier depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle formule de financement. En effet, la nouvelle dérèglementation et plusieurs modifications aux règles budgétaires ont fait l'objet de multiples simulations et évaluations d'impacts sur les revenus des établissements du réseau.

Plusieurs outils sophistiqués ont également été développés en réponse à des besoins spécifiques d'établissements (dont l'UQAR et l'INRS) ou en soutien à une direction ou groupe de travail. C'est notamment le cas de l'outil dynamique comparant les droits de scolarité des étudiants dérèglementés dans les universités concurrentes de celles du réseau de l'Université du Québec, développé pour alimenter les travaux du Comité d'orientation stratégique en matière d'internationalisation (COSI) et de l'outil produit pour le compte de la Direction des ressources matérielles et immobilières (DRMI) présentant les données du PQI-Subvention d'investissement de chaque établissement du réseau depuis les 10 dernières années. À ces derniers s'ajoutent des outils interactifs et personnalisés présentant la visualisation, le suivi et l'exploitation des données relatives au dénombrement et à l'évolution des effectifs de l'établissement par cycle, famille de financement, programme, unité administrative et campus.

Au cours de la dernière décennie, de nombreux autres outils ont été développés par la DRD en soutien aux registraires de même qu'aux responsables des études, de la recherche et des finances, notamment en matière de règles de financement :

- Schémas de financement;
- Calculateur de financement;

- Planificateur de revenus d'un programme;
- Estimateur de bénéfices de l'octroi d'une bourse;
- Effectifs retenus et financés nécessaires à la planification financière.

Les outils de la DRD, diffusés sur l'intranet des registraires ou le Portail d'accès aux tableaux de bord de l'Université du Québec, font l'objet d'une mise à jour périodique et sont bonifiés et adaptés aux règles de financement en vigueur. Des formations relatives aux règles de financement et à l'utilisation des outils sont offertes aux registraires afin de renforcer leurs compétences.

4.2 Persévérance, réussite et santé mentale étudiante

Les services aux étudiants jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'intégration des étudiants, étant souvent un des premiers points de contact à leur arrivée, voire pour toute la durée des études. Depuis quelques années, ils sont de plus en plus sollicités en raison de l'arrivée d'étudiant·es confrontés à des problématiques particulières. Les personnes provenant d'autres pays, celles en situation de handicap, celles qui ont à concilier les études avec le travail et la famille, celles qui étudient à distance ou encore les personnes en situation de détresse psychologique sont parmi les principaux cas de figure qui ne sont plus rares dans les universités aujourd'hui.

Conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de la population étudiante, les responsables des services aux étudiants échangent régulièrement entre eux sur des thématiques communes, partagent les bonnes pratiques et travaillent sur des enjeux qu'ils partagent.

Ensemble, ils ont cerné les enjeux suivants comme étant importants à examiner pour les aider à mieux soutenir les étudiantes et les étudiants, soit :

- Soutien, accueil et intégration des étudiant·es ayant des besoins particuliers (étudiants en situation de handicap, étudiants parents, étudiants autochtones, étudiants athlètes, etc.);
- Sensibilisation, prévention et intervention en matière de santé mentale;
- Éducation inclusive;
- Offre de services à distance;
- Soutien, accueil et intégration des étudiant·es internationaux (incluant ceux étant en situation de handicap);
- Lutte à l'intimidation, la transphobie, l'homophobie, etc.;
- Gestion en situation de crise;
- Soutien à l'apprentissage et à la réussite;
- Soutien au développement des saines habitudes de vie (gestion du stress, gestion du temps, métier d'étudiant·e, sensibilisation à la consommation responsable d'alcool);
- Engagement dans la vie associative et la mobilisation étudiante.

Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (ISMÉES)

Face à l'importance de mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention en matière de santé mentale étudiante, le groupe des directeurs et directrices des services aux étudiants du réseau de l'Université du Québec a déposé une demande budgétaire au MES pour développer l'Initiative sur la santé mentale en enseignement supérieur (ISMÉES). Le financement a été obtenu dans le cadre du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur. L'équipe réseau de l'Université du Québec en assume la coordination en vertu d'un mandat confié par le MES. L'ISMÉES vise à faciliter l'accès et la mise en commun des connaissances en matière de santé mentale étudiante pour l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur (ES) et à mobiliser cette communauté autour des enjeux de santé mentale étudiante.

Les travaux de l'ISMÉES mèneront à la création d'un site Web réunissant des connaissances pertinentes en matière de santé mentale étudiante. Plus spécifiquement, il permettra d'outiller et d'informer les personnes étudiantes sur la santé mentale en offrant :

- un accès simple et rapide aux outils existants en matière de santé mentale étudiante, adaptés à la diversité de leurs besoins et profils;
- des ressources en littératie;
- des passerelles vers les ressources offertes dans leur propre établissement;

et de renforcer l'expertise des autres membres de la communauté de l'ES en offrant :

- un accès simple et rapide aux ressources existantes et pertinentes en matière de santé mentale étudiante;
- des ressources en santé mentale adaptées aux besoins et enjeux de l'ES.

En complémentarité, différentes actions de mobilisation des connaissances sont mises en place afin de :

- **Rassembler les connaissances** : par les veilles scientifique, informationnelle et terrain;
- **Valoriser les connaissances** : par la création de ressources adaptées aux besoins et enjeux de l'ES (littératie, capsules, outils);
- **Mettre en commun les connaissances** : par la mobilisation de la communauté de l'ES autour des enjeux de santé mentale étudiante (échange, partage et collaboration);
- **Faire circuler les connaissances** : par la diffusion d'informations, d'outils et de ressources en santé mentale étudiante (site Web, activités, médias sociaux, infolettres, etc.

Ces actions pourront ainsi contribuer à l'adaptation et au développement de nouvelles mesures visant à prévenir, améliorer et favoriser le maintien de la santé mentale des personnes étudiantes.

À venir – *Le lancement du site Web est prévu en décembre 2023. Pour compléter son développement, l'équipe de l'ISMÉES travaille à la réalisation de capsules vidéo, à la mise en œuvre de stratégies de communication numérique, au développement de son identité visuelle et d'activités de diffusion et de valorisation.*

L'ISMÉES a également été mandatée par le MES pour la mise en place de Réseau des intervenant·es interuniversitaires en santé mentale étudiante et l'appui aux Responsables universitaires de la mise en œuvre du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (PASME) et collabore étroitement avec les Fonds de recherche du Québec dans la mise en place de l'Observatoire sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur.

4.3 Transitions et réussite en enseignement supérieur

Rehausser le soutien aux transitions vers les études supérieures

Le projet *Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres* est un projet initié par l'Université du Québec et financé par le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 4.5 du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 : « Soutenir la recherche et le partage d'expertise portant sur la réussite et les bonnes pratiques en la matière ».

Ce projet (2022-2025) consiste à construire et diffuser un modèle de soutien aux transitions entre les ordres secondaire, collégial et universitaire, composé de mesures structurantes qui auront été mises à l'essai par des partenaires interordres régionaux et encadrées par un comité scientifique composé de chercheuses et de chercheurs universitaires et collégiaux. Ces mesures s'appuieront sur la collaboration interordres et cibleront des effets sur la poursuite, la rétention et la réussite des études. Elles porteront sur les dimensions procédurales, académiques et sociales inhérentes aux transitions scolaires et prioriseront les besoins des élèves et des étudiant·es issus de milieux à faible capital scolaire et socioéconomique, tout en valorisant la participation familiale.

Le projet s'appuie sur les initiatives portées par six regroupements interordres régionaux. Ces regroupements sont composés d'un ou de plusieurs établissements d'enseignement du réseau de l'UQ et de partenaires régionaux et locaux. Le projet s'appuie sur une riche collaboration composée de sept établissements universitaires, de quatorze cégeps, de sept centres de services scolaires, trois pôles régionaux en enseignement supérieur, deux carrefours jeunesse-emploi, du Regroupement des cégeps de Montréal, de FADIO[12], du CRÉPAS[13], d'ÉCOBES[14], de Services Québec ainsi de que des organismes autochtones.

La vision qui guide les partenaires de cette initiative est celle de permettre au système d'éducation du Québec d'offrir durablement à l'ensemble des élèves et des étudiant·es, peu importe leur origine socioéconomique, culturelle, territoriale ou leur cheminement scolaire, les conditions permettant de préparer et vivre des transitions de qualité vers l'enseignement supérieur afin d'accéder, de concrétiser et de réussir le projet d'études souhaité et ainsi réaliser tout leur potentiel.

---

[12] Formation à distance interordres – Bas-St-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine
[13] Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay–Lac-St-Jean
[14] Centre d'Études des COnditions de vie et des BEsoins de la population

Au terme du projet, les milieux de l'éducation et de l'enseignement supérieur de l'ensemble des institutions d'enseignement du Québec auront accès un Modèle de soutien aux transitions interodres et seront invités à participer aux activités de diffusion.

Soutien à la mise en œuvre du PARES au sein des établissements

Rappelons la création, à l'automne 2021, de la Communauté pour la réussite étudiante au réseau de l'UQ (CRÉRUQ). Cette communauté répond à un besoin exprimé pas les établissements de se concerter et de collaborer dans le cadre de leur mise en œuvre du Plan d'action ministériel sur la réussite en enseignement supérieur (PARES). La CRÉRUQ regroupe les personnes ou sous-équipes des établissements qui ont la responsabilité de coordonner la mise en œuvre institutionnelle du PARES.

Pour appuyer la CRÉRUQ l'équipe réseau a constitué une cellule d'appui à la réussite pour cette communauté. En combinant le financement versé au siège social de l'UQ par le MES dans la cadre de la règle budgétaire du PARES (2.1.25) avec un investissement réseau via le FODAR, il a été possible d'embaucher deux ressources professionnelles qui appuieront cette communauté pour les deux prochaines années. La première ressource professionnelle agit en soutien à la concertation et au développement d'initiatives en collaboration, notamment au regard de la réussite aux cycles supérieurs, qui demeure une priorité d'action réseau. La seconde ressource se consacre à appuyer les établissements dans l'évaluation de leurs mesures de soutien à la réussite et dans le codéveloppement d'une expertise à cet égard.

4.4 La réconciliation avec les Premiers Peuples

La question de l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour les membres des Premiers Peuples et, plus largement, celles de la sécularisation et de la décolonisation de l'institution universitaire sont au cœur de débats fondamentaux qui ont cours partout au Canada. Depuis la parution du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, en 2015, les revendications se font de plus en plus pressantes de la part des représentants et leaders autochtones qui exigent des engagements forts et des réponses audacieuses pour relever les nombreux défis.

Les établissements du réseau de l'Université du Québec entreprennent plusieurs actions depuis quelques années. Ils peuvent compter sur l'expertise développée par certaines universités engagées depuis plusieurs décennies, comme l'UQAC, l'UQAT et des groupes de chercheurs, comme le Réseau DIALOG basé à l'INRS.

Pour faciliter l'échange de bonnes pratiques et inciter à la mobilisation, l'équipe réseau poursuit son action sur plusieurs fronts et collectivement.

Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA)

Coordonnée par la directrice du Bureau de la présidence de l'Université du Québec, la TTRA est composée d'au moins un·e représentant·e par établissement, responsable de soutenir le développement stratégique de son établissement relativement au processus de vérité et de réconciliation avec les Premiers Peuples. La TTRA relève de la Commission de planification de l'UQ. Elle a pour objectif d'interagir pour apprendre les uns des autres en mettant en commun des défis, des expériences et de bonnes pratiques relativement à la place des Premiers Peuples au sein du réseau de l'UQ. Elle permet d'approfondir les réflexions, d'apporter des précisions

ainsi que des pistes d'intervention pour faire face aux enjeux actuels du milieu universitaire concernant la place des Premiers Peuples. Elle est responsable du suivi de l'engagement collectif pris par les chef.fes d'établissement lors du Forum national sur la réconciliation 2021. Cette année, la TTRA a lancé une série de webinaires qui s'adressent à la communauté universitaire et ayant pour objectif de démystifier des enjeux actuels concernant la place des Premiers Peuples dans le milieu universitaire.

Communauté de pratique des professionnel.les soutenant les étudiant.es des Premiers Peuples

Coordonnée par la chargée de projets autochtones du siège social, la communauté est composée d'un.e professionnel.le responsable du soutien des étudiants des Premiers Peuples par établissement. La communauté de pratique relève du Comité des services aux étudiants du réseau de l'Université du Québec. Elle a pour objectif de permettre à ces professionnel.les d'interagir pour apprendre les uns des autres en mettant en commun des difficultés, des expériences et de bonnes pratiques relativement au soutien et à l'accompagnement des étudiant·es des Premiers Peuples fréquentant un établissement du réseau de l'UQ, et ce dans le but d'approfondir leurs connaissances et de développer de nouveaux savoirs liés à leur pratique professionnelle.

Collectivement, en plus de la TTRA et de la communauté de pratiques des professionnel·les en soutien aux étudiant·es autochtones, les cheffes et chefs d'établissement ont adopté un engagement commun afin que leur université soit accessible, accueillante, sécuritaire et mène à la réussite. Lors du Forum national sur la réconciliation 2021, ils ont retenu quatre leviers qui structurent le cadre d'action de l'UQ :

1) Augmenter continuellement le niveau de sensibilité et de connaissances des communautés universitaires concernant les réalités historiques et contemporaines des Premiers Peuples en incitant tous leurs membres (gestionnaires, personnels enseignant et de soutien, étudiant·es) à suivre des formations;

2) Améliorer la prise en compte des réalités et des perspectives des Premiers Peuples en embauchant des personnes autochtones dans des postes complémentaires et pérennes permettant de relever des défis propres à un ou plusieurs établissements, par exemple pour du conseil stratégique, de l'accompagnement pédagogique ou des services aux étudiants;

3) Soutenir le travail des directions et des équipes professorales visant à intégrer des contenus et des objectifs d'apprentissage relatifs aux enjeux et aux réalités des Premiers Peuples dans des cours et des programmes d'études, en ciblant prioritairement ceux en santé, en travail social, en droit, en histoire et en enseignement (en cohérence avec la demande d'organismes autochtones concernant le Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante et la compétence 15);

4) Renforcer les capacités des personnes œuvrant à ce chantier de transformation des universités ainsi que la circulation des expériences en animant des espaces d'échanges et de partage dans et entre les établissements du réseau, comme des comités de travail internes, la communauté de pratique des professionnelles et professionnels au soutien des Services aux étudiants et la Table de travail sur les réalités autochtones de l'Université du Québec

4.5 Formation à distance et stratégie numérique

L'émergence du numérique bouleverse les fondements de l'enseignement de manière globale. De la même manière que les organisations publiques interpellées par la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, les universités doivent répondre aux attentes de la population, en tout premier lieu de la population étudiante, en matière de modernisation. Elles doivent continuer à se transformer et apprendre à diffuser leurs cours et programmes en concordance avec cette double évolution d'une offre de formation mondialisée et des nouveaux modes d'apprentissage de nos futurs étudiant·es qui évoluent dans cet environnement numérique. En effet, les étudiant·es peuvent aller chercher des connaissances et des formations partout où elles sont rendues disponibles dans le monde. De nouveaux modèles d'apprentissage sont expérimentés, tant en formation initiale qu'en formation continue.

Aussi, l'enseignement supérieur vit d'importantes transformations depuis quelques années dans le domaine de la formation à distance (FAD) où l'offre et la demande ne cessent d'augmenter. La formation en ligne fait notamment partie des moyens actuels privilégiés de développement de l'offre de formation et de croissance des universités, en plus d'être une façon supplémentaire pour les établissements de répondre aux besoins d'accessibilité de leurs étudiant·es.

Avec le lancement des chantiers du projet Campus numérique, le MES montre également son intention de soutenir et valoriser l'engagement des universités en matière de FAD, que ce soit par des cours entièrement à distance, asynchrones, synchrones ou hybrides, ou encore par des CLOM[15]. Offrir des conditions permettant de renforcer les collaborations en formation à distance entre les établissements universitaires constitue donc un enjeu important pour le réseau de l'Université du Québec.

Plus largement, le passage à une éducation reposant de plus en plus sur le numérique exige des efforts importants en matière de formation des professeur·es et d'accompagnement des étudiants. Tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont à développer des outils et des portails technopédagogiques supportant cette mise à niveau des connaissances. Le déploiement et le renforcement de ces portails de formation, le développement d'outils pédagogiques et de soutien à la compétence numérique, ainsi que la création d'environnement de partage et de collaboration en temps réel sont notamment au cœur des efforts faits par les établissements visant à favoriser un arrimage cohérent de la culture numérique des professeur·es et des étudiant·es.

Ainsi, au regard de la situation pandémique et des enjeux liés à la compétence numérique des étudiant·es ayant émergés, diverses initiatives ont vu le jour grâce à ce soutien fourni par l'équipe réseau et à la collaboration de nombreux experts, issus du corps professoral ou du personnel professionnel œuvrant au sein des bibliothèques, des services aux étudiants ou encore du soutien à l'enseignement et à l'apprentissage.

Parmi ceux-ci, mentionnons la conception d'un jeu sérieux pour soutenir le développement de la compétence numérique étudiante. Ce projet est présenté dans la section "Compétence numérique".

---

[15] Cours libres ouverts et massifs

4.6 Internationalisation : Un rehaussement de la collaboration

L'internationalisation en enseignement supérieur est un phénomène croissant qui touche de manière transversale les missions et services des établissements universitaires. À l'Université du Québec, dans le respect de l'autonomie des établissements en ces matières, les dernières années sont marquées par un rehaussement de la concertation entre les établissements.

Rappelons qu'en septembre 2019, pour mieux soutenir les établissements du réseau en matière d'internationalisation, l'Université du Québec a créé la Direction du soutien à l'internationalisation (DSI). Elle met au service des établissements des fonctions de recherche, d'analyse, d'identification d'opportunités, de développement de projets porteurs, de planification et de recommandations.

La DSI exerce également un important rôle de réseautage et de courroie de transmission. Elle prend part aux activités de plusieurs entités actives en internationalisation de l'éducation supérieure (Québec International, Montréal International, le Pôle régional en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale, Fonds de recherche du Québec, Organisation Universitaire Interaméricaine, etc.) et alimente différents ministères et organisations à l'aide de données probantes pour faire connaître les initiatives d'internationalisation du réseau de l'Université du Québec.

La DSI a le mandat du chantier général de l'internationalisation en enseignement supérieur, incluant les chantiers spécifiques de l'internationalisation des études et l'internationalisation de la recherche.

Les initiatives qu'opérationnalise la DSI sont décidées par le Comité d'orientation stratégique en matière d'internationalisation (COSI) qui réunit du personnel en situation de décision en matière d'internationalisation de chacun des 10 établissements de l'UQ.

Ses membres étant actifs dans différentes unités liées à l'internationalisation, le comité dispose d'une vue d'ensemble lui permettant de dégager de manière efficiente les différentes synergies potentielles entre les nombreux groupes, tables et communautés de travail du réseau. De cette façon, il contribue à renforcer la fédération des activités individuelles et ponctuelles et à les transformer en véritables vecteurs d'innovation collective.

Profitant du ralentissement des activités internationales imposée par la pandémie de COVID-19, la DSI a accompagné le COSI dans l'idéation et la rédaction de son Cadre de référence et de sa stratégie concertée 2021-2025, assortie de son plan d'action pour l'Année 1.

4.7 Équité, diversité et inclusion : nouvelles exigences

Comme dans d'autres secteurs, les institutions universitaires doivent adopter les normes et règles souscrivant aux valeurs sociétales actuelles. De nouvelles exigences sont ainsi affirmées depuis quelques années en matière d'embauche qui souscrivent aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Le milieu de la recherche est particulièrement concerné, alors que les

organismes subventionnaires fédéraux ont posé des exigences fermes aux universités au sujet de cibles de représentations à atteindre pour les titulaires de Chaires de recherche du Canada. À moyen terme, il est attendu que de telles exigences touchent toutes les sphères de la vie universitaire. Aussi, les universités doivent acquérir de nouvelles expertises, s'outiller et développer des stratégies pour faire face à cette demande.

Les établissements du réseau de l'Université du Québec ont inscrit cet enjeu à leur programme. Ils ont choisi de soutenir, conjointement, l'embauche d'une conseillère en ÉDI pour les guider dans la mise en place des meilleures pratiques organisationnelles et de reddition de compte en matière d'EDI. La conseillère a également le mandat de favoriser les échanges et le partage entre les établissements du réseau de l'Université du Québec grâce à l'animation de la communauté de pratique EDI. Le recrutement inclusif constitue un enjeu important pour la prochaine année.

Les pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion mettent en lumière le caractère fondamentalement transversal des enjeux et orientent les établissements vers une approche institutionnelle et des actions multidimensionnelles. À cet égard, des efforts soutenus de sensibilisation et de révision des processus en place demanderont de nouvelles ressources financières, ajoutant à la pression déjà ressentie sur les établissements.

4.8 Les membres du corps professoral

Les professeur·es jouent un rôle central dans la vie universitaire, et ce autant pour la formation des étudiant·es, que pour la recherche ainsi que les services rendus à la communauté. Étant au cœur de la mission même des universités, il apparaît important de prioriser l'analyse et la documentation de plusieurs enjeux qui leur sont propres. Pensons entre autres au cheminement de carrière, à la titularisation, au rôle des chargés de cours, aux jurys de pairs et comités d'évaluation, à la productivité et à la commercialisation en recherche, à la concentration du financement de recherche, à la place des entreprises privées dans le soutien de la recherche universitaire, au soutien institutionnel accordé au corps professoral, à l'enseignement à distance, à l'équité, à la relève ainsi qu'à la diversification des cheminements d'études.

L'équipe réseau a consolidé plusieurs éléments dans la dernière année et souhaite évidemment poursuivre ce chantier. À titre d'exemple, la mise à jour annuelle de guides de rédaction des demandes de subventions de recherche destinés aux bureaux de la recherche pour venir en appui aux professeur·es est un outil maintenant indispensable pour le soutien offert par les conseillers et conseillères à la recherche des établissements.

4.9 Formation initiale des enseignants : soutenir l'innovation

Les établissements de l'Université du Québec qui offrent des programmes de formation initiale en enseignement ont répondu au 1er appel à projets inédits en sciences de l'éducation lancé par le MES en 2019. Depuis, huit projets pour soutenir le personnel enseignant en début de carrière ou pour bonifier l'offre de formation initiale ont vu le jour ou sont en voie d'être lancés. L'Université du Québec a mis sur pied le comité de suivi des projets inédits qui rassemble les intervenants, dont les professeur·es porteurs des projets. Ce comité facilite le partage d'information, la coordination des efforts communs, le partage de résultats et offre une occasion

de faire le point sur les besoins des équipes qui œuvrent au développement et au déploiement des projets. Dans le même esprit, l'Université du Québec continue d'offrir son soutien aux établissements qui ont répondu au 2e appel à projets du MES en novembre 2021.

4.10 Création numérique : Relever des défis

L'équipe réseau entend poursuivre le soutien de SYNTHÈSE, organisme créé en 2018 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour faire face aux défis d'avenir dans le secteur des effets visuels et de l'animation, du jeu vidéo et des expériences numériques. Au sein de cette nouvelle direction du siège social, les forces vives en enseignement, recherche et création interagissent avec les entreprises créatives du numérique dans un but commun : l'avancement des connaissances, la qualité de la formation, l'innovation artistique, scientifique et technologique sous toutes ses formes et la vitalité de notre industrie québécoise. L'équipe réseau prévoit poursuivre l'intégration de cet organisme afin d'en appuyer davantage encore la mission.

4.11 Technologies de l'information : pour des collaborations renouvelées

L'Université du Québec, à travers les activités du Centre de services communs (CSC), offre une gamme élargie de services reposant sur une l'utilisation des technologies de l'information. Le CSC assure ainsi le soutien, l'entretien et l'évolution de près de 90 actifs informationnels de l'équipe réseau afin de lui permettre de livrer son offre de services aux établissements.

Le CSC agit également comme mandataire des établissements pour l'acquisition et l'opération de plusieurs applications et services réseau, tels que le progiciel de gestion intégré SAFIRH, le système d'inventaire du financement de la recherche (IFR), la visioconférence, la téléphonie et les infrastructures d'hébergement de données.

Afin de poursuivre le développement d'une offre de services de première qualité en matière de ressources informationnelles, le CSC continuera l'analyse des opportunités de mise en commun et de collaboration, notamment avec les cégeps, pour l'acquisition, le déploiement, le maintien et l'évolution de systèmes et d'infrastructures technologiques.

4.12 Sécurité des ressources informationnelles : une expertise mutualisée

La gestion de la sécurité représente un enjeu de première importance pour l'ensemble des établissements du réseau de l'Université du Québec. Les établissements du réseau sont à poursuivre le rehaussement du niveau de maturité de leur institution en matière de gestion des ressources informationnelles afin de se conformer aux exigences légales et réglementaires toujours grandissantes. L'équipe réseau va continuer son appui avec l'intégration de processus, de pratiques et d'outils favorisant la sécurité des actifs informationnels et la protection des renseignements personnels et autrement confidentiels sous sa responsabilité.

Le Centre de services communs (CSC) apporte une attention toute particulière à l'atteinte des objectifs fixés par les différents ministères, dont les exigences apportées par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique. La mise en œuvre du Programme de rehaussement en cybersécurité fait partie des nombreux dossiers qui seront suivis de près par le CCS.

Avec la confirmation d'un financement au tout début de l'année 2021-2022, le réseau de l'Université du Québec a pu entreprendre les travaux de démarrage du Centre d'expertise en sécurité de l'information (CESI). Le CESI continuera de mettre de l'avant une offre de services qui tient compte des besoins collectifs des établissements, mais qui agit également en complémentarité aux nombreuses initiatives provinciales et fédérales relatives à la sécurité de l'information, dont le Centre opérationnel de cyberdéfense (COCD) de l'éducation, partie prenante du Centre gouvernemental de cyberdéfense (CGCD) du Conseil du trésor. En proposant à la fois des ressources partagées pour l'accès à de l'expertise de pointe et en référant à des informations de qualité et pertinentes au contexte universitaire, ce centre d'expertise permet d'offrir des services de veille, d'accompagnement, de formation et de sensibilisation au bénéfice de tous les établissements.

Conclusion : Le réseau de l'Université du Québec au service de la société québécoise

Créée en 1968 par une loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec, l'Université du Québec est d'abord un projet collectif, le reflet des aspirations de la société québécoise. Comme université publique, elle bénéficie de la pleine liberté académique et d'une autonomie de gestion semblable à celles des autres universités présentes au Québec, avec lesquelles elle partage d'ailleurs la mission.

Le réseau de l'Université du Québec apparaît comme un modèle original, une **structure unique** au Canada. Dans cette organisation décentralisée, chaque établissement est doté d'une personnalité juridique propre, jouit d'une large autonomie, possède ses propres instances, élabore ses propres programmes, gère ses propres ressources et détermine son propre avenir. À travers les instances et instruments communs du réseau, et avec l'appui de l'équipe réseau, chaque établissement concourt à la direction du collectif.

Le réseau de l'Université du Québec est ainsi un **créateur de synergies**, porteur d'une idée, celle d'un regroupement d'établissements qui s'appuient pour accomplir leur mission, atteindre leurs objectifs, réaliser leurs ambitions dans le respect de l'autonomie de chacun et dans la valorisation de leur diversité. Ils partagent la volonté de créer un endroit où chacun peut apporter sa contribution et attendre en retour que la vie en réseau lui permette d'atteindre ses objectifs plus facilement et efficacement.

Le réseau de l'Université du Québec est un **écosystème** qui, tel un organisme vivant, évolue, change et s'adapte. Un écosystème aussi où l'on retrouve, dans une mise en commun des efforts collectifs au service des établissements, l'équipe réseau, dont le mandat est d'appuyer leur mission, dans le respect de leur autonomie et de leurs spécificités.

À travers les onze établissements qui le constituent, le réseau de l'Université du Québec est finalement un **acteur sociétal** qui œuvre au bien commun et dont la compétence s'étend sur l'ensemble du territoire québécois. Une organisation investie d'une mission de service public dans une perspective de justice sociale, dont la raison d'être est de favoriser l'émancipation collective des Québécois et des Québécoises, par le dépassement des individus, et de soutenir le développement de toutes les régions du Québec, par la présence et l'enracinement de chacun des établissements qui le composent dans sa communauté.

Depuis plus de 50 ans, le réseau de l'Université du Québec privilégie un **modèle d'université** : accessible, ouverte, inclusive, valorisant le dépassement et l'excellence. Dans le contexte actuel de profondes mutations, ce modèle exige que des efforts constants et concrets soient maintenus à tous les niveaux et dans les trois axes de leur mission d'enseignement, de recherche et de développement de leurs milieux. Les établissements et l'équipe réseau de l'Université du Québec se consacrent à ce travail pour trouver des façons de faire innovantes, en réponse aux défis actuels, car, avec leurs partenaires, ils partagent l'ambition d'un Québec juste, prospère et durable.

Nous espérons que ce rapport, en plus de répondre aux exigences de la Loi, a permis au lecteur de percevoir l'ampleur et la richesse des interactions qui unissent les établissements du réseau, ainsi que de mieux comprendre le rôle et l'engagement de l'équipe réseau envers le projet collectif inestimable et incontournable qu'est le réseau de l'Université du Québec.

Annexe – Reddition de compte relative aux règles budgétaires

Règle budgétaire 2.1.25 : Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur

À l'automne 2021, la Communauté pour la réussite étudiante au réseau de l'UQ (CRÉRUQ) s'est constituée. Cette communauté répond à un besoin exprimé pas les établissements de se concerter et de collaborer dans le cadre de leur mise en œuvre du Plan d'action ministériel sur la réussite en enseignement supérieur (PARES). La CRÉRUQ regroupe les personnes ou sous-équipes des établissements qui ont la responsabilité de coordonner la mise en œuvre institutionnelle du PARES.

Pour appuyer la CRÉRUQ l'équipe réseau a constitué une cellule d'appui à la réussite pour cette communauté. En combinant le financement versé au siège social de l'UQ par le MES dans la cadre de la règle budgétaire du PARES (2.1.25) avec un investissement réseau via le FODAR, il a été possible d'embaucher deux ressources professionnelles qui appuieront cette communauté pour les deux prochaines années. La première ressource professionnelle agit en soutien à la concertation et au développement d'initiatives en collaboration, notamment au regard de la réussite aux cycles supérieurs, qui demeure une priorité d'action réseau. La seconde ressource se consacre à appuyer les établissements dans l'évaluation de leurs mesures de soutien à la réussite et dans le codéveloppement d'une expertise à cet égard.

Montant reçu en 2021-2022	**Activités réalisées**
100 000 $	Contribution à l'embauche des personnes professionnelles qui composent la cellule réussite

Performance et perspectives de développement à l'Université du Québec
2021-2022

Grilles des indicateurs du siège social de l'Université du Québec

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

I. Éléments d'information | II. Observations | III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

		Unité	Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne) 2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
	Étudiant														
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP													
2	EEETP au 1er cycle	EEETP													
3	EEETP au 2e cycle	EEETP													
4	EEETP au 3e cycle	EEETP													
5	Effectif étudiant total	n													
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n													
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n													
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%													
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n													
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%													
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n													
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%													
13	Effectif étudiant internationaux	n													
14	Effectif étudiant internationaux	%													
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n													
16	Stagiaires postdoctoraux	n													
17	Résidents en médecine	n													
	Enseignants-chercheurs														
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n													
19	Hommes	n													
20	Femmes	n													
21	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n													
22	Hommes	n													
23	Femmes	n													
24	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n													
25	Hommes	n													
26	Femmes	n													
27	Nombre moyen de cours par professeur	n													
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n													
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n													
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n													
31	Ratio EETP / professeur	EETP/n													
32	Cours donnés par les professeurs	%													
33	Cours donnés par les chargés de cours	%													
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%													

Ne s'applique pas

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

I. Éléments d'information | II. Observations | III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
	Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire														
35	**Hommes**	n													
36	Sciences de la santé	n													
37	Sciences pures	n													
38	Sciences appliquées	n													
39	Arts	n													
40	Lettres	n													
41	Sciences humaines	n													
42	Éducation	n													
43	Droit	n													
44	Administration	n													
45	Autres	n													
46	**Femmes**	n													
47	Sciences de la santé	n													
48	Sciences pures	n													
49	Sciences appliquées	n													
50	Arts	n													
51	Lettres	n													
52	Sciences humaines	n													
53	Éducation	n													
54	Droit	n													
55	Administration	n													
56	Autres	n													
57	**Total**	n													
58	Sciences de la santé	n													
59	Sciences pures	n													
60	Sciences appliquées	n													
61	Arts	n													
62	Lettres	n													
63	Sciences humaines	n													
64	Éducation	n													
65	Droit	n													
66	Administration	n													
67	Autres	n													

Ne s'applique pas

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

I. Éléments d'information | II. Observations | III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

		Unité	Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire) 2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
	Chargés de cours selon le secteur disciplinaire														
68	**Hommes**	n													
69	Sciences de la santé	n													
70	Sciences pures	n													
71	Sciences appliquées	n													
72	Arts	n													
73	Lettres	n													
74	Sciences humaines	n													
75	Éducation	n													
76	Droit	n													
77	Administration	n													
78	Autres	n													
79	**Femmes**	n													
80	Sciences de la santé	n													
81	Sciences pures	n													
82	Sciences appliquées	n													
83	Arts	n													
84	Lettres	n													
85	Sciences humaines	n													
86	Éducation	n													
87	Droit	n													
88	Administration	n													
89	Autres	n													
90	**Total**	n													
91	Sciences de la santé	n													
92	Sciences pures	n													
93	Sciences appliquées	n													
94	Arts	n													
95	Lettres	n													
96	Sciences humaines	n													
97	Éducation	n													
98	Droit	n													
99	Administration	n													
100	Autres	n													

Ne s'applique pas

	Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social														Date :
															Page 2 de 8
	I. Éléments d'information		II. Observations												III. Remarques
	INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS														
			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
101	**Hommes**	**n**													
102	Sciences de la santé	n													
103	Sciences pures	n													
104	Sciences appliquées	n													
105	Arts	n													
106	Lettres	n													
107	Sciences humaines	n													
108	Éducation	n													
109	Droit	n													
110	Administration	n													
111	Autres	n													
112	**Femmes**	**n**													
113	Sciences de la santé	n													
114	Sciences pures	n													
115	Sciences appliquées	n													
116	Arts	n													
117	Lettres	n													
118	Sciences humaines	n													
119	Éducation	n													
120	Droit	n													
121	Administration	n													
122	Autres	n													
123	**Total** [1]	**n**													
124	Sciences de la santé	n													
125	Sciences pures	n													
126	Sciences appliquées	n													
127	Arts	n													
128	Lettres	n													
129	Sciences humaines	n													
130	Éducation	n													
131	Droit	n													
132	Administration	n													
133	Autres	n													

Ne s'applique pas

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
134	**Hommes**	n													
135	Sciences de la santé	n													
136	Sciences pures	n													
137	Sciences appliquées	n													
138	Arts	n													
139	Lettres	n													
140	Sciences humaines	n													
141	Éducation	n													
142	Droit	n													
143	Administration	n													
144	Autres	n													
145	**Femmes**	n													
146	Sciences de la santé	n													
147	Sciences pures	n													
148	Sciences appliquées	n													
149	Arts	n													
150	Lettres	n													
151	Sciences humaines	n													
152	Éducation	n													
153	Droit	n													
154	Administration	n													
155	Autres	n													
156	**Total** [1]	n													
157	Sciences de la santé	n													
158	Sciences pures	n													
159	Sciences appliquées	n													
160	Arts	n													
161	Lettres	n													
162	Sciences humaines	n													
163	Éducation	n													
164	Droit	n													
165	Administration	n													
166	Autres	n													

Ne s'applique pas

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	2e cycle - Maîtrise	**Unité**	**2009-2010**	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**	**2021-2022**
167	**Hommes**	**n**													
168	Sciences de la santé	n													
169	Sciences pures	n													
170	Sciences appliquées	n													
171	Arts	n													
172	Lettres	n													
173	Sciences humaines	n													
174	Éducation	n													
175	Droit	n													
176	Administration	n													
177	Autres	n													
178	**Femmes**	**n**													
179	Sciences de la santé	n													
180	Sciences pures	n													
181	Sciences appliquées	n													
182	Arts	n													
183	Lettres	n													
184	Sciences humaines	n													
185	Éducation	n													
186	Droit	n													
187	Administration	n													
188	Autres	n													
189	**Total** [1]	**n**													
190	Sciences de la santé	n													
191	Sciences pures	n													
192	Sciences appliquées	n													
193	Arts	n													
194	Lettres	n													
195	Sciences humaines	n													
196	Éducation	n													
197	Droit	n													
198	Administration	n													
199	Autres	n													

Ne s'applique pas

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	2e cycle - Autres sanctions	**Unité**	**2009-2010**	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**	**2021-2022**
200	**Hommes**	n													
201	Sciences de la santé	n													
202	Sciences pures	n													
203	Sciences appliquées	n													
204	Arts	n													
205	Lettres	n													
206	Sciences humaines	n													
207	Éducation	n													
208	Droit	n													
209	Administration	n													
210	Autres	n													
211	**Femmes**	n													
212	Sciences de la santé	n													
213	Sciences pures	n													
214	Sciences appliquées	n													
215	Arts	n													
216	Lettres	n													
217	Sciences humaines	n													
218	Éducation	n													
219	Droit	n													
220	Administration	n													
221	Autres	n													
222	**Total** [1]	n													
223	Sciences de la santé	n													
224	Sciences pures	n													
225	Sciences appliquées	n													
226	Arts	n													
227	Lettres	n													
228	Sciences humaines	n													
229	Éducation	n													
230	Droit	n													
231	Administration	n													
232	Autres	n													

Ne s'applique pas

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	3e cycle - Doctorat	**Unité**	**2009-2010**	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**	**2021-2022**
233	**Hommes**	**n**													
234	Sciences de la santé	n													
235	Sciences pures	n													
236	Sciences appliquées	n													
237	Arts	n													
238	Lettres	n													
239	Sciences humaines	n													
240	Éducation	n													
241	Droit	n													
242	Administration	n													
243	Autres	n													
244	**Femmes**	**n**													
245	Sciences de la santé	n													
246	Sciences pures	n													
247	Sciences appliquées	n													
248	Arts	n													
249	Lettres	n													
250	Sciences humaines	n													
251	Éducation	n													
252	Droit	n													
253	Administration	n													
254	Autres	n													
255	**Total** [1]	**n**													
256	Sciences de la santé	n													
257	Sciences pures	n													
258	Sciences appliquées	n													
259	Arts	n													
260	Lettres	n													
261	Sciences humaines	n													
262	Éducation	n													
263	Droit	n													
264	Administration	n													
265	Autres	n													

Ne s'applique pas

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
266	**Hommes**	n													
267	Sciences de la santé	n													
268	Sciences pures	n													
269	Sciences appliquées	n													
270	Arts	n													
271	Lettres	n													
272	Sciences humaines	n													
273	Éducation	n													
274	Droit	n													
275	Administration	n													
276	Autres	n													
277	**Femmes**	n													
278	Sciences de la santé	n													
279	Sciences pures	n													
280	Sciences appliquées	n													
281	Arts	n													
282	Lettres	n													
283	Sciences humaines	n													
284	Éducation	n													
285	Droit	n													
286	Administration	n													
287	Autres	n													
288	**Total** [1]	n													
289	Sciences de la santé	n													
290	Sciences pures	n													
291	Sciences appliquées	n													
292	Arts	n													
293	Lettres	n													
294	Sciences humaines	n													
295	Éducation	n													
296	Droit	n													
297	Administration	n													
298	Autres	n													

Ne s'applique pas

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (grades)	**Unité**	**2009-2010**	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**	**2021-2022**
299	**Hommes**	**n**													
300	Sciences de la santé	n													
301	Sciences pures	n													
302	Sciences appliquées	n													
303	Arts	n													
304	Lettres	n													
305	Sciences humaines	n													
306	Éducation	n													
307	Droit	n													
308	Administration	n													
309	Autres	n													
310	**Femmes**	**n**													
311	Sciences de la santé	n													
312	Sciences pures	n													
313	Sciences appliquées	n													
314	Arts	n													
315	Lettres	n													
316	Sciences humaines	n													
317	Éducation	n													
318	Droit	n													
319	Administration	n													
320	Autres	n													
321	**Total** [1]	**n**													
322	Sciences de la santé	n													
323	Sciences pures	n													
324	Sciences appliquées	n													
325	Arts	n													
326	Lettres	n													
327	Sciences humaines	n													
328	Éducation	n													
329	Droit	n													
330	Administration	n													
331	Autres	n													

Ne s'applique pas

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (autres sanctions)	**Unité**	**2009-2010**	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**	**2021-2022**
332	**Hommes**	n													
333	Sciences de la santé	n													
334	Sciences pures	n													
335	Sciences appliquées	n													
336	Arts	n													
337	Lettres	n													
338	Sciences humaines	n													
339	Éducation	n													
340	Droit	n													
341	Administration	n													
342	Autres	n													
343	**Femmes**	n													
344	Sciences de la santé	n													
345	Sciences pures	n													
346	Sciences appliquées	n													
347	Arts	n													
348	Lettres	n													
349	Sciences humaines	n													
350	Éducation	n													
351	Droit	n													
352	Administration	n													
353	Autres	n													
354	**Total** [1]	n													
355	Sciences de la santé	n													
356	Sciences pures	n													
357	Sciences appliquées	n													
358	Arts	n													
359	Lettres	n													
360	Sciences humaines	n													
361	Éducation	n													
362	Droit	n													
363	Administration	n													
364	Autres	n													

Ne s'applique pas

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (toutes les sanctions)	**Unité**	**2009-2010**	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**	**2021-2022**
365	**Hommes**	**n**													
366	Sciences de la santé	n													
367	Sciences pures	n													
368	Sciences appliquées	n													
369	Arts	n													
370	Lettres	n													
371	Sciences humaines	n													
372	Éducation	n													
373	Droit	n													
374	Administration	n													
375	Autres	n													
376	**Femmes**	**n**													
377	Sciences de la santé	n													
378	Sciences pures	n													
379	Sciences appliquées	n													
380	Arts	n													
381	Lettres	n													
382	Sciences humaines	n													
383	Éducation	n													
384	Droit	n													
385	Administration	n													
386	Autres	n													
387	**Total** [1]	**n**													
388	Sciences de la santé	n													
389	Sciences pures	n													
390	Sciences appliquées	n													
391	Arts	n													
392	Lettres	n													
393	Sciences humaines	n													
394	Éducation	n													
395	Droit	n													
396	Administration	n													
397	Autres	n													

Ne s'applique pas

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

	Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social																		Date :
																			Page 3 de 8
	I. Éléments d'information		II. Observations																III. Remarques
	INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																
		Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Taux de réussite des études de baccalauréat		Ne s'applique pas																
398	Persévérance après 1 an	%																	
399	Diplomation après 6 ans	%																	
	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		
400	Sciences de la santé	%	Ne s'applique pas																
401	Sciences pures	%																	
402	Sciences appliquées	%																	
403	Arts	%																	
404	Lettres	%																	
405	Sciences humaines	%																	
406	Éducation	%																	
407	Droit	%																	
408	Administration	%																	
409	Autres	%																	
	Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant		Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans pour l'ensemble des secteurs pour 2016 (case Q21). Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.
410	Sciences de la santé	%	Ne s'applique pas																
411	Sciences pures	%																	
412	Sciences appliquées	%																	
413	Arts	%																	
414	Lettres	%																	
415	Sciences humaines	%																	
416	Éducation	%																	
417	Droit	%																	
418	Administration	%																	
419	Autres	%																	

	Taux de réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant		**Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 6 ans pour 2014 (case O32) pour l'ensembles des secteurs. Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.**										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
420	Sciences de la santé	%																	
421	Sciences pures	%																	
422	Sciences appliquées	%																	
423	Arts	%																	
424	Lettres	%																	
425	Sciences humaines	%																	
426	Éducation	%																	
427	Droit	%																	
428	Administration	%																	
429	Autres	%																	
	Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant		**Indiquer le taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans pour 2012 (case M43) pour l'ensemble des secteurs. Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.**											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
430	Sciences de la santé	%																	
431	Sciences pures	%																	
432	Sciences appliquées	%																	
433	Arts	%																	
434	Lettres	%																	
435	Sciences humaines	%																	
436	Éducation	%																	
437	Droit	%																	
438	Administration	%																	
439	Autres	%																	

Ne s'applique pas

Ne s'applique pas

			Nombre de diplômés/persévérants parmi la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade															
		Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Réussite des études de baccalauréat																		
440	Persévérance après 1 an	n																	
441	Diplomation après 6 ans	n																	
	Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant	n																	
442	Sciences de la santé	n																	
443	Sciences pures	n																	
444	Sciences appliquées	n																	
445	Arts	n																	
446	Lettres	n																	
447	Sciences humaines	n																	
448	Éducation	n																	
449	Droit	n																	
450	Administration	n																	
451	Autres	n																	
	Réussite des études de 2e cycle après 4 ans, par domaine CLASS dominant																		
452	Sciences de la santé	n																	
453	Sciences pures	n																	
454	Sciences appliquées	n																	
455	Arts	n																	
456	Lettres	n																	
457	Sciences humaines	n																	
458	Éducation	n																	
459	Droit	n																	
460	Administration	n																	
461	Autres	n																	
	Réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																		
462	Sciences de la santé	n																	
463	Sciences pures	n																	
464	Sciences appliquées	n																	
465	Arts	n																	
466	Lettres	n																	
467	Sciences humaines	n																	
468	Éducation	n																	
469	Droit	n																	
470	Administration	n																	
471	Autres	n																	

	Réussite des études de 3e cycle après 8 ans, par domaine CLASS dominant	
472	Sciences de la santé	n
473	Sciences pures	n
474	Sciences appliquées	n
475	Arts	n
476	Lettres	n
477	Sciences humaines	n
478	Éducation	n
479	Droit	n
480	Administration	n
481	Autres	n
	Durée moyenne des études au baccalauréat	
482	Sciences de la santé	an
483	Sciences pures	an
484	Sciences appliquées	an
485	Arts	an
486	Lettres	an
487	Sciences humaines	an
488	Éducation	an
489	Droit	an
490	Administration	an
491	Autres	an
492	Ensemble des secteurs	an
	Durée moyenne des études de maîtrise	
493	Sciences de la santé	an
494	Sciences pures	an
495	Sciences appliquées	an
496	Arts	an
497	Lettres	an
498	Sciences humaines	an
499	Éducation	an
500	Droit	an
501	Administration	an
502	Autres	an
503	Ensemble des secteurs	an

Ne s'applique pas

	Durée moyenne des études de doctorat	
504	Sciences de la santé	an
505	Sciences pures	an
506	Sciences appliquées	an
507	Arts	an
508	Lettres	an
509	Sciences humaines	an
510	Éducation	an
511	Droit	an
512	Administration	an
513	Autres	an
514	Ensemble des secteurs	an

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

Date :

I. Éléments d'information | II. Observations | III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

	Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
515	**Hommes**	n	n.d.	n.d.	n.d.	43	52	52	50	50	53	56	57	60	63	
516	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	12	12	13	11	12	13	12	13	14	
517	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	
518	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	12	11	11	11	10	11	12	11	12	13	
519	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
520	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
521	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
522	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
523	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
524	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	22	27	28	27	31	33	36	39	39	42	
525	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	9	8	7	5	5	5	5	7	6	
526	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	4	3	3	3	2	1	1	1	
527	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
528	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
529	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
530	**Femmes**	n	n.d.	n.d.	n.d.	63	71	78	66	60	63	64	65	66	78	
531	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	11	12	10	8	9	9	7	9	13	
532	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	3	3	3	3	3	3	2	3	3	
533	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	8	9	7	5	6	6	5	6	10	
534	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
535	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
536	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
537	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
538	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
539	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	27	27	31	28	25	28	29	33	35	42	
540	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	12	14	13	10	11	12	12	11	9	9	
541	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	19	22	18	16	14	14	14	13	14	
542	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
543	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
544	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
545	**Total**	n	n.d.	n.d.	n.d.	106	123	130	116	110	116	120	122	126	141	
546	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	23	24	23	19	21	22	19	22	27	
547	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	4	5	4	4	4	3	4	4	
548	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	17	19	20	18	15	17	18	16	18	23	
549	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
550	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
551	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
552	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
553	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
554	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	49	54	59	55	56	61	65	72	74	84	
555	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	23	21	17	16	17	17	16	16	15	
556	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	20	23	26	21	19	17	16	15	14	15	
557	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
558	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
559	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

Date :

I. Éléments d'information | II. Observations | III. Remarques

Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)

	Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
560	Total	n	Ne s'applique pas													
561	Hommes	n														
562	Femmes	n														

n.d. Données non disponibles
n.a. Données non applicables

[P] Les données sur le personnel pour l'année 2021-2022 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune validation détaillée dans le cadre de l'enquête SYSPER, celle-ci étant encore en production à ce jour. Les mêmes paramètres ont toutefois été appliqués aux données préliminaires de 2021-2022, de façon à pouvoir transmettre une donnée comparable pour l'année la plus récente.

Notes méthodologiques, lignes 515 à 559

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2020-2021, septembre 2022.
Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2021-2022, septembre 2022.

2. Sélection de la population

Les données sur le personnel (à l'exception des chargés de cours) ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année et ce, sans égard au statut d'emploi, conformément aux directives de la grille. Cette méthode de calcul ne fournit qu'un portrait partiel des effectifs universitaires en excluant le personnel à temps partiel et ne permet plus la distinction entre le personnel régulier et non régulier, comme par le passé.

3. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

Performance et perspectives de développement à l'Université du Québec
2021-2022

Grilles des indicateurs du réseau de l'Université du Québec

Établissements du réseau :

UQAM
UQTR
UQAC
UQAR
UQO
UQAT
INRS
ENAP
ÉTS
TÉLUQ

Nom de l'établissement : Réseau UQ

Date :

I. Éléments d'information | II. Observations | III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)

		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022[P]	
	Étudiant															
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP													60 083,86	EEETP 2021-2022: Données définitives provenant du système PRISME (UQ)
2	EEETP au 1er cycle	EEETP													48 373,62	
3	EEETP au 2e cycle	EEETP													8 761,40	
4	EEETP au 3e cycle	EEETP													2 948,84	
5	Effectif étudiant total	n													96 573	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n													39 126	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n													32 555	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%													74,2%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n													20 083	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%													20,8%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n													4 809	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%													5,0%	
13	Effectif étudiant internationaux	n													13 401	
14	Effectif étudiant internationaux	%													13,9%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n													74	
16	Stagiaires postdoctoraux	n													529	
17	Résidents en médecine	n													0	
	Enseignants-chercheurs															
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	n.d.	n.d.	n.d.	202	165	191	115	141	164	167	173	135	169	
19	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	102	79	106	58	74	85	77	95	75	83	
20	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	100	86	85	57	67	79	90	78	60	86	
21	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 543	2 548	2 665	2 650	2 650	2 676	2 741	2 781	2 829	2 847	
22	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 577	1 561	1 618	1 599	1 575	1 591	1 596	1 607	1 624	1 633	
23	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	966	987	1 047	1 051	1 075	1 085	1 145	1 174	1 205	1 214	
24	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 835	4 747	4 796	4 743	4 738	4 750	4 824	4 825	4 552	5 032	
25	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 749	2 702	2 719	2 663	2 620	2 632	2 633	2 612	2 441	2 624	
26	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 086	2 045	2 077	2 080	2 118	2 118	2 191	2 213	2 108	2 408	
27	Nombre moyen de cours par professeur	n														
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n														
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	29,31	30,50	29,99	29,85	29,70	29,35	27,41	26,15	26,23	25,18	
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	7,09	7,33	7,23	7,38	7,53	7,71	7,72	7,92	8,25	8,74	
31	Ratio EETP / professeur	EETP/n	n.d.	n.d.	n.d.	24,14	25,67	25,61	25,73	25,72	25,64	23,98	22,47	22,31	21,10	
32	Cours donnés par les professeurs	%														
33	Cours donnés par les chargés de cours	%														
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%														

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec

Date :

I. Éléments d'information | II. Observations | III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022[P]
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire														
35 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 577	1 561	1 618	1 599	1 575	1 591	1 596	1 607	1 624	1 633
36 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	74	77	79	78	79	85	76	79	75	73
37 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	250	254	258	252	247	237	250	252	247	249
38 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	359	352	366	367	373	374	386	394	413	425
39 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	62	70	72	72	68	66	64	62	62	62
40 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	40	42	45	44	43	41	45	42	42	40
41 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	366	353	365	353	355	364	360	349	356	343
42 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	93	87	95	93	85	95	93	96	100	102
43 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	17	14	15	16	15	14	15	15	14	15
44 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	290	283	287	284	272	280	272	285	278	286
45 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	26	29	36	40	38	35	35	33	37	38
46 **Femmes**	n	n.d.	n.d.	n.d.	966	987	1 047	1 051	1 075	1 085	1 145	1 174	1 205	1 214
47 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	102	109	119	118	126	125	136	144	145	137
48 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	57	57	57	57	58	53	60	64	68	71
49 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	70	73	68	72	71	74	77	79	82	89
50 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	65	66	72	67	72	68	69	67	64	70
51 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	54	55	53	53	55	53	57	52	48	51
52 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	279	294	305	301	309	310	320	319	343	339
53 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	157	152	166	176	173	181	177	195	197	204
54 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	13	16	15	9	12	11	11	11	13
55 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	158	154	177	178	192	197	223	226	232	225
56 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	11	14	14	14	10	12	15	17	15	15
57 **Total**	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 543	2 548	2 665	2 650	2 650	2 676	2 741	2 781	2 829	2 847
58 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	176	186	198	196	205	210	212	223	220	210
59 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	307	311	315	309	305	290	310	316	315	320
60 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	429	425	434	439	444	448	463	473	495	514
61 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	127	136	144	139	140	134	133	129	126	132
62 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	94	97	98	97	98	94	102	94	90	91
63 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	645	647	670	654	664	674	680	668	699	682
64 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	250	239	261	269	258	276	270	291	297	306
65 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	27	31	31	24	26	26	26	25	28
66 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	448	437	464	462	464	477	495	511	510	511
67 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	37	43	50	54	48	47	50	50	52	53

Nom de l'établissement : **Réseau de l'Université du Québec**

Date :

I. Éléments d'information | II. Observations | III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

		Unité	Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire) 2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022[P]
	Chargés de cours selon le secteur disciplinaire														
68	**Hommes**	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 749	2 702	2 719	2 663	2 620	2 632	2 633	2 612	2 441	2 624
69	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	127	122	111	125	126	122	136	144	141	148
70	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	254	249	272	262	247	241	247	255	219	252
71	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	478	473	502	519	498	548	547	543	503	549
72	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	171	169	160	153	146	149	143	154	147	155
73	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	86	88	91	92	94	82	74	76	80	80
74	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	588	570	547	511	523	496	495	463	421	450
75	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	237	250	254	246	231	231	241	236	227	249
76	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	72	64	75	68	71	77	79	83	72	75
77	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	736	717	707	686	684	686	670	655	628	663
78	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	1	0	0	1	3	3	3
79	**Femmes**	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 086	2 045	2 077	2 080	2 118	2 118	2 191	2 213	2 108	2 408
80	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	233	238	210	232	227	256	264	295	294	343
81	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	88	81	99	86	80	95	92	95	112	104
82	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	100	97	92	96	96	100	117	128	134	155
83	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	144	129	136	130	129	125	143	133	121	149
84	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	197	173	197	204	194	168	163	146	144	148
85	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	550	540	509	540	566	547	572	586	540	595
86	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	448	494	503	490	490	474	489	493	462	557
87	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	41	36	40	39	51	61	52	50	39	40
88	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	285	257	291	263	285	292	299	287	262	317
89	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
90	**Total**	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 835	4 747	4 796	4 743	4 738	4 750	4 824	4 825	4 552	5 032
91	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	360	360	321	357	353	378	400	439	435	491
92	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	342	330	371	348	327	336	339	350	331	356
93	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	578	570	594	615	594	648	664	671	637	704
94	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	315	298	296	283	275	274	286	287	270	304
95	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	283	261	288	296	288	250	237	222	225	228
96	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 138	1 110	1 056	1 051	1 089	1 043	1 067	1 049	961	1 045
97	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	685	744	757	736	721	705	730	729	689	806
98	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	113	100	115	107	122	138	131	133	111	115
99	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 021	974	998	949	969	978	969	942	890	980
100	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	1	0	0	1	3	3	3

* Les maîtres d'enseignement de l'ÉTS sont inclus dans les dénombrements de professeurs-chercheurs. Les tuteurs et chargés d'encadrement de la TÉLUQ sont inclus dans les dénombrements de chargés de cours.

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec

Date :

I. Éléments d'information | **II. Observations** | **III. Remarques :**

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	1er cycle - Baccalauréat	**Unité**	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
101	**Hommes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**18 995**
102	Sciences de la santé	n													634
103	Sciences pures	n													687
104	Sciences appliquées	n													6 764
105	Arts	n													769
106	Lettres	n													181
107	Sciences humaines	n													2 378
108	Education	n													2 355
109	Droit	n													153
110	Administration	n													4 606
111	Autres	n													468
112	**Femmes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**29 358**
113	Sciences de la santé	n													4 191
114	Sciences pures	n													851
115	Sciences appliquées	n													1 785
116	Arts	n													1 476
117	Lettres	n													745
118	Sciences humaines	n													6 473
119	Education	n													6 636
120	Droit	n													367
121	Administration	n													6 165
122	Autres	n													669
123	**Total** [1]	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**48 549**
124	Sciences de la santé	n													4 825
125	Sciences pures	n													1 538
126	Sciences appliquées	n													8 725
127	Arts	n													2 258
128	Lettres	n													926
129	Sciences humaines	n													8 852
130	Education	n													8 991
131	Droit	n													520
132	Administration	n													10 774
133	Autres	n													1 140

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
134	**Hommes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 496
135	Sciences de la santé	n													356
136	Sciences pures	n													48
137	Sciences appliquées	n													1 313
138	Arts	n													87
139	Lettres	n													298
140	Sciences humaines	n													565
141	Éducation	n													122
142	Droit	n													47
143	Administration	n													2 967
144	Autres	n													1 693
145	**Femmes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**15 563**
146	Sciences de la santé	n													1 487
147	Sciences pures	n													49
148	Sciences appliquées	n													284
149	Arts	n													318
150	Lettres	n													903
151	Sciences humaines	n													1 906
152	Éducation	n													1 910
153	Droit	n													88
154	Administration	n													5 608
155	Autres	n													3 010
156	**Total** [1]	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**23 132**
157	Sciences de la santé	n													1 844
158	Sciences pures	n													97
159	Sciences appliquées	n													1 598
160	Arts	n													442
161	Lettres	n													1 201
162	Sciences humaines	n													2 472
163	Éducation	n													2 032
164	Droit	n													135
165	Administration	n													8 575
166	Autres	n													4 736

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	2e cycle - Maîtrise	**Unité**	**2009-2010**	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**	**2021-2022**
167	**Hommes**	**n**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**6 225**
168	Sciences de la santé	n													88
169	Sciences pures	n													319
170	Sciences appliquées	n													2 065
171	Arts	n													98
172	Lettres	n													100
173	Sciences humaines	n													656
174	Éducation	n													367
175	Droit	n													32
176	Administration	n													2 332
177	Autres	n													168
178	**Femmes**	**n**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	0	0	0	0	**7 210**
179	Sciences de la santé	n													510
180	Sciences pures	n													322
181	Sciences appliquées	n													777
182	Arts	n													260
183	Lettres	n													235
184	Sciences humaines	n													1 431
185	Éducation	n													1 004
186	Droit	n													89
187	Administration	n													2 350
188	Autres	n													232
189	**Total** [1]	**n**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	0	0	0	0	**13 655**
190	Sciences de la santé	n													598
191	Sciences pures	n													641
192	Sciences appliquées	n													2 843
193	Arts	n													358
194	Lettres	n													335
195	Sciences humaines	n													2 087
196	Éducation	n													1 371
197	Droit	n													121
198	Administration	n													4 899
199	Autres	n													402

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	2e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
200	**Hommes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 102
201	Sciences de la santé	n													117
202	Sciences pures	n													4
203	Sciences appliquées	n													177
204	Arts	n													39
205	Lettres	n													12
206	Sciences humaines	n													74
207	Éducation	n													143
208	Droit	n													8
209	Administration	n													1 182
210	Autres	n													346
211	**Femmes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 321
212	Sciences de la santé	n													630
213	Sciences pures	n													2
214	Sciences appliquées	n													81
215	Arts	n													174
216	Lettres	n													62
217	Sciences humaines	n													210
218	Éducation	n													498
219	Droit	n													12
220	Administration	n													1 975
221	Autres	n													677
222	**Total** [1]	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 428
223	Sciences de la santé	n													748
224	Sciences pures	n													6
225	Sciences appliquées	n													258
226	Arts	n													213
227	Lettres	n													74
228	Sciences humaines	n													285
229	Éducation	n													641
230	Droit	n													20
231	Administration	n													3 158
232	Autres	n													1 025

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	3e cycle - Doctorat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
233	**Hommes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 189
234	Sciences de la santé	n													37
235	Sciences pures	n													358
236	Sciences appliquées	n													780
237	Arts	n													41
238	Lettres	n													63
239	Sciences humaines	n													548
240	Éducation	n													44
241	Droit	n													23
242	Administration	n													150
243	Autres	n													145
244	**Femmes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**2 504**
245	Sciences de la santé	n													53
246	Sciences pures	n													348
247	Sciences appliquées	n													297
248	Arts	n													113
249	Lettres	n													89
250	Sciences humaines	n													1 195
251	Éducation	n													140
252	Droit	n													22
253	Administration	n													121
254	Autres	n													126
255	**Total** [1]	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**4 696**
256	Sciences de la santé	n													90
257	Sciences pures	n													708
258	Sciences appliquées	n													1 078
259	Arts	n													154
260	Lettres	n													152
261	Sciences humaines	n													1 743
262	Éducation	n													184
263	Droit	n													45
264	Administration	n													271
265	Autres	n													271

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
266	**Hommes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36
267	Sciences de la santé	n													
268	Sciences pures	n													
269	Sciences appliquées	n													
270	Arts	n													
271	Lettres	n													
272	Sciences humaines	n													
273	Éducation	n													
274	Droit	n													
275	Administration	n													2
276	Autres	n													34
277	**Femmes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76
278	Sciences de la santé	n													
279	Sciences pures	n													
280	Sciences appliquées	n													
281	Arts	n													
282	Lettres	n													1
283	Sciences humaines	n													
284	Éducation	n													
285	Droit	n													
286	Administration	n													2
287	Autres	n													73
288	**Total** [1]	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113
289	Sciences de la santé	n													
290	Sciences pures	n													
291	Sciences appliquées	n													
292	Arts	n													
293	Lettres	n													1
294	Sciences humaines	n													
295	Éducation	n													
296	Droit	n													
297	Administration	n													4
298	Autres	n													108

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (grades)	**Unité**	**2009-2010**	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
299	**Hommes**	**n**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**27 409**
300	Sciences de la santé	n													759
301	Sciences pures	n													1 364
302	Sciences appliquées	n													9 609
303	Arts	n													908
304	Lettres	n													344
305	Sciences humaines	n													3 582
306	Éducation	n													2 766
307	Droit	n													208
308	Administration	n													7 088
309	Autres	n													781
310	**Femmes**	**n**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**39 072**
311	Sciences de la santé	n													4 754
312	Sciences pures	n													1 521
313	Sciences appliquées	n													2 859
314	Arts	n													1 849
315	Lettres	n													1 069
316	Sciences humaines	n													9 099
317	Éducation	n													7 780
318	Droit	n													478
319	Administration	n													8 636
320	Autres	n													1 027
321	**Total** [1]	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**66 900**
322	Sciences de la santé	n													5 513
323	Sciences pures	n													2 887
324	Sciences appliquées	n													12 646
325	Arts	n													2 770
326	Lettres	n													1 413
327	Sciences humaines	n													12 682
328	Éducation	n													10 546
329	Droit	n													686
330	Administration	n													15 944
331	Autres	n													1 813

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
332	**Hommes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 634
333	Sciences de la santé	n													473
334	Sciences pures	n													52
335	Sciences appliquées	n													1 490
336	Arts	n													126
337	Lettres	n													310
338	Sciences humaines	n													639
339	Éducation	n													265
340	Droit	n													55
341	Administration	n													4 151
342	Autres	n													2 073
343	**Femmes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**19 960**
344	Sciences de la santé	n													2 117
345	Sciences pures	n													51
346	Sciences appliquées	n													365
347	Arts	n													492
348	Lettres	n													966
349	Sciences humaines	n													2 116
350	Éducation	n													2 408
351	Droit	n													100
352	Administration	n													7 585
353	Autres	n													3 760
354	**Total** [1]	**n**	0	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	0	0	0	0	**29 673**
355	Sciences de la santé	n													2 592
356	Sciences pures	n													103
357	Sciences appliquées	n													1 856
358	Arts	n													655
359	Lettres	n													1 276
360	Sciences humaines	n													2 757
361	Éducation	n													2 673
362	Droit	n													155
363	Administration	n													11 737
364	Autres	n													5 869

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (toutes les sanctions)	**Unité**	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
365	**Hommes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 043
366	Sciences de la santé	n													1 232
367	Sciences pures	n													1 416
368	Sciences appliquées	n													11 099
369	Arts	n													1 034
370	Lettres	n													654
371	Sciences humaines	n													4 221
372	Éducation	n													3 031
373	Droit	n													263
374	Administration	n													11 239
375	Autres	n													2 854
376	**Femmes**	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**59 032**
377	Sciences de la santé	n													6 871
378	Sciences pures	n													1 572
379	Sciences appliquées	n													3 224
380	Arts	n													2 341
381	Lettres	n													2 035
382	Sciences humaines	n													11 215
383	Éducation	n													10 188
384	Droit	n													578
385	Administration	n													16 221
386	Autres	n													4 787
387	**Total** [1]	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**96 573**
388	Sciences de la santé	n													8 105
389	Sciences pures	n													2 990
390	Sciences appliquées	n													14 502
391	Arts	n													3 425
392	Lettres	n													2 689
393	Sciences humaines	n													15 439
394	Éducation	n													13 219
395	Droit	n													841
396	Administration	n													27 681
397	Autres	n													7 682

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

	Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec																	Date :
																		Page 3 de 8
	I. Éléments d'information		II. Observations														III. Remarques	
	INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade															
		Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Taux de réussite des études de baccalauréat																		
398	Persévérance après 1 an	%																85,6%	85,0%
399	Diplomation après 6 ans	%												75,2%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		
400	Sciences de la santé	%												88,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
401	Sciences pures	%												66,9%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
402	Sciences appliquées	%												72,6%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
403	Arts	%												72,4%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
404	Lettres	%												57,1%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
405	Sciences humaines	%												76,3%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
406	Éducation	%												73,6%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
407	Droit	%												95,2%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
408	Administration	%												76,5%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
409	Autres	%												79,2%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant																		
410	Sciences de la santé	%																	
411	Sciences pures	%																	
412	Sciences appliquées	%																	
413	Arts	%																	
414	Lettres	%																	
415	Sciences humaines	%																	
416	Éducation	%																	
417	Droit	%																	
418	Administration	%																	
419	Autres	%																	
	Taux de réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																		
420	Sciences de la santé	%																	
421	Sciences pures	%																	
422	Sciences appliquées	%																	
423	Arts	%																	
424	Lettres	%																	
425	Sciences humaines	%																	
426	Éducation	%																	
427	Droit	%																	
428	Administration	%																	
429	Autres	%																	

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans pour l'ensemble des secteurs pour 2016 (case Q21). Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 6 ans pour 2014 (case O32) pour l'ensembles des secteurs. Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

	Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant		Indiquer le taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans pour 2012 (case M43) pour l'ensemble des secteurs. Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.								57,2%	54,5%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
430	Sciences de la santé	%										57,1%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
431	Sciences pures	%										67,4%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
432	Sciences appliquées	%										68,9%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
433	Arts	%										42,1%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
434	Lettres	%										26,3%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
435	Sciences humaines	%										52,6%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
436	Éducation	%										53,6%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
437	Droit	%										33,3%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
438	Administration	%										39,1%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
439	Autres	%										50,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
			Nombre de diplômés/persévérants parmi la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade															
		Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Réussite des études de baccalauréat																		
440	Persévérance après 1 an	n																	9 260
441	Diplomation après 6 ans	n												8 689	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant	n																	
442	Sciences de la santé	n												724	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
443	Sciences pures	n												321	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
444	Sciences appliquées	n												1 451	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
445	Arts	n												448	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
446	Lettres	n												132	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
447	Sciences humaines	n												2 056	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
448	Éducation	n												1 471	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
449	Droit	n												99	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
450	Administration	n												1 718	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
451	Autres	n												269	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Réussite des études de 2e cycle après 4 ans, par domaine CLASS dominant																		
452	Sciences de la santé	n														84	n.d.	n.d.	n.d.
453	Sciences pures	n														90	n.d.	n.d.	n.d.
454	Sciences appliquées	n														545	n.d.	n.d.	n.d.
455	Arts	n														38	n.d.	n.d.	n.d.
456	Lettres	n														37	n.d.	n.d.	n.d.
457	Sciences humaines	n														232	n.d.	n.d.	n.d.
458	Éducation	n														34	n.d.	n.d.	n.d.
459	Droit	n														6	n.d.	n.d.	n.d.
460	Administration	n														364	n.d.	n.d.	n.d.
461	Autres	n														38	n.d.	n.d.	n.d.

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

	Réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																	
462	Sciences de la santé	n											68	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
463	Sciences pures	n											88	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
464	Sciences appliquées	n											390	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
465	Arts	n											54	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
466	Lettres	n											43	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
467	Sciences humaines	n											289	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
468	Éducation	n											55	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
469	Droit	n											4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
470	Administration	n											313	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
471	Autres	n											48	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Réussite des études de 3e cycle après 8 ans, par domaine CLASS dominant																	
472	Sciences de la santé	n										4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
473	Sciences pures	n										31	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
474	Sciences appliquées	n										51	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
475	Arts	n										8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
476	Lettres	n										5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
477	Sciences humaines	n										112	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
478	Éducation	n										15	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
479	Droit	n										1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
480	Administration	n										9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
481	Autres	n										6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Durée moyenne des études au baccalauréat (6 ans)																	
482	Sciences de la santé	an											2,75	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
483	Sciences pures	an											3,43	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
484	Sciences appliquées	an											3,90	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
485	Arts	an											3,05	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
486	Lettres	an											3,44	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
487	Sciences humaines	an											3,12	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
488	Éducation	an											3,92	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
489	Droit	an											3,09	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
490	Administration	an											2,87	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
491	Autres	an											4,17	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
492	Ensemble des secteurs	an											3,35	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Durée moyenne des études de maîtrise (4 ans)																	
493	Sciences de la santé	an		2,88	3,07	2,64	2,58	3,04	1,90	1,97	2,15	1,62	1,81	1,62	1,75	1,70	n.d.	n.d.	n.d.
494	Sciences pures	an		2,68	2,49	2,53	2,56	2,52	2,60	2,59	2,55	2,52	2,60	2,44	2,61	2,37	n.d.	n.d.	n.d.
495	Sciences appliquées	an		2,30	2,40	2,32	2,26	2,05	2,08	1,87	1,76	1,78	1,82	1,77	1,66	1,63	n.d.	n.d.	n.d.
496	Arts	an		2,81	2,65	2,93	2,67	2,64	2,87	2,75	2,75	2,78	2,91	2,80	2,63	2,28	n.d.	n.d.	n.d.
497	Lettres	an		2,82	2,81	2,68	2,65	2,78	2,74	2,81	2,80	2,70	2,90	2,68	2,89	2,55	n.d.	n.d.	n.d.
498	Sciences humaines	an		2,63	2,70	2,85	2,70	2,79	2,65	2,72	2,58	2,55	2,58	2,61	2,61	2,47	n.d.	n.d.	n.d.
499	Éducation	an		2,58	2,63	2,33	2,56	2,89	3,03	2,47	3,04	2,92	2,89	2,57	2,67	2,51	n.d.	n.d.	n.d.
500	Droit	an		2,40	2,17	2,61	2,93	2,83	2,00	2,07	2,83	2,54	2,43	3,22	3,26	2,67	n.d.	n.d.	n.d.
501	Administration	an		1,99	2,00	1,97	1,91	2,12	2,04	2,00	2,07	1,89	1,99	2,00	2,09	1,87	n.d.	n.d.	n.d.
502	Autres	an		2,40	2,40	2,52	2,43	2,49	2,64	2,53	2,53	2,47	2,77	2,46	2,37	2,32	n.d.	n.d.	n.d.
503	Ensemble des secteurs	an		2,43	2,42	2,43	2,35	2,42	2,37	2,30	2,30	2,16	2,20	2,15	2,15	1,95	n.d.	n.d.	n.d.

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

	Durée moyenne des études de doctorat (8 ans)																	
504	Sciences de la santé	an										1,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
505	Sciences pures	an										4,88	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
506	Sciences appliquées	an										5,03	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
507	Arts	an										5,42	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
508	Lettres	an										5,67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
509	Sciences humaines	an										5,65	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
510	Éducation	an										4,07	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
511	Droit	an										7,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
512	Administration	an										6,30	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
513	Autres	an										4,28	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
514	Ensemble des secteurs	an										5,24	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

En jaune: Données déjà détenues par le MES.

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec

Date :

I. Éléments d'information | II. Observations | III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

	Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire) 2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022[P]
515	**Hommes**	n	n.d.	n.d.	n.d.	3 647	3 663	3 692	3 588	3 506	3 603	3 655	3 758	3 753	3 864
516	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	227	225	222	215	211	200	210	202	198	212
517	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	40	43	37	37	30	30	35	33	30	34
518	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	187	182	185	178	181	170	175	169	168	178
519	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 616	1 610	1 636	1 626	1 595	1 615	1 626	1 647	1 641	1 658
520	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	187	161	150	162	159	207	211	242	224	239
521	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	185	151	144	162	157	196	199	227	213	227
522	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	10	6	0	2	11	12	15	11	12
523	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	22	24	24	19	16	21	18	18	21	26
524	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	606	627	646	605	589	600	612	667	692	724
525	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	569	601	590	560	544	570	576	580	580	598
526	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	132	144	145	141	128	138	139	137	139	143
527	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	288	271	279	260	264	252	263	265	258	264
528	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	285	271	278	260	262	248	260	264	258	263
529	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	0	1	0	2	4	3	1	0	1
530	**Femmes**	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 078	4 123	4 245	4 128	4 032	4 116	4 246	4 388	4 505	4 668
531	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	154	159	164	156	156	170	171	175	184	192
532	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	15	18	15	16	19	16	16	23	20
533	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	138	144	146	141	140	151	155	159	161	172
534	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 021	1 057	1 103	1 124	1 149	1 155	1 210	1 235	1 258	1 284
535	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	223	218	226	229	203	219	252	270	275	296
536	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	220	211	223	227	203	213	247	260	268	286
537	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	7	3	2	0	6	5	10	7	10
538	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	22	22	13	12	11	14	15	16	22
539	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	785	776	816	799	783	828	864	947	1 008	1 131
540	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	566	573	582	548	527	536	557	570	587	593
541	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 267	1 273	1 290	1 216	1 162	1 157	1 136	1 136	1 142	1 115
542	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	41	45	42	43	40	40	42	40	35	35
543	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	41	44	41	42	36	36	41	39	35	35
544	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	1	1	1	4	4	1	1	0	0
545	**Total**	n	n.d.	n.d.	n.d.	7 725	7 786	7 937	7 716	7 538	7 719	7 901	8 146	8 258	8 532
546	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	381	384	386	371	367	370	381	377	382	404
547	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	56	58	55	52	46	49	51	49	53	54
548	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	325	326	331	319	321	321	330	328	329	350
549	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 637	2 667	2 739	2 750	2 744	2 770	2 836	2 882	2 899	2 942
550	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	410	379	376	391	362	426	463	512	499	535
551	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	405	362	367	389	360	409	446	487	481	513
552	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	17	9	2	2	17	17	25	18	22
553	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	43	46	46	32	28	32	32	33	37	48
554	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 391	1 403	1 462	1 404	1 372	1 428	1 476	1 614	1 700	1 855
555	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 135	1 174	1 172	1 108	1 071	1 106	1 133	1 150	1 167	1 191
556	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 399	1 417	1 435	1 357	1 290	1 295	1 275	1 273	1 281	1 258
557	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	329	316	321	303	304	292	305	305	293	299
558	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	326	315	319	302	298	284	301	303	293	298
559	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	1	2	1	6	8	4	2	0	1

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec

Date :

I. Éléments d'information | II. Observations | III. Remarques

			Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)											
	Effectif de chargés de cours	**Unité**	**2009-2010**	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**	**2021-2022[P]**
560	**Total**	n	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**4 835**	**4 747**	**4 796**	**4 743**	**4 738**	**4 750**	**4 824**	**4 825**	**4 552**	5 032
561	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 749	2 702	2 719	2 663	2 620	2 632	2 633	2 612	2 441	2 624
562	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 086	2 045	2 077	2 080	2 118	2 118	2 191	2 213	2 108	2 408

* Les maîtres d'enseignement de l'ÉTS sont inclus dans les dénombrements de professeurs-chercheurs. Les tuteurs et chargés d'encadrement de la TÉLUQ sont inclus dans les dénombrements de chargés de cours.

n.d. Données non disponibles
n.a. Données non applicables

[P] Les données sur le personnel pour l'année 2021-2022 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune validation détaillée dans le cadre de l'enquête SYSPER, celle-ci étant encore en production à ce jour. Les mêmes paramètres ont toutefois été appliqués aux données préliminaires de 2021-2022, de façon à pouvoir transmettre une donnée comparable pour l'année la plus récente.

Notes méthodologiques, lignes 515 à 559

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2020-2021, septembre 2022.
Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2021-2022, septembre 2022.

2. Sélection de la population

Les données sur le personnel (à l'exception des chargés de cours) ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année et ce, sans égard au statut d'emploi, conformément aux directives de la grille. Cette méthode de calcul ne fournit qu'un portrait partiel des effectifs universitaires en excluant le personnel à temps partiel et ne permet plus la distinction entre le personnel régulier et non régulier, comme par le passé.

3. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

	Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec														Date :
	Source: IFR (UQ) et SYSPER (BCI); compilation DRI-UQ, octobre 2022														
	I. Éléments d'information		II. Observations												III. Remarques
	INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE		Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)												
	Fonds de recherche par source de financement	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
714	**Fonds de recherche (total)**	k$	..	..	..	**172 368**	**170 223**	**167 343**	**150 950**	**164 002**	**184 557**	**211 853**	**213 095**	**237 948**	**245 096**	
715	**Subventions d'infrastructure de la FCI**	k$	..	..	..	10 057	20 338	10 421	4 710	8 120	20 677	13 553	7 855	7 795	12 146	Symbole:
716	**Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI**	k$	..	..	..	3 367	2 292	1 637	3 874	5 878	3 056	10 835	1 695	6 949	14 158	(..) Les données concernant le personnel ne sont pas disponibles pour cette période.
717	**Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)**	k$	..	..	..	**67 355**	**59 555**	**65 256**	**60 258**	**62 721**	**68 343**	**74 855**	**80 174**	**96 574**	**81 582**	
718	Chaires de recherche du Canada	k$	..	..	..	12 658	12 317	12 106	11 300	11 250	10 900	11 588	11 267	11 835	11 880	
719	Organismes subventionnaires canadiens	k$	..	..	..	45 284	43 924	45 464	46 751	49 498	52 799	58 150	63 211	76 738	64 095	
720	Gouvernement du Canada	k$	..	..	..	9 412	3 313	7 686	2 207	1 973	4 644	5 117	5 697	8 001	5 607	
721	**Subventions de recherche du Québec**	k$	..	..	..	**33 658**	**30 286**	**29 884**	**25 109**	**23 973**	**28 393**	**32 360**	**36 737**	**40 495**	**51 531**	
722	Fonds de recherche du Québec	k$	..	..	..	18 813	19 178	20 523	18 965	19 288	21 315	24 061	26 427	28 124	32 204	
723	Gouvernement du Québec	k$	..	..	..	14 845	11 107	9 361	6 144	4 685	7 077	8 299	10 310	12 371	19 327	
724	**Financement institutionnel**	k$	..	..	..	**16 255**	**15 423**	**17 765**	**15 782**	**15 733**	**14 902**	**16 809**	**18 535**	**17 902**	**14 638**	
725	**Autres sources**	k$	..	..	..	**41 676**	**42 330**	**42 380**	**41 217**	**47 577**	**49 186**	**63 441**	**68 099**	**68 233**	**71 042**	
726	Contrats	k$	..	..	..	21 794	22 178	20 994	21 140	26 274	26 711	36 156	38 965	35 835	38 819	
...	**Exclusions**	k$	..	..	..	**61 711**	**58 079**	**55 950**	**46 083**	**46 742**	**54 662**	**54 458**	**53 978**	**63 172**	**65 117**	Les exclusions correspondent aux octrois retirés des
...	Non associé à un professeur-chercheur	k$	..	..	..	20 037	17 229	14 784	11 647	18 280	26 573	23 764	21 574	32 073	31 066	calculs afin de respecter la méthodologie proposée.
...	FIR du gouvernement fédéral	k$	..	..	..	16 670	16 591	16 917	17 242	17 881	18 220	18 920	19 558	21 075	22 061	
...	FIR du gouvernement provincial	k$	..	..	..	20 422	21 324	19 640	11 287	2 122	1 707	1 759	1 816	1 696	2 073	
...	Services professionnels	k$	..	..	..	4 581	2 935	4 609	5 908	8 458	8 162	10 015	11 030	8 328	9 917	
			Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)													
	Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
727	**Fonds de recherche (total)**	k$	..	..	..	**172 368**	**170 223**	**167 343**	**150 950**	**164 002**	**184 557**	**211 853**	**213 095**	**237 948**	**245 096**	
728	Sciences de la santé	k$	..	..	..	8 007	7 491	6 563	6 156	5 562	7 659	8 037	11 290	12 239	12 110	cellule vide : aucun chercheur recensé
729	Sciences pures	k$	..	..	..	49 632	55 983	50 917	45 610	48 245	62 328	72 587	71 339	72 561	73 926	Valeur zéro (cellule) : au moins un chercheur de recencé
730	Sciences appliquées	k$	..	..	..	55 032	48 229	51 384	43 870	57 049	49 893	59 983	53 596	73 395	81 836	
731	Arts	k$	..	..	..	1 848	3 338	1 927	1 486	1 572	1 976	2 001	2 567	2 222	1 922	
732	Lettres	k$	..	..	..	2 877	2 601	2 818	2 533	2 154	2 506	2 531	2 709	2 742	2 425	
733	Sciences humaines	k$	..	..	..	33 683	32 028	28 684	30 118	31 102	37 121	39 089	40 487	40 179	43 105	
734	Éducation	k$	..	..	..	7 269	6 390	6 343	4 864	4 703	5 533	7 287	7 282	7 590	8 620	
735	Droit	k$	..	..	..	467	462	635	667	563	811	774	547	417	521	
736	Administration	k$	..	..	..	7 996	7 621	8 918	7 309	7 283	7 443	9 386	11 557	12 940	12 051	
737	Autres	k$	..	..	..	5 556	6 080	9 154	8 336	5 769	9 286	10 178	11 722	13 664	8 580	

			Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)												
	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
738	**Professeurs-chercheurs financés**	%	..	..	..	**68,1**	**67,2**	**67,6**	**66,1**	**67,8**	**67,8**	**68,4**	**70,5**	**70,6**	**67,9**	
739	Sciences de la santé	%	..	..	..	66,1	69,9	77,0	78,3	66,0	71,7	74,9	74,7	75,8	65,8	cellule vide : aucun chercheur recensé
740	Sciences pures	%	..	..	..	81,6	82,8	81,2	80,2	80,0	84,2	85,7	86,3	86,3	85,8	Valeur zéro (cellule) : au moins un chercheur de recencé
741	Sciences appliquées	%	..	..	..	83,7	83,3	84,1	81,4	82,5	79,7	78,3	78,3	80,4	78,5	
742	Arts	%	..	..	..	59,9	54,1	57,6	54,3	57,7	55,9	56,6	58,7	55,8	57,6	
743	Lettres	%	..	..	..	69,8	67,0	73,8	68,0	67,3	75,2	73,3	76,2	76,8	76,8	
744	Sciences humaines	%	..	..	..	73,2	72,9	69,3	68,3	72,8	72,8	72,1	73,9	73,8	71,3	
745	Éducation	%	..	..	..	61,9	61,9	66,4	63,1	66,2	64,4	67,6	68,9	69,8	67,0	
746	Droit	%	..	..	..	56,7	67,7	57,6	63,6	66,7	72,4	53,6	55,6	63,0	72,4	
747	Administration	%	..	..	..	44,6	38,8	38,2	39,7	42,1	40,0	43,4	49,7	46,8	42,4	
748	Autres	%	..	..	..	70,3	76,7	84,0	69,1	79,2	81,3	82,0	84,3	87,3	82,1	
			Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)												
	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
749	**Financement médian (ensemble des secteurs)**	$	..	..	..	**28 046**	**29 660**	**27 959**	**26 850**	**28 749**	**29 710**	**34 210**	**35 637**	**36 953**	**39 205**	Seulement les chercheurs disposant de fonds de recherche
750	Sciences de la santé	$	..	..	..	11 313	10 396	8 381	10 343	9 994	11 454	15 136	17 606	17 675	28 630	entrent dans le calcul de la médiane.
751	Sciences pures	$	..	..	..	107 260	106 721	113 795	97 976	104 217	115 168	135 612	152 784	151 611	140 822	
752	Sciences appliquées	$	..	..	..	49 197	53 751	49 922	51 970	53 998	58 190	57 357	60 456	69 500	72 556	cellule vide : aucun chercheur recensé
753	Arts	$	..	..	..	10 042	10 743	10 000	10 640	11 340	10 000	16 683	13 538	13 762	14 823	Valeur zéro (cellule) : au moins un chercheur de recencé
754	Lettres	$	..	..	..	19 004	15 110	16 245	13 180	14 094	11 023	16 474	18 979	19 994	15 848	
755	Sciences humaines	$	..	..	..	25 850	25 805	25 097	25 720	26 951	29 919	31 589	34 692	32 257	37 921	
756	Éducation	$	..	..	..	21 453	20 170	19 355	12 000	16 527	16 598	18 514	20 382	21 951	21 488	
757	Droit	$	..	..	..	12 936	8 288	28 000	17 983	20 096	38 050	27 084	20 000	20 000	13 515	
758	Administration	$	..	..	..	12 000	12 422	13 404	11 462	14 888	13 342	15 056	13 416	20 885	18 451	
759	Autres	$	..	..	..	72 490	53 493	55 058	102 224	92 035	100 790	155 351	160 614	135 078	143 757	

Université du Québec

Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire 2021-2022

Reddition de compte

Règle budgétaire 2.1.22.3 : *Soutien aux initiatives avec les entreprises privées*

Stimuler et encourager la collaboration entre les universités et les entreprises fait partie des objectifs de l'initiative Savoir Affaires (SA) depuis sa création, en plus d'encourager la diversification et de soutenir le développement économique régionale, de favoriser le développement des compétences entrepreneuriales des étudiants et de stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat dans les milieux d'accueil. La dernière édition Savoir Affaires sous le thème *Allons vers l'avenir - Nikan ijaten* s'est tenue à l'UQAT en octobre 2019, juste avant la pandémie, couvrait les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Les activités régionales de la phase de suivi qui visent à promouvoir les projets et à stimuler la prise de licence par des promoteurs se sont déroulées jusqu'en octobre 2020.

Depuis les années 2020-2021 et 2021-2022 les évènements Savoir Affaires sont reportés dû à la pandémie.

L'équipe réseau est cependant bien en action, puisqu'à la suite de l'évaluation de l'initiative, l'an dernier, qui a mené à la rédaction d'un rapport complet, incluant sept recommandations, elle a pu finaliser cette année le plan d'action définissant les priorités pour les prochaines années.

Des éditions sectorielles sur la forêt et le maritime sont en préparation.